
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2013

3

RAPPORT DE PERFORMANCE

128

DISPONIBLE AU FORMAT NUMÉRIQUE
SUR WWW.CHATEAUVERSAILLES.FR

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2013

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE
ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES

SOMMAIRE



ENTRETIEN AVEC LA PRÉSIDENTE	6
DATES-CLÉS	8

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE	10
-----------------------------------	-----------

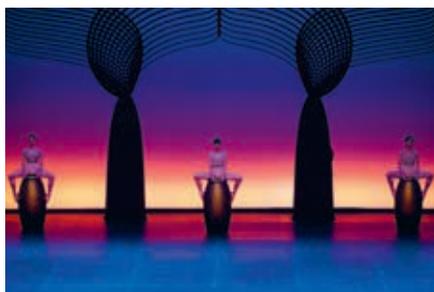
L'ANNÉE LE NÔTRE	12
LA RÉOUVERTURE DES APPARTEMENTS DE MESDAMES	18



PARTIE

1

LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PATRIMONIALES	22
LES COLLECTIONS	24
ACQUISITIONS, PRÊTS ET DÉPÔTS	25
REMEUBLEMENT ET REDÉPLOIEMENT DES COLLECTIONS DANS LES CIRCUITS DE VISITE	26
RESTAURATION DES DÉCORS ET CONSERVATION PRÉVENTIVE	28
LES BÂTIMENTS ET LES JARDINS	32
RESTAURER ET MODERNISER LE BÂTI	33
LE PARC, LES JARDINS, LES FONTAINES	37
ÉTUDES ET RECHERCHES	40
MISSIONS D'INVENTAIRE, RESSOURCES DOCUMENTAIRES	41
LES ACTIVITÉS AU SEIN DU CENTRE DE RECHERCHE	43



PARTIE

2

LE PATRIMOINE PRÉSENTÉ AUX PUBLICS	46
EXPOSITIONS	48
EXPOSITIONS À VERSAILLES	49
LA CRÉATION CONTEMPORAINE À VERSAILLES	54
VERSAILLES HORS LES MURS	57
SPECTACLES	58
LES ACTIVITÉS 2013 EN QUELQUES CHIFFRES	60
VERSAILLES POUR TOUS	62
LES VISITES GUIDÉES	63
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	64
JOURNÉES ÉVÉNEMENTIELLES	67
ÉDITIONS	68
NOUVEAUX MÉDIAS	69
OPÉRATIONS VERS LES PUBLICS ÉLOIGNÉS DES MUSÉES	73
MIEUX INFORMER LES PUBLICS	74
BIENVENUE À VERSAILLES	76
AIDE À LA VISITE	77
HANDICAP ET ACCESSIBILITÉS	79
LES DÉBUTS DU CHANTIER DU PAVILLON DUFOUR	81
FIDÉLISATION ET DIVERSIFICATION DES PUBLICS	82
FRÉQUENTATION, UN PANORAMA DES PUBLICS	83
LA POLITIQUE DE FIDÉLISATION ET L'ABONNEMENT	86



PARTIE

3

RAYONNEMENT ET VALORISATION	88
RAYONNEMENT	90
VERSAILLES À L'ÉTRANGER	91
VERSAILLES ET LES MÉDIAS	92
TOURNAGES	94
MÉCÉNAT 2013: UNE ANNÉE FOISSONNANTE	95
RELATIONS PUBLIQUES ET PROTOCOLE	97
VALORISATION	98
DROITS D'ENTRÉE	98
CONCESSIONS ET LICENCES DE MARQUE	98
BOUTIQUE EN LIGNE	99
MISE À DISPOSITION D'ESPACES	99



PARTIE

4

VIE DU DOMAINE	100
LE PREMIER EMMÉNAGEMENT AU GRAND COMMUN	102
UN DOMAINE, DES MÉTIERS	105
VERSAILLES ET SES AGENTS	106
COMMUNICATION INTERNE : TÉMOIGNER DE L'EXPÉRIENCE DE TOUS	108
EXPLOITATION ET MAINTENANCE DU SITE	110
PARCS, JARDINS ET FONTAINES	111
LE BÂTI	114
FINANCES	116
UN BUDGET ÉQUILIBRÉ	117
LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE	
ET L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC	119
SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS FINANCIERS	119



CERTIFICATION DES COMPTES	120
CHIFFRES CLÉS	122
RAPPORT DE PERFORMANCE	128
LÉGENDES	162
CRÉDITS	163

AVANT-PROPOS

CONVERSATION ENTRE ÉRIK ORSENA ET CATHERINE PÉGARD



CATHERINE PÉGARD : Aborder une conversation sur Versailles encourage d'abord, je crois, à la modestie. Sans pousser jusqu'à l'exécrable caricature du poncif « tout a été déjà fait », il suffit de lire les souvenirs d'un Pierre de Nolhac (conservateur au début du XX^e siècle) pour tempérer ses propres velléités créatrices ! Il me semble que ce qui compte d'abord c'est que ce lieu continue à vivre dans notre temps. C'est le patrimoine qui fait vivre le présent. Le présent ne vampirise pas ce passé-là.

ÉRIK ORSENA : En effet, j'ai eu une expérience similaire au moment de la construction du Grand Louvre. J'ai fait beaucoup de visites avec [l'architecte] Jeoh Ming Pei. La question qui s'est rapidement posée était : au fond, qu'est-ce que le Louvre ? De même qu'est-ce que Versailles ? Quelle est son origine ? Qu'est-ce qu'il nous apporte aujourd'hui ? Sur ce point, le Louvre et Versailles se ressemblent. Quelque chose m'émeut ici et me rappelle en bien plus fort l'Académie Française : nous sommes des chainons d'une longue lignée. Je fais une petite diversion, mais vous savez que je préside le Centre de la Mer à Rochefort où l'on reconstruit l'*Hermione* [frégate sur laquelle le général La Fayette traversa l'Atlantique pour rejoindre l'Amérique]. Ce chantier naval marquait la volonté de Colbert d'arrêter d'acheter des bateaux de guerre à la Hollande et à la Suède, pour les construire en France. Pour arriver à cette excellence qui était le moteur du rayonnement français, toutes les régions de France étaient mobilisées. Il y avait là les meilleurs tisseurs, les meilleurs forgerons, les meilleurs bûcherons... C'est pareil pour le Louvre et Versailles, une sorte de rendez-vous géographique qui continue dans le temps.

C. P. : Diversion pour diversion, c'est ce qui me semble rendre caduque toute concurrence entre le Louvre et Versailles. Nous sommes deux temps de la même histoire. La force de Versailles et du Louvre est d'avoir miraculeusement, à travers le temps, préservé cette excellence. Aujourd'hui, un Chinois qui vient à Versailles y projette sa vision du monde, une vision qui nous est souvent extrêmement éloignée mais qui va justifier sa considération pour la France d'aujourd'hui : le passé, à Versailles, l'instruit sur le présent quand il y recherche une certaine idée de la grandeur, mais peut-être plus encore aujourd'hui le symbole du style ou de l'art de vivre à la française.

É. O. : C'est vrai. Quand j'étais Président de l'École nationale supérieure de Paysage à Versailles, j'avais été invité en Chine. Je me souviens du responsable de la Cité Interdite qui disait : « Ce qui, nous, Chinois, nous intéressent le plus dans Versailles, c'est à la fois l'ambition, la taille. Le jardin, c'est à la fois une ambition de taille, de puissance... En même temps, c'est une cosmogonie. C'est-à-dire que vous n'êtes pas, contrairement à ce qu'on peut penser des Français, uniquement dans la raison. Ni exclusivement dans le théâtre ou la musique.

« Versailles, disait-il, est un parc où il faut prendre aussi en compte le ciel ». C'est cette dimension que j'ai essayée de donner dans mon petit livre sur André Le Nôtre, c'est le ciel. Et qui dit le ciel dit l'eau, en tant que reflet du ciel sur Terre, l'expression d'une dimension religieuse comme du mouvant dans l'univers classique. Pour les Chinois, – qui ont appelé leurs empereurs, ajoutait encore mon hôte, « fils du Ciel » –, le ciel est évidemment essentiel. Cette ambition générale donne, me disait-il, une image de la France qui n'est pas du tout celle qu'on peut imaginer, où tout est fixe, rationnel. Il avait compris, sans entrer dans les détails, à quel point dans Versailles, il y avait aussi les bosquets, les illusions...

L'ANNÉE LE NÔTRE

C. P. : Évoquons, si vous voulez, le 400^e anniversaire de la naissance de Le Nôtre que nous avons célébré cette année. La force de l'« année Le Nôtre » a été d'introduire une évolution dans le regard que nous portons, nous-mêmes Français, familiers de Versailles, sur le personnage et son œuvre, sa vision des jardins qui paraît tellement ordonnée parce qu'elle dompte la nature. C'est cette vision qui nourrit le dialogue avec Le Nôtre revendiqué en 2013 par Penone, comme il le sera en 2014 par l'artiste coréen Lee Ufan. En même temps, derrière cette rectitude, se cache le feu de passions totalement différentes. Cette cosmogonie dont vous parlez fait qu'à Versailles, on peut être à la fois dans l'épure des choses et dans une exubérance baroque. Derrière le personnage de Le Nôtre, votre « homme heureux », il ne peut pas ne pas y avoir un peu de folie. Je n'oserais dire celle que génère parfois une si grande proximité avec le pouvoir. Je pense que Louis XIV a accepté la folie de Le Nôtre.

E. O. : Oui, il la demandait !

C. P. : On doit aussi l'alchimie de Versailles à cette fantaisie. C'est elle qui nous oblige aujourd'hui à l'ouvrir toujours davantage.

E. O. : Il y a une histoire sur Le Nôtre qui m'a toujours frappé et qui nous apporte même quelques leçons sur le monde d'aujourd'hui. Alors qu'il se trouve dans le pavillon de chasse (de Louis XIII), il voit le marais, avec plein de petits ruisseaux. On lui recommande d'assécher tout ça et il rétorque : « Non pas du tout : on va creuser et on va faire le Grand Canal. » Ce qu'il fait. Au lieu d'être accablé, il rebondit, s'appuie sur l'adversité pour voir plus grand. C'est le cœur de la vie mais aussi le cœur de la politique. Quand le vent souffle, soit on se cache chez soi, soit on crée des éoliennes !

C. P. : C'est, en effet, la leçon qu'il nous donne. C'est pour cette raison que je refuse d'évoquer les difficultés budgétaires. À nous d'exploiter au mieux ce que Versailles nous offre, cette diversité que beaucoup ignorent. À nous de montrer Versailles dans son siècle, sans renier son passé.

POURQUOI AIMER VERSAILLES ?

E. O. : Depuis l'âge de 15 ans, j'ai toujours trouvé des leçons de vie à Versailles. Comme dans toutes les grandes œuvres. Versailles est un livre de 1000 hectares qui vous apprend constamment quelque chose. Si les visiteurs du monde entier y viennent, c'est qu'ils savent qu'ils en retireront des leçons. Pas seulement du point de vue de l'histoire, mais aussi de la mythologie. Le rapport avec le ciel, l'eau, les dimensions...

C'est l'apaisement. Pour moi, Versailles, c'est Bach. Quand je suis angoissé, j'y viens et brusquement je suis dans une cantate. Le Canal est une cantate.

C.P. : C'est votre sentiment à vous, unique. Et cela tous les sondages, qui sont censés nous apprendre les attentes de nos visiteurs, en temps réel, ne nous le diront jamais. C'est toute la complexité d'accueillir 7,5 millions de visiteurs qui, chacun, ont une « certaine idée de Versailles ». Il faut que la réalité ne frustre aucune attente, qu'elle soit celle d'une émotion, soleil couchant sur la galerie des glaces ou d'une expertise politique de l'allégorie de Latone, ou simplement d'un moment partagé dans l'ombre d'un bosquet.

E.O. : Il y a une très belle phrase d'André Le Nôtre rappelée dans la visite des jardins : « L'œil crée la perspective, la marche la fait vivre. » Quand on marche, on apprend au fur et à mesure. Comme dans la lecture : chacun fait son jardin. Et comme les livres, aucun jardin n'est semblable. Chaque promenade crée son jardin. Je suis peut-être venu mille fois à Versailles, à chaque fois j'ai vu un autre Versailles. Ça dépend d'un point de vue, d'un moment, d'un nuage, de la lumière... Chacun se crée son Versailles.

C.P. : C'est pourquoi nous voulons en montrer la magie sous toutes ses formes. Depuis plusieurs décennies, l'évocation de la vie de cour est au cœur de la politique de restauration et de remeublement conduite par nos conservateurs. Ainsi cette année, avons-nous ré-ouvert les appartements de Mesdames qui nous entraînent dans les pas des filles de Louis XV. Mais je pense qu'il faut aussi ouvrir nos collections même de façon exceptionnelle, susciter l'événement qui crée les souvenirs et donne envie de revenir à Versailles : ainsi, à l'occasion des Journées du Patrimoine, avons-nous ouvert l'aile du Midi... C'est une gageure quand on évoque le « tourisme de masse » – quel vilain mot ! – mais il faut donner à chacun le sentiment que sa visite est unique. C'est ainsi que nous vous avons demandé de faire visiter les jardins pour l'application numérique que nous développons avec Orange, comme nous l'avons suggéré à Giuseppe Penone...

E.O. : Cette question me paraît déterminante : comment garder une intimité dans la foule ?

C.P. : C'est mon obsession : montrer qu'on peut voir Versailles autrement au gré de visites thématiques, de manifestations exceptionnelles, d'ouverture de salles trop souvent fermées. Que ceux qui reviennent à Versailles ne se laissent pas décourager par la foule.

E.O. : C'est aussi une leçon inouïe de la réalité d'aujourd'hui : demander à chacun un minimum d'effort : qu'il se crée son Versailles, hors d'un parcours imposé. C'est seulement ainsi que la foule devient une somme d'individus, de personnes. Alors qu'en imposant un parcours, c'est tout le contraire : une somme de personnes se transforme en une foule.

C.P. : Nous devons proposer des « chemins de traverse » aux visiteurs. Nous devons leur dire : vous pouvez aller directement à la galerie des Glaces. Mais prenez plutôt le chemin des Jardins. Allez à Trianon ! Mesurez la variété, l'immensité, la grandeur uniques de ce domaine ! Et puis vous reviendrez dans les appartements royaux quand la foule se sera dispersée.

E.O. : Dès l'âge de 18 ans, j'ai dragué à Versailles comme nulle part ailleurs ! Versailles a aussi été pour moi un lieu de sport. Pendant 15 ans, mon père a présidé le cercle nautique. On connaît mal cette vieille tradition nautique de la Petite Venise.

J'ai un peu ramé aussi. Je me souviens d'un samedi matin d'octobre, au milieu du brouillard... Voir Versailles comme un cadre de vie, n'est-ce pas une autre manière de tisser le lien avec le passé ?

C.P. : C'est très important. Aujourd'hui, Versailles épouse son époque mais toujours nous oblige. La modernité n'est pas antinomique de la défense du patrimoine. Au contraire, elle nous offre de nouveaux moyens de les faire connaître. Je pense au numérique ou, dans un tout autre domaine, la transmission des savoirs. Tous ces réseaux irriguent Versailles.

DES AMBASSEURS POUR LES MÉTIERS ET LA CONSERVATION DE VERSAILLES

E.O. : Il faut rappeler combien de métiers d'excellence sont nécessaires pour que Versailles demeure.

C.P. : Nos fontainiers, par exemple, sont uniques au monde. Je me réjouis qu'ils aient enfin obtenu le statut de « métier d'art ». Il faut visiter Versailles à travers les métiers et non seulement dans l'histoire. Montrer aux élèves, aux apprentis, la tapisserie d'un fauteuil, la dorure à la feuille d'or d'une boiserie, un marbre... Ici chaque pièce de mobilier raconte le travail d'un ébéniste ou le geste d'un tapissier.

E.O. : Il y a un côté « Arche de Noé des métiers » que j'avais déjà ressenti à Rochefort. Tous ces métiers ensemble concourent à l'excellence. C'est ensemble qu'ils ont fait ça. On ne peut pas imaginer les jardins sans la musique. Le siècle d'or, c'est un autre mot pour l'amitié. Ils se font la courte échelle. Et nous, de les admirer nous sommes plus grands. C'est tout cela qu'il faut maintenir. Je sais qu'il y a des moyens. Et pourquoi, comme à l'Unicef, ne désignez-vous pas des ambassadeurs de Versailles ?

C.P. : C'est exactement ce que nous faisons, nous construisons notre réseau d'ambassadeurs...

E.O. : On n'est pas dans un conte de fée. Versailles est, sans arrêt, la preuve que tout est possible.

C.P. : ...La preuve que tout est possible aujourd'hui. Il y a à Versailles, un « échantillon » de ce qu'était la France, de ce qu'elle est. Je crois que ça traverse le temps. Les lieux – le Petit théâtre de la Reine, la salle du Jeu de Paume... – font écho à nos propres préoccupations. L'évocation du passé n'est pas nostalgique, elle donne l'énergie pour le présent. Il y a peu de lieux qui offrent cela.

E.O. : La modernité n'a pas le monopole de l'énergie. J'ai à Versailles le même sentiment de recharger mes batteries qu'à New York. Versailles comme capitale de l'avenir et non pas comme « mijotage » du passé.

C.P. : C'est De Gaulle recevant Nixon qui, en regardant la perspective, lui dit : « Ici, commence l'Europe. » De Gaulle dit cela à cet endroit-là. Là où Louis XIV aurait pu le dire...

E.O. : C'est là aussi que Mitterrand reçoit, en 1982, les pays du G7 pour montrer que les socialistes, c'est aussi la France. Il y a plein d'histoires de Versailles. Versailles a tissé ma vie. Comme vous le dites, chaque génération – c'est ça le principe du chef-d'œuvre – le réinvente comme elle réinvente Shakespeare, parce qu'on a besoin de ce socle-là. Vous pourriez demander aux visiteurs du monde entier : pourquoi Versailles ? On aura plein d'idées.

C.P. : Et ensuite, nous en ferons un livre...

DATES CLÉS

1

AVRIL 2013

La rénovation des appartements de Mesdames est achevée

2

JUSQU'AU 17 MARS 2013

Fin de l'exposition
Versailles et l'Antique

3

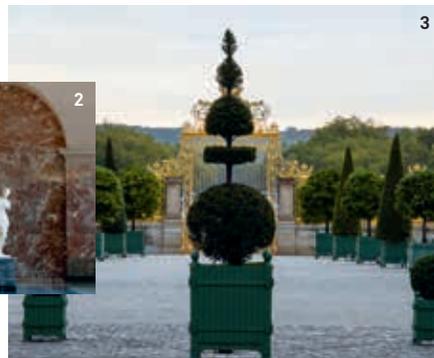
11 MARS

Lancement de l'année Le Nôtre

4

12 MARS

Début du chantier
du bassin de Latone



5

**DU 16 AVRIL
AU 14 JUILLET 2013**

Exposition
Trésors du Saint-Sépulcre

6

**DU 27 AVRIL
AU 21 JUILLET 2013**

Exposition *Madame Elisabeth,
une princesse au destin tragique*

7

18 MAI

Nuit européenne des musées

8

1^{er} ET 2 JUIN 2013

3^e édition du salon *Lire au jardin*

9

14 JUIN

Grandes Eaux Nocturnes suivies du bal de l'Orangerie



9

10

**DU 11 JUIN
AU 31 OCTOBRE**

Exposition d'art contemporain, Giuseppe Penone Versailles 2013



10

11

**DU 2 JUILLET
AU 29 SEPTEMBRE 2013**

Exposition *Fleurs du roi*



11

12

21 JUILLET

Arrivée du tour de France au Château de Versailles



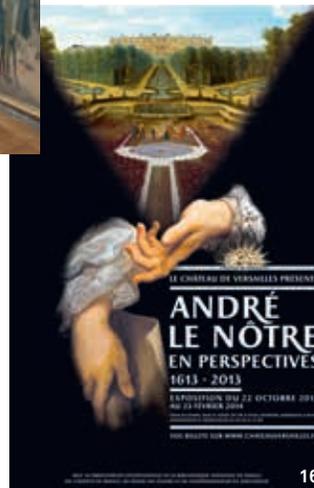
12



14



13



16

13

AOÛT

Restauration du tableau *Les cinq sens* de Jean-Baptiste Oudry

14

14 ET 15 SEPTEMBRE 2013

Journées européennes du Patrimoine

15

3 OCTOBRE

Lancement de la nouvelle application «Jardins de Versailles»

16

**DU 22 OCTOBRE 2013
AU 23 FÉVRIER 2014**

Exposition *André Le Nôtre en perspective, 1613 - 2013*

17

NOVEMBRE 2013

Acquisition *Marie-Josèphe de Saxe en marmotte* de Jean-Marc Nattier



17

18

11 NOVEMBRE 2013

Installation d'un nouveau lustre dans l'escalier Gabriel créé par Ronan & Erwan Bouroullec

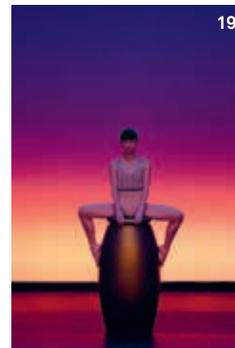


18

19

**DU 12 AU 19
DÉCEMBRE 2013**

« Les Nuits » à l'opéra Royal, nouvelle création du chorégraphe Angelin Preljocaj



19

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

L'ANNÉE LE NÔTRE

LA RÉOUVERTURE
DES APPARTEMENTS
DE MESDAMES





L'ANNÉE « LE NÔTRE »

LES EXPOSITIONS

L'offre culturelle de l'année 2013 a été centrée autour de la figure de l'architecte des jardins de Versailles, André Le Nôtre, à l'occasion du quadricentenaire de sa naissance. Si de nombreux événements ont célébré, partout en France, l'œuvre du jardinier du roi Soleil dans le cadre de cette « année Le Nôtre », le château de Versailles s'est distingué par l'envergure de sa programmation :

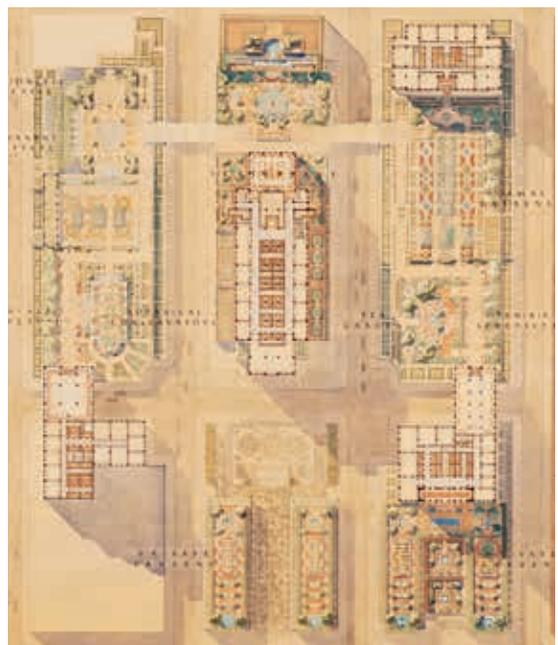
expositions, restaurations historiques de grande ampleur, organisation d'événements, nouveaux parcours de visite, programmes de médiation à destination des différents publics de Versailles, soutenus par une campagne de communication importante et la création d'une identité visuelle spécifique pour la manifestation.



LE NÔTRE : DE VERSAILLES À NEW-YORK

Fruit d'un long travail de recherches, cette exposition a offert une nouvelle image de ce qu'ont été l'homme, son art et son influence, allant souvent à l'encontre des idées reçues. Le propos de l'exposition est articulé autour de trois sections. La première était consacrée à l'homme, sa carrière et son exceptionnelle collection d'œuvres et d'objets d'art. La seconde portait sur la relation entre Le Nôtre et son ouvrage majeur – Versailles –, et la troisième mettait en valeur son influence incontournable dans le domaine du paysage, de 1700 à aujourd'hui. Issu d'une famille de jardinier du roi, Le Nôtre a hérité du réseau professionnel de son père et de son grand-père, ce qui lui permit de se constituer très rapidement une clientèle prestigieuse. Durant sa formation à l'atelier du peintre Simon Vouet, il côtoie de nombreux artistes et hérite de nombreuses influences européennes.

Reconnu pour son art de la symétrie et sa maîtrise de l'optique, qui transparait notamment par l'utilisation d'anamorphoses, Le Nôtre s'adapte au terrain et aux demandes des commanditaires : Vaux-Le-Vicomte, Juvisy ou encore à travers la terrasse de Saint-Germain-en-Laye... Au XX^e siècle, les constructions paysagères de Le Nôtre constituèrent des modèles pour les urbanistes et les architectes modernistes qui cherchaient à planifier l'espace à grande échelle. Son œuvre à Versailles leur fournit en particulier un schéma unitaire pour articuler ville et paysage. Le Nôtre a également trouvé un écho chez les minimalistes américains avec l'exemple du mémorial partout en France du 11 septembre à New-York qui demeure une interprétation puissante de l'œuvre du jardinier de Louis XIV.



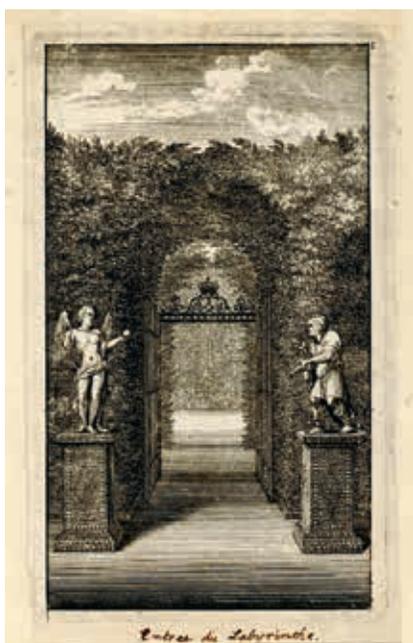


« FLEURS DU ROI » À TRIANON

La flamboyance et la diversité des essences des jardins de Trianon n'auraient sans doute pas été présentes si, dès le XVII^e siècle, une passion constante pour la botanique n'avait autant animé la cour. L'été de l'année Le Nôtre a donc été l'occasion d'une exposition dévoilant les joyaux de la collection des vélins du Muséum, collection initiée par Gaston d'Orléans, afin d'étudier et de conserver les fleurs les plus rares. Jardins fleuristes et jardins de senteurs, les parterres de Trianon, dessinés par Claude Le Bouteux, un neveu de Le Nôtre, comportaient des fleurs que Colbert avait fait venir de France et d'Europe. Ils étaient savamment plantées selon des schémas préétablis, dans des pots, de manière à orner les jardins sans qu'ils se fanent. Jacinthes bleue turquin, jonquilles de Provence, narcisses de Constantinople, lys, cyclamens de Saint-Claude, tubéreuses, oreilles d'ours, dégageaient de tels parfums qu'il fallait parfois quitter les jardins, ainsi que le rapporte Saint-Simon.

ART CONTEMPORAIN : PENONE À VERSAILLES

A l'été 2013, l'artiste italien Giuseppe Penone est venu dialoguer avec les jardins de Le Nôtre : avec ses œuvres aux matériaux naturels (bois, pierre, marbre) il instaure une discussion muette entre nature et culture, entre ordre plastique et végétal. Ses œuvres de grandes dimensions, sculptures d'arbre en bronze dans lesquelles sont insérées de lourdes pierres, se sont inscrites dans les jardins dessinés par André Le Nôtre comme des ponctuations nouvelles, en subtile harmonie avec le site. Il ne s'agissait pas d'affronter le décor historique mais de l'accompagner sans le heurter en construisant un parcours cohérent avec le Domaine qui s'étend du Château à la grande perspective des jardins jusqu'au bosquet de l'Étoile. Les 17 œuvres ont rythmé le Jardin de Le Nôtre, des Terrasses au Parterre de Latone et du Tapis Vert au Grand Canal.



UN BOSQUET DISPARU : « LE LABYRINTHE DE VERSAILLES, DU MYTHE AU JEU »

Bien qu'il ait disparu en 1775, le bosquet du Labyrinthe qui se situait dans les jardins de Versailles conserve aujourd'hui une aura de mystère et contribue à la fascination exercée par le Château. Dessiné et planté dès 1665 par Le Nôtre, il occupait l'emplacement actuel du bosquet de la Reine. D'abord simple circuit d'allées sinueuses, le Labyrinthe fut agrémenté entre 1671 et 1674 d'un réseau de 38 fontaines, chacune représentant un épisode tiré des fables d'Esopé. L'entretien coûteux eut raison de lui et il fut détruit en 1775 à la demande de Louis XVI. L'exposition a été organisée à la Bibliothèque municipale de Versailles avec le soutien exceptionnel du château de Versailles et le concours du Centre de recherche du château de Versailles, la Direction régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France et le Conseil général des Yvelines. Installée dans l'enfilade des cinq salles de la galerie des Affaires étrangères de Louis XV, l'exposition a présenté des pièces évoquant ce bosquet disparu. La symbolique du labyrinthe, sa postérité, sa notoriété et ses échos historiques, littéraires ou musicaux ont également été abordés. La cinquième et dernière salle entrait en résonance de manière plus contemporaine avec les multiples illustrations du mythe.

LA RESTAURATION DE LATONE

Depuis plusieurs années, la structure du buffet d'eau central qui supportait le décor de statues et les réseaux de fontainerie était gravement fragilisée par l'usure de ses fondations d'origine. À cela s'ajoutait l'usure de temps qui a altéré l'étanchéité de l'édifice et encrassé les marbres et les statues.

L'urgence de la situation imposait d'agir rapidement : un mécénat de la fondation Philanthropia en 2012 a permis de lancer le chantier et de communiquer sur l'importance des savoir-faire des métiers d'art, qui permettent de conserver de tels joyaux du patrimoine français.



1. Démontage des sculptures, des marbres, de la maçonnerie et des canalisations

2. Restauration des éléments en atelier

3. Remontage du bassin de Latone

4. Le parterre se redessine selon les broderies historiques

5. Un dispositif de médiation exceptionnel

Un dispositif de médiation (belvédère, atelier, salle multi-média) a été mis en place pour promouvoir les différents métiers d'arts mobilisés pour la restauration du bassin. Cette démarche volontariste de transmission des savoir-faire et des techniques est issue de la volonté du mécène

Philanthropia. Outre l'atelier qui permet au public d'observer le travail unique des fontainiers, le belvédère du chantier prolonge ce système informationnel en invitant les visiteurs à s'approcher au plus près des travaux. Il fait ainsi de ce chantier un temps fort et pédagogique des jardins d'André Le Nôtre.

UNE EXPOSITION SUR LES MÉTIERS D'ART

Fontainiers, restaurateurs de marbre et de métal, doreurs, jardiniers doreurs, jardiniers. Ces gardiens de notre patrimoine ont un savoir, une technique complexe, longue à acquérir et à maîtriser. Ils ont tous participé à la restauration du bassin de Latone, faisant l'objet d'une exposition.

Eux seuls savent aujourd'hui réaliser une soudure en plomb à la louche comme au XVII^e siècle, tailler une topiaire, chiquer une dorure, faire un ajutage en bronze. Les métiers d'art sont détenteurs d'un savoir-faire unique : sa transmission aux générations futures est essentielle.



1. Les fontainiers

Les fontainiers de Versailles entretiennent et restaurent le réseau hydraulique extrêmement sophistiqué composé à 80 % de fonte et 20 % de plomb. Plus qu'un métier, la fontainerie à Versailles est un héritage riche de techniques traditionnelles et artisanales. C'est ce savoir-faire unique en France que l'équipe met au service de la restauration du bassin de Latone, afin de l'entretenir et de lui rendre sa composition d'origine.



2. Les jardiniers

En 2013, fidèles à la grande tradition des parterres de broderie, les jardiniers ont rendu au parterre de Latone le visage qu'André Le Nôtre lui avait donné à l'origine. Ils poursuivent ainsi le plan de restauration initié après la tempête de 1990, dont l'objectif est de retrouver le jardin de Louis XIV à son apogée en 1700.

3. Les maçons

À la fois héritiers des tailleurs de pierre du Grand Siècle et ouvriers recourant à des techniques contemporaines, les maçons assureront la pérennité de l'ensemble de la restauration. Ils interviendront sur toutes les structures du bassin, depuis les galeries souterraines creusées au XVII^e siècle jusqu'au système de fixation des marbres décoratifs.

4. Les restaurateurs de métal

À l'exception du groupe en marbre de Latone et ses enfants, l'ensemble du décor sculpté du bassin de Latone a été exécuté en plomb doré au XVII^e siècle. Paysans, grenouilles, lézards et tortues passeront tous entre les mains des restaurateurs de métal avant d'être confiés aux doreurs pour la touche finale de la restauration.

5. Les restaurateurs de marbre

travaillent à rétablir l'esthétique originale du bassin de Latone, faite de l'opposition entre l'or mat des décors sculptés en plomb, la blancheur éclatante du marbre du groupe Latone et ses enfants et les irisations colorées des marbres décoratifs. Une fois démontées, ces plaques de marbre sont transportées à l'atelier de restauration.

FAIRE CONNAÎTRE LA FIGURE D'ANDRÉ LE NÔTRE



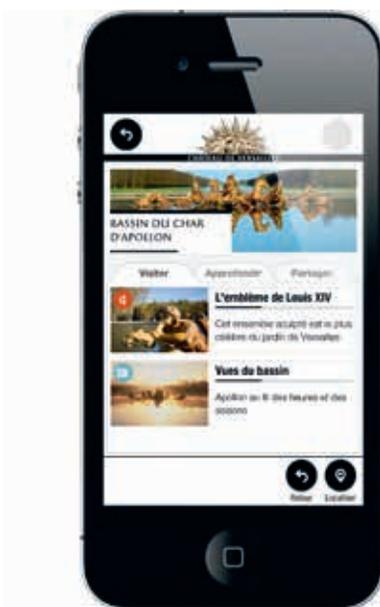
CATALOGUE ANDRÉ LE NÔTRE EN PERSPECTIVES

Sous la direction de Béatrix Saule, Patricia Bouchenot-Déchin et Georges Farhat (Hazan)

Ouvrage de référence publié à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance d'André Le Nôtre (1613-2013), ce livre est aussi le catalogue officiel de l'exposition *André Le Nôtre en perspectives*, 1613-2013 organisée au château de Versailles. Réunissant les meilleurs spécialistes de l'histoire des jardins, des sciences et des techniques, mais aussi de l'histoire de l'art ou des institutions, cet ouvrage à l'approche transversale révisé les idées reçues sur celui qui a été tout à la fois jardinier et dessinateur du roi, mais aussi contrôleur général des Bâtiments, jardins, arts et manufactures de Louis XIV sur sa manière d'œuvrer en tant qu'architecte de l'espace, son rôle d'ingénieur, sa passion de collectionneur et l'héritage de ses conceptions, du XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

SUIVRE LE CHANTIER EN DIRECT SUR INTERNET

Pour la première fois, les internautes suivent en direct un grand chantier de restauration sur le site internet www.latone.chateauversailles.fr mis en ligne en mars 2013. Une frise chronologique retrace les avancées quotidiennes des travaux au moyen de centaines de photos et de vidéos. Passionnés et curieux découvrent ainsi les métiers engagés dans la restauration – jardiniers, fontainiers, architectes et restaurateurs – et posent directement leurs questions à l'équipe chargée du chantier. Les internautes prennent également connaissance de la légende mythologique de Latone et de l'histoire du bassin. Ce site est disponible en français, anglais, espagnol et japonais.



UNE NOUVELLE APPLICATION « JARDINS DE VERSAILLES »

Composé de commentaires audios ou vidéos, la visite découverte permet d'explorer librement les jardins grâce à ceux qui les étudient ou qui les font vivre : conservateurs, fontainiers, jardiniers ou encore architectes. Des contenus additionnels proposent le regard de personnalités sur les Jardins. En 2013, ce sont Érik Orsenna, écrivain et académicien, et Giuseppe Penone, artiste contemporain, qui accompagnent les visiteurs dans leur promenade. Érik Orsenna raconte « ses » jardins de Versailles et l'histoire de leur créateur, André Le Nôtre, tandis que Giuseppe Penone présente ses œuvres exposées dans les jardins. L'application abrite également un parcours ludique et éducatif spécialement conçu pour les enfants. Ces derniers accompagnés de leurs parents sont invités à suivre un parcours composé de neuf énigmes. Dans la lignée des Francine, illustre famille de fontainiers de Versailles, les enfants mettent les fontaines en eau avant l'arrivée du roi et obtiennent ainsi leur diplôme de Maître-Fontainier. Afin d'accompagner au mieux le visiteur dans sa promenade, cette application a été enrichie et propose de nouvelles fonctionnalités innovantes : guide de visite modulable conduit par des conservateurs ou des invités de marque, plan interactif en 3D et géolocalisation, dispositif pilote permettant de partager son expérience de visite. En se connectant à Facebook, le visiteur peut par exemple créer sa galerie personnelle qu'il alimente avec ses photos, commentaires et enregistrements audio. Entièrement gratuite, l'application est disponible sur l'App Store et sur Google Play, en français et anglais. Un dispositif promotionnel TV et Web est retransmis sur les différents supports d'Arte.

L'ANNÉE LE NÔTRE AU CŒUR DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE PRESSE

Dans le cadre de l'année Le Nôtre plusieurs médias ont suivi Versailles durant plusieurs mois, afin de faire découvrir au plus grand nombre les jardins de Versailles, leur histoire, les métiers qui les font vivre et les actualités qui s'y sont déroulées en 2013. Ainsi, deux grands documentaires ont mobilisé toutes les équipes du château de Versailles durant plusieurs mois : *Versailles et Le Nôtre, une passion française* (diffusé sur France 5 le 15 septembre 2013, dans le cadre des Journées européenne du Patrimoine) et *Le Nôtre en ses jardins* (proposé par ARTE le 27 octobre 2013, au moment de l'ouverture de l'exposition *André Le Nôtre en perspectives. 1613-2013*).

CAMPAGNE INSTITUTIONNELLE ANNÉE LE NÔTRE

En 2013, l'Année Le Nôtre a permis de fédérer les actions de communication avec l'élaboration d'une identité visuelle centrée sur la figure d'André Le Nôtre à Versailles. Les objectifs étaient de mettre en avant les différents événements de cette commémoration mais aussi les jardins de Versailles et leur actualité, positionnant ainsi le château de Versailles comme le référent de l'année en France. Le dispositif de communication a été ponctué par 4 grands temps forts :

- Janvier 2013 : dévoilement de l'identité visuelle de « Année Le Nôtre », à l'occasion des vœux fin d'année ;
- Mars 2013 : lancement d'une nouvelle campagne de communication portée par l'accroche « En 2013, Versailles cultive son jardin » déclinée en 3 visuels ;
- Septembre 2013 : 2^e vague de la campagne destinée à mettre en avant les expositions *Fleurs du Roi* et *Penone Versailles* notamment auprès du public francilien ;
- Octobre-Décembre 2013 : campagne *André Le Nôtre en perspectives, 1613 - 2013*.

Ce dispositif de communication a été soutenu à l'année par des partenaires média puissants tels que : France Télévision, France Info, MK2, Rustica, *Direct Matin*, *Le Parisien*, *L'Express*. Enfin, un partenariat d'envergure a été développé avec Arte France autour de l'exposition, avec notamment la réalisation d'une bande annonce de l'exposition diffusée sur You Tube, France 2, France 3, France 5, Arte, dans les salles MK2.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Dans le cadre de l'Année Le Nôtre, une journée dédiée à la formation des enseignants a été proposée dans les Jardins à l'automne, permettant d'accueillir 317 enseignants issus des académies de Versailles, Amiens, Caen, Paris et Orléans-Tours. Tout au long de cette journée, 28 parcours de visites en lien avec les objectifs pédagogiques des programmes de l'Éducation nationale étaient proposés afin de permettre aux enseignants d'acquérir des connaissances sur le thème des Jardins. Ce rendez-vous a été l'occasion d'offrir aux enseignants des rendez-vous privilégiés avec des professionnels aux profils très variés : conservateur, architecte en chef des monuments historiques, commissaire d'exposition, ingénieur, fontainier, jardinier, archéologue, restaurateur de marbre, conférencier et animateur. Une journée a également été organisée pour des travailleurs en chantiers d'insertion membres de la FNARS (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale). Au cours de cette journée, près de 250 personnes ont pu rencontrer les jardiniers de Versailles autour d'une démonstration de rencaissage et d'une visite du parterre de l'Orangerie, visionner un film sur l'histoire des jardins de Versailles et les métiers de jardiniers et de fontainiers et suivre une visite sur le thème des « jardins et bosquets ».



LA RÉOUVERTURE DES APPARTEMENTS DE MESDAMES

Sous la conduite de Béatrix Saule, Directeur du musée national, le comité de remeublement de Versailles qui réunit les conservateurs de Versailles mais aussi les experts des musées partenaires, du Mobilier national et le décorateur-muséographe Jacques Garcia, a rendu à cet ensemble prestigieux son éclat pour l'intégrer dans le grand circuit de visite. Six des neuf pièces qui composent ce double appartement ont été entièrement remeublées. Pour les pièces principales, des tentures et rideaux en soieries de Lyon, des meubles d'ébénisterie et des objets d'art de provenance royale ou princière ont été sélectionnés, agrémentés par des dépôts du Louvre et du Mobilier national ou de nouvelles acquisitions. Pour achever cette opération considérable, la deuxième phase a été amorcée dès la fin d'année 2013. Il s'agissait du traitement des sièges de Foliot pour la bibliothèque et surtout du retissage de deux prestigieuses étoffes, l'une pour l'ameublement du grand cabinet de Madame Victoire, l'autre pour couvrir le mobilier « aux aigles » de la chambre de Marie-Antoinette à Saint-Cloud qui garnira le cabinet intérieur de Madame Adélaïde. Un travail notable de recherche scientifique a été fait en amont pour définir l'état historique de l'ameublement. À partir des inventaires du Garde-Meuble, la confrontation avec l'état des collections s'est faite pour mettre en valeur les ensembles prestigieux de sièges, le « mobilier des dieux », « mobilier aux aigles », « mobilier de Gustave III ».

Il en va de même des objets d'arts provenant du château de Bellevue, la résidence d'été de Mesdames, qui ont été sortis des réserves et regroupés. Biscuits de Sèvres, bronzes, flambeaux rappellent le goût de Mesdames. Un dépôt exceptionnel du Metropolitan Museum à New-York a permis de réunir, en complément des acquisitions de Versailles, l'ensemble des cinq vases de porcelaine verte de Sèvres qui appartenaient aux filles de Louis XV. Il est désormais possible de les admirer dans la chambre de Madame Victoire. Les instruments de musique disposés dans le grand cabinet de Madame Adélaïde et les portraits des princesses par les plus grands portraitistes du XVIII^e – Nattier, Drouais, Heinsius... – viennent renforcer cette évocation du goût des princesses pour les arts, la lecture et la musique et donnent à ces lieux leur atmosphère vivante. Cette opération de longue haleine est l'aboutissement d'un ouvrage collectif avec les métiers d'art (tisseurs, passementiers, tapissiers, ébénistes, menuisiers, doreurs). Elle s'est achevée avec une mise en lumière délicate pour retrouver l'ambiance de ces appartements qui figurent parmi les plus prestigieux du château.

LES APPARTEMENTS DE MESDAMES, UN CHÂTEAU DANS LE CHÂTEAU



LA PREMIÈRE ANTICHAMBRE DE MADAME VICTOIRE

Pièce d'ouverture de l'appartement de Madame Victoire, cette première antichambre était accessible à tous ceux qui souhaitaient approcher la princesse. Sobrement décorée à l'origine, elle n'a pas conservée, par la suite, ses dispositions architecturales du XVIII^e siècle. Elle est présentée suivant une muséographie faisant écho aux palais du siècle suivant.

LA PIÈCE DES NOBLES DE MADAME VICTOIRE

Considérée comme la seconde antichambre de Madame Victoire, la pièce des Nobles est consacrée aux présentations plus officielles. Cette pièce présentait un caractère démodé dans la plupart de ses éléments. Des portières en tapisserie des Gobelins tissées pour Louis XIV couvraient trois portes; une seule aujourd'hui est équipée d'un modèle dit « de Mars » dessiné par Charles Le Brun.



LE GRAND CABINET DE MADAME VICTOIRE

C'est dans cette pièce centrale de l'appartement que Madame Victoire reçoit les membres de la Cour pour des lectures, des concerts privés ou pour jouer aux cartes. Jouissant d'une double exposition sur les parterres d'eau et du Nord, le grand cabinet était essentiellement meublé de ployants. A défaut de ces sièges d'étiquette, il a paru opportun de présenter le mobilier acheté par le Garde-Meuble de la Couronne en 1784, pour être placé dans l'appartement préparé à l'occasion de la visite de Gustave III de Suède.



LA CHAMBRE DE MADAME VICTOIRE

Dans ce lieu d'intimité où se déroule pourtant un cérémonial quotidien rigoureux en présence d'une société restreinte, de nombreux éléments ont été conservés. Notamment le chiné à la branche posé en 1982, le lit à la turque associé à une impériale déposée par le Mobilier national ainsi que les deux encoignures livrées pour cette pièce en 1769. En outre, les trois vases de Sèvres installés sur la cheminée constituent l'une des acquisitions majeures réalisées par le Château.

LE CABINET INTÉRIEUR DE MADAME VICTOIRE

Plus petite pièce des appartements officiels, le cabinet intérieur accueille le **grand bureau plat** créé par Jean-Henri Riesener, faisant partie des dépôts les plus récents du musée du Louvre. Grâce au dépôt du Mobilier national, la pièce a pu s'enrichir également de deux meubles d'un autre style, par Étienne Levasseur: une petite bibliothèque à un battant et un secrétaire à cylindre à gradin.



LA BIBLIOTHÈQUE DE MADAME VICTOIRE

Les filles de Louis XV cultivaient un goût certain pour la lecture. La bibliothèque de Madame Victoire a reçu l'ensemble des sièges de Nicolas-Quinibert Foliot dédiés à l'origine à Marie-Antoinette, donnant à la pièce son confort et son luxe. De nombreux livres provenant de la bibliothèque municipale de Versailles viennent garnir les armoires.



LE CABINET INTÉRIEUR DE MADAME ADÉLAÏDE

C'est par cette pièce que l'on pénètre aujourd'hui dans les appartements de Madame Adélaïde. Les boiseries qui décoraient les murs du cabinet ont en grande partie disparu, et seuls les encadrements des dessus-de-porte sont d'origine. À terme, prendra place dans ce salon le mobilier provenant de la chambre de Marie-Antoinette à Saint-Cloud, livré par Jean-Baptiste Claude Sené.

LA CHAMBRE DE MADAME ADÉLAÏDE

Cette pièce richement décorée change deux fois par an de tissus. À l'époque de Mesdames, il existe en effet un décor d'été et un d'hiver dans les appartements officiels. On dépose alors les tissus et on les remplace : velours pour l'hiver et tissus plus légers pour l'été. Cette gestion permet l'entretien de ces tissus précieux, qui sont ainsi mieux conservés.



LE GRAND CABINET DE MADAME ADÉLAÏDE

Le grand cabinet demeure l'endroit par excellence pour accueillir les réceptions de la princesse. Il était à l'origine essentiellement meublé de ployants, sorte de tabourets d'apparat, qui ont aujourd'hui disparu. Le mobilier présenté actuellement évoque l'atmosphère qui régnait à Bellevue. Il comporte trois instruments de musique (orgue, piano et violon) faisant référence aux nombreux concerts privés qui s'y tenaient à l'époque.

LA SALLE DES HOQUETONS

On appelait « hoquetons », à cause de leur tunique héritée des archers du Moyen Âge, les gardes de la prévôté de l'Hôtel, chargés de la police intérieure du Château. Cette salle, où ils se tenaient habituellement, est la seule à avoir conservé son décor achevé en 1672 qui annonce, en trompe-l'œil, celui de l'appartement des Bains auquel elle donnait accès par deux vestibules.





— LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PATRIMONIALES

PARTIE

1

1.1 COLLECTIONS

1.2 BÂTIMENTS ET JARDINS

1.3 ÉTUDES ET RECHERCHES



1.1 LES COLLECTIONS



Parallèlement à la célébration du quatrième centenaire de la naissance d'André Le Nôtre, qui a mobilisé dans tous les domaines d'activités, qu'il s'agisse de restauration et restitution de grands décors ou d'événements culturels, la politique de remeublement des appartements royaux et princiers s'est poursuivie.

Les efforts se sont concentrés sur la partie nord du Corps central du château. En 2013, la Conservation s'est ainsi attachée à restituer au rez-de-chaussée, les appartements de Mesdames, filles de Louis XV. (lire également p.20)

1.1.1 ACQUISITIONS, PRÊTS ET DÉPÔTS

La politique d'enrichissement des collections privilégie les acquisitions et les dépôts en lien avec les projets muséographiques de l'Établissement et se poursuit tout au long de l'année. Elle s'est recentrée en 2013 autour des actions prioritaires de remeublement des appartements royaux et princiers.

Les acquisitions 2013 concourent naturellement à la mise en valeur de la présentation de ces espaces : dans les appartements de Mesdames avec l'acquisition d'un tapis de la Manufacture royale de la Savonnerie, (1761), du modèle de celui de la seconde antichambre de Madame Victoire ainsi qu'un tabouret de pied estampillé Boulard et livré pour Madame Victoire à Bellevue ; dans la salle de bains de Louis XVI, un remarquable vase-pendule à fond beau-bleu, daté de 1775 de la manufacture royale de porcelaines de Sèvres, acquis par Louis XVI en 1777 ; dans la chambre de Louis XVI, une sculpture en bois doré du pélican se saignant pour nourrir ses enfants, emblème figurant sur le couronnement du lit du roi ; enfin dans les cabinets scientifiques, une pendule du modèle de la bibliothèque sous combles. La collection des porcelaines s'est également enrichie d'un seau à verre du service perles et barbeaux de Marie-Antoinette et d'un pot à jus du service « à frise riche en couleur et riche en or » de la manufacture royale de porcelaine de Sèvres (1784). Parallèlement, le département des peintures a acquis une série de portraits de la famille royale : le duc de Bourgogne, frère aîné du duc de Berry futur Louis XVI et le duc de Berry, futur Louis XVI (deux huiles sur toile de Jean-Martial Frédou). Plusieurs œuvres liées à l'histoire du Château et à ses personnages ont également été acquises : des vues de Versailles (château, avant-cour) ainsi qu'un dessin de Charles Monnet, le Dauphin, fils de Louis XV, et la Dauphine assistant à la leçon donnée à leurs trois enfants. On retrouve également une huile sur toile de Girardet représentant la visite de la reine Victoria au hameau de la Reine, et enfin, deux autres portraits, *Jules-Hardouin Mansart*, gravure d'après Hyacinthe Rigaud et *Thierry Ville d'Avray* par Alexandre Roslin.

Les acquisitions, toutes sources confondues (crédits E.P.V., dons des Amis de Versailles, mécénat d'entreprise et autres), ont atteint le chiffre remarquable de **3 941 101,71 euros** pour l'année 2013. L'activité liée aux dépôts aura été principalement marquée par un nouvel échange entre Versailles et le département des objets d'art du Louvre, en vue de la réouverture complète de celui-ci au public, prévue au printemps 2014. Ce dernier dépôt est la poursuite de la politique d'échanges amorcée il y a quelques années entre les deux établissements : au total, **7 meubles** et objets dont la table mécanique par Riesener ainsi qu'une série de chaises en bois peint du XVIII^e siècle. Versailles aura également apporté sa contribution à l'ouverture de la maison des Lumières – Denis Diderot à Langres et au Mucem de Marseille. Avec le Mobilier national, les échanges se sont poursuivis en vue d'améliorer encore la présentation au public des appartements royaux et princiers : la tapisserie du Parnasse de la tenture de la galerie de Saint-Cloud pour le Grand Couvert de la reine, et **la lanterne du cabinet de Louis XVI** qui est venu compléter un dépôt de la Bibliothèque nationale, la maquette en plan-relief du château de Bellevue mis en place dans les appartements de Mesdames.

Les prêts aux expositions sont restés stables, principalement les peintures dont quelques œuvres emblématiques : *La diseuse de bonne aventure* de François Boucher, *Marat assassiné* et *Bonaparte franchissant le Grand Saint-Bernard* de David, et enfin, une série de portraits de la famille royale peinte par Nattier, à l'occasion d'une exposition consacrée à Marie Leszczyńska à Varsovie.

1.1.2 REMEUBLEMENT ET REDÉPLOIEMENT DES COLLECTIONS DANS LES CIRCUITS DE VISITE

Afin de faire revivre le château de Versailles et de lui redonner l'image d'un palais habité, des opérations de remeublement, de restitution de tissus et des acquisitions d'œuvres rappelant l'esprit historique des lieux, ont été menées. À l'image des pièces de Mesdames, de nouvelles mises en scènes ont permis de mieux restituer l'ambiance de la vie de cour aux XVII^e et XVIII^e siècles dans les appartements royaux et princiers.

LES AUTRES ESPACES DU CHÂTEAU

L'étude scientifique portant sur le **dais et le trône qui meublaient le salon d'Apollon** a été finalisée, l'avancement du projet atteignant désormais l'étude technique de réalisation par les métiers d'art. Enfin, pour compléter l'ensemble des vases de pierre dure ornant la galerie des Glaces (qui en comptait soixante), des socles de marbre ont été réalisés et les tables renforcées pour accueillir la douzaine de **vases de porphyre**, venus récemment du Louvre. Dans le petit appartement du Roi, la livraison des brocards pour la chambre de Louis XVI a permis la couverture des pliants, l'étude de réalisation du lit ayant été achevée en fin d'année. D'autres espaces du château ont bénéficié de légères opérations de remise en état après travaux : remeublement de l'appartement de Maurepas après un rafraîchissement des peintures des pièces, poursuite de l'ameublement de Madame Du Barry et de **la bibliothèque sous combles**. Enfin, pour achever parfaitement la **restauration des salles des Croisades** qui ont accueilli l'exposition « Trésors du Saint-Sépulcre » et qui ont été rouvertes aux visites-conférences, l'ensemble des bronzes (lustres et bras de lumière) ainsi que la **porte de l'hôpital de Rhodes** ont été restaurés.

Le projet de réaccrochage des collections du XVII^e siècle a été revu, densifié, pour une nouvelle présentation des salles Louis XIV aux visites-conférences. Au Grand Trianon, après les étoffes du Boudoir de l'Impératrice en 2012, c'est l'ensemble des **rideaux du corridor de l'aile gauche** qui a été remplacé.

LA VOÛTE DU SALON DE L'ABONDANCE

Parallèlement au chantier de restauration des appartements de Mesdames, le remeublement des appartements royaux s'est poursuivi. Dans le Grand Appartement du roi, la restauration de la voûte du salon de l'Abondance, peinte par René-Antoine Houasse, l'un des plus proches collaborateurs de Charles Le Brun, s'est achevée en fin d'année 2013 pour laisser place à la restauration des stucs. Cette intervention a permis la redécouverte d'une grande partie de la couche picturale originale.



La bibliothèque sous combles de Louis XVI

Revenu à Versailles par voie d'échange avec l'Institut en 2012, le très grand bureau de la Bibliothèque de Louis XVI, dite « bibliothèque des combles », livré par Limonne en 1785, avait été temporairement placé au premier étage du château dans l'ancien billard du roi. En effet, ses dimensions exceptionnelles ne lui permettaient pas de passer par les accès existants vers sa pièce d'origine. Il était néanmoins impératif de lui faire retrouver

son emplacement historique. L'opération fut menée à bien au prix d'un démontage minutieux du meuble. Le plateau a été désassemblé dans toutes ses parties, après en avoir déposé le cuir moderne, non conforme à l'état primitif du meuble de par sa couleur marron. Le réassemblage a ensuite été effectué in situ, suivi de la pose d'un nouveau cuir vert à vignette dorée, conforme à l'état primitif du bureau,

qui a désormais repris son exact emplacement d'origine voulu par Louis XVI en 1785.

1.1.3 RESTAURATIONS DES DÉCORS ET CONSERVATION PRÉVENTIVE

Chaque grande opération de restauration ou de remeublement, comme chaque nouvelle présentation ou exposition, implique toute une série d'interventions sur les œuvres auxquelles contribuent l'ensemble des conservateurs.

S'inscrivant dans la politique de l'Établissement en matière de préservation des décors intérieurs et extérieurs, la restauration de la voûte du **salon de l'Abondance** s'est achevée en 8 mois et sera suivie par celle du salon d'Apollon. Quant aux Jardins, la restauration fondamentale du bassin de Latone en constitue le volet le plus important. Les restaurations courantes et les opérations de conservation préventive ont porté, comme chaque année, sur tous types d'œuvres : suivi sanitaire des sculptures à l'intérieur et à l'extérieur du Château, protection des vases du parc d'après Ballin (3^e phase sur 4), restauration des statues et des bancs, restauration des banquettes historiques, désinfection et restauration des pastels (dernière phase), restauration de peintures et de cadres, d'archives, de dessins d'architecture, de photographies, de livres anciens. Essentiels pour la bonne présentation des œuvres au public, les marchés d'entretien, confiés à des restaurateurs extérieurs, ont été reconduits pour le dépoussiérage des peintures décoratives, des sculptures intérieures et des textiles ainsi que pour l'entretien des pendules, des clavecins, des métaux précieux, des luminaires, des dispositifs muséographiques. Le réaménagement des réserves a franchi cette année un pas décisif grâce à la livraison du Grand Commun.

LE PLAN DE CONTRÔLE CLIMATIQUE

Le plan de contrôle climatique permettant de mesurer et d'enregistrer une couverture régulière et très élargie des espaces muséographiques du Château, de Trianon et des réserves suit son cours. La mémoire des données climatologiques qu'il rassemble permet de connaître et d'analyser les variations de l'environnement des collections et de mieux comprendre les éventuelles altérations que l'on pourrait constater. En toute logique, l'exploitation de ces données est mutualisée avec plusieurs services de l'Établissement.

LUTTE CONTRE LES INSECTES

Une attention particulière a été accordée aux questions d'infestations par les insectes. Des pièges lumineux, également employés par le Muséum national d'Histoire naturelle, avaient été déployés en 2012 dans plusieurs réserves de mobilier. Ce système permet de connaître la nature et l'ampleur d'éventuelles infestations d'insectes, mais surtout d'identifier les spécimens en présence. Il a été étendu aux espaces de réserves du **Grand Commun** en 2013. Des traces d'infestations ont en effet été détectées au printemps. Un traitement curatif a été rapidement mis en place.

RETROUVER LA CONFIGURATION ORIGINALE DU BASSIN ET DES PARTERRES DE LATONE

L'opération de restauration du bassin de Latone a permis, en outre, la restitution des parterres de Latone en pièces coupées de gazon selon leur dessin d'origine. Ces parterres conduisent à l'entrée du Tapis vert, qui autrefois était marquée par la présence de deux groupes sculptés, le *Persée et Andromède* et le *Milon de Croton* de Puget, chefs-d'œuvre de l'art baroque, commandés pour Versailles. Le musée du Louvre, qui les conserve depuis 1850, avait donné récemment son accord pour la réalisation de moulages.



Le moulage du chef-d'œuvre *Milon de Croton*

Sculpté entre 1672 et 1682, le groupe de *Milon de Croton* fut installé à l'entrée de l'Allée royale par Louis XIV en 1683. L'œuvre est d'une surprenante iconographie: le héros présomptueux, pris au piège de son orgueil et dévoré par une bête sauvage, est en contradiction avec l'image du tout puissant roi-soleil. Exécuté entre 1678 et 1684, le second groupe versaillais de Puget fut installé en 1685 de l'autre côté de l'entrée de l'allée Royale. À la différence

du précédent, il célèbre la figure du roi dans le langage traditionnel de l'héroïsme: dédiée à *Ludovico Magno* (Louis le Grand), l'œuvre met en scène la libération de la princesse Andromède par Persée, fils de Jupiter. Installées en position d'honneur, ces deux œuvres montrent que Versailles ne s'est pas contenté d'accueillir les talents issus du réseau officiel de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Grâce à plusieurs mécènes

(pour Milon: la Fondation Nexans, la société Hugo et C^{ie} et Madame Evelyne Landeau; pour Persée: la Fondation Nexans, la société Hugo et C^{ie}, Monsieur Jacques Morau et Madame Danielle Morau), les deux copies des groupes de Puget ont été mises en place à l'entrée de l'allée Royale le 26 juin 2013, 330 ans après l'arrivée à Versailles du groupe de *Milon de Croton*. Elles ont été réalisées par le procédé du moulage, avec prise

d'empreinte directe sur les œuvres originales, conservées au musée du Louvre.



Le moulage des sculptures de la Grande Commande (1674)

Conjointement aux actions de mécénat menées en faveur des statues du parc depuis 2005, les sculptures de la Grande Commande de 1674, les plus prestigieuses de l'héritage de Louis XIV, font depuis 2010, l'objet d'un programme pluri-annuel qui assure, sur crédits de l'Établissement public, restauration, moulage et exécution de la réplique de remplacement. Cette opération de sauvegarde, indispensable à la survie de ces chefs-d'œuvre,

a concerné en 2013 les statues suivantes : le *Soir* de Desjardins, le *Feu* de Dossier, le *Poème lyrique* de Tuby et le *Colérique* de Houzeau.



Le décor de l'Abondance

Le décor du plafond du salon de l'Abondance, le seul entièrement peint sur enduit de plâtre, a été réalisé par René-Antoine Houasse en 1683. La restauration fondamentale, commencée en juillet 2012, s'est achevée en avril 2013. Elle a permis de remédier aux désordres de la structure (fissures, affaissement de la partie centrale après un dégât des eaux) et de reprendre l'état préoccupant de la couche picturale révélant des usures,

des lacunes, des chancis, des vernis oxydés et des repeints largement débordants. Une équipe de seize restaurateurs a conduit la restauration, accompagnée par un comité scientifique à chacune de ces étapes : le nettoyage, le traitement du support et la réintégration de la couche picturale. Le décor peint a ainsi retrouvé sa lisibilité, l'éclat de ses coloris et l'harmonie des formes. La restauration du plafond de l'Abondance sera

suivie de la restauration du plafond d'Apollon en 2014 et de la restauration de la salle des Gardes de la reine.

1.2 LES BÂTIMENTS ET LES JARDINS



L'EPV a sous sa responsabilité un patrimoine architectural d'environ 200 000 m² réparti en 120 bâtiments et un domaine planté proche de 800 hectares. Ce patrimoine fait l'objet d'une attention constante puisqu'un programme de travaux de restauration, d'améliorations techniques et fonctionnelles est constamment engagé.

Dans ce contexte, l'année 2013, située dans une période de recouvrement des deux phases du schéma directeur et concernée par des apports importants de ressources – tant de l'Établissement que de mécènes – a été une année exceptionnelle. Concernant les bâtiments comme l'ensemble du Domaine, des opérations d'envergure comme celles du pavillon Dufour, du Grand Commun, des locaux sous la terrasse du midi, du bassin de Latone et du bosquet du Théâtre d'eau ont en effet mobilisé l'ensemble des équipes.

1.2.1 RESTAURER ET MODERNISER LE BÂTI

C'est la direction du Patrimoine et des Jardins qui, au sein de l'EPV, assure la maîtrise d'ouvrage de toutes ces opérations d'investissement de nature immobilière. Elle conduit directement les opérations du programme ordinaire de restauration et anime et contrôle les prestations du mandataire, l'OPPIC (Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture), qui s'est vu confié par convention, la plupart des opérations de nature technique ou fonctionnelle.

La restauration est multiforme. Deux types d'opérations menées dans ce cadre doivent être distingués :

- Celles de nature exceptionnelle, plutôt d'ordre **fonctionnel ou technique**, qui permettent de changer un usage (Grand Commun, accueil du pavillon Dufour, grille Royale) ou d'atteindre des normes actuelles (opéra Royal, modernisation et traitement climatique du corps central, etc.). Toutes ces opérations constituaient la colonne vertébrale du schéma directeur dit du Grand Versailles dont une première phase décidée en 2003 d'un montant de **158.9 M€** s'achèvera début 2015 par les réaménagements de l'accueil des visiteurs dans le pavillon Dufour. La deuxième phase confirmée en 2011 et axée sur la modernisation technique du Château, se concentrera sur la modernisation de la partie centrale du château et s'achèvera en 2020.
- Celles relevant de la **conservation et du maintien du patrimoine** même si certaines, par leur ampleur, nécessitent la mobilisation de moyens exceptionnels (bassin de Latone). Ces opérations ont été auparavant intégrées dans les moyens mobilisés dans le cadre du schéma directeur mais sont aujourd'hui largement supportées par les ressources propres de l'Établissement et certains mécénats exceptionnels.

LA RESTAURATION DU CLOS ET COUVERT: UNE PRIORITÉ

Toitures

Depuis la tempête de 1999, la plupart des toitures du Château ont été traitées, permettant d'atteindre un bon niveau de protection. Il reste néanmoins à organiser rapidement la restauration des toitures de l'aile Gabriel et de l'attique Chimay, ainsi que de celles des ailes des Ministres, des Grandes et Petites Écuries et du Grand Trianon. Des études ont d'ailleurs été lancées sur ces deux derniers points.

Le chantier de restauration de la toiture de la galerie des Glaces, lancé en octobre 2012, s'est achevé en décembre 2013. Tous ces chantiers de toiture se déroulent sous la protection de parapluies, prégnants dans le paysage mais indispensables à la parfaite protection des espaces sous-jacents. Du côté sud du Château, il est prévu de supprimer la verrière du **pavillon Dufour** (en raison des fuites) et de restaurer les ornements au-dessus de la Vieille Aile. Ces opérations, menées parallèlement aux travaux d'aménagements intérieurs de Dominique Perrault, permettront de parachever le traitement des toitures au sud de la cour Royale.

Menuiseries

Le programme de remise à niveau se poursuit. Pour mémoire, **2 500 fenêtres** sont recensées sur les trois châteaux et un diagnostic détaillé, fenêtre par fenêtre, permettra à l'avenir de prioriser ces programmes de restauration. L'opération sur le pavillon Gabriel s'est achevée en 2013. Celle des ailes des Ministres côté cour d'Honneur, lancée début 2013, s'est achevée début 2014. Pour la restauration des fenêtres des Ailes, les entreprises ont été désignées.



RENDRE POSSIBLE LA RESTAURATION DES GRANDS DÉCORS

Pour accompagner et rendre possible la restauration des grands décors peints, des opérations techniques (échafaudage, mise en sécurité, éclairage, etc.) sont organisées, complétées parfois par des opérations de restauration d'éléments architecturaux comme les marbres ou les stucs. C'est dans ce contexte qu'a été menée l'opération de restauration des stucs du **salon de l'Abondance** achevée fin 2013 et qu'est lancée celle du plafond d'Apollon. Les études se sont poursuivies sur les Grands Décors de l'appartement de la Reine. Au rez-de-jardin du Château, un atelier a été créé pour la restauration du salon de la Méridienne, lancée en octobre 2013. Par ailleurs, les études sur la restauration de l'antichambre du Grand Couvert du roi ont été lancées.

OPÉRATIONS DE MODERNISATION ET DE MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

Opéra royal

Suite à la validation des conclusions de l'étude d'ingénierie de désenfumage, le programme de mise en sécurité a pu être arrêté. Le nouveau rideau de cantonnement des fumées s'est achevé et l'autorisation définitive d'ouverture accordée début 2013. La protection des dessous grâce à un système de brumisation, qui devrait être réceptionné début 2014, reste à mener. Enfin, les études permettant de remplacer les derniers éléments scéniques de 1957 ont également été initiées selon un objectif de mise en œuvre mi-2014.

Espaces muséographiques

De nouvelles installations de détection incendie ont été déployées sur les espaces muséographiques de **l'aile du nord** et du midi. Des escaliers ont été mis en sécurité. Un financement a été mis en place par l'Établissement pour mettre en œuvre le plus rapidement possible le complément de détection incendie sur les espaces encore non couverts du corps central du château.

En termes de sûreté, la vidéosurveillance a été déployée avec un point fort sur le contrôle des façades côté Jardins. Le contrôle d'accès aux grilles principales du parc et du domaine a commencé à être déployé.

Modernisation du corps central

L'opération principale de modernisation du corps central figurant dans le schéma directeur a vu ses études se poursuivre. Une **concertation approfondie** a été menée avec les conservateurs. L'opération porte essentiellement sur la rénovation des installations de chauffage avec comme objectif la sécurisation du site, des économies d'énergie et l'amélioration des conditions de conservation des décors et collections. En ce qui concerne les espaces ouverts au public, le démarrage de l'opération a été reporté fin 2015. En revanche, les travaux d'infrastructures nécessaires au fonctionnement des nouvelles installations techniques sous la terrasse du Midi ont démarré fin 2013.

Le bureau d'études a été désigné en janvier pour accompagner l'ACMH (Architecte en Chef des Monuments Historiques) sur la mise en œuvre du programme d'aménagement du château d'eau avec des tours de refroidissement du système de traitement d'air, des ateliers rénovés pour les fontainiers ou des réserves. L'avant-projet a été livré et les études se poursuivent pour aboutir à un démarrage des travaux en 2014. Les études permettant le relogement du service des Fontaines pendant les travaux ont également été lancées.

Les débuts du chantier de réaménagement du pavillon Dufour

Le réaménagement du pavillon Dufour et de la Vieille Aile prévu pour l'accueil du public individuel confié à Dominique Perrault et Frédéric Didier (ACMH), avec un restaurant et un auditorium, a commencé. Les **autorisations** administratives et réglementaires ont été obtenues : l'autorisation de travaux au titre des monuments historiques a été délivrée le 9 juillet 2013 par la Drac, et celle concernant les établissements recevant du public validée le 12 juin 2013. Les **fouilles archéologiques** ont pu être menées dès le mois de septembre mais aucune découverte particulière différant des résultats attendus dans le cadre du diagnostic réalisé fin 2012 n'a émergé. Tous les **marchés** sont attribués, à l'exception de certains lots de second œuvre relevant de Dominique Perrault, plus complexes en réalisation que prévu. Le déménagement des services installés dans le Pavillon et la Vieille Aile vers le Grand Commun ayant eu lieu en février 2013, les premières opérations à l'intérieur des bâtiments ont débuté en avril 2013.

Dans un premier temps, dès le mois de mars, une mise sous « cocon » sécuritaire du bâtiment a été organisée. Ensuite, ont été déposés entre les mois d'avril et août les éléments importants (lustres, cheminées, miroirs, etc.). Les études se sont ainsi poursuivies, conduites par deux équipes de maîtrise d'œuvre sur le projet, dans le cadre de quatre opérations :

- L'opération d'aménagement mené par l'architecte Dominique Perrault ;
- Le traitement des éléments patrimoniaux et remarquables par l'architecte Frédéric Didier ;
- La restauration des toitures par Frédéric Didier sous conduite directe de l'EPV ;
- Enfin, la réalisation des infrastructures techniques sous la cour des Princes avec Frédéric Didier.

Leur avancement a permis d'aboutir au lancement des premiers appels d'offres en mars 2013 et les premiers marchés ont pu être passés fin juillet 2013. L'ordre de service de démarrage à l'entreprise de gros œuvre a été notifié le 15 septembre 2013. Septembre 2013 a été marqué par la fermeture de la **cour des Princes**, liaison unique entre les Jardins et la ville. Trois opérations de dévoiement des circuits des publics ont ainsi été menées en amont du chantier : passerelle du vestibule de la Chapelle, sortie du public passage du Bois nord et modification d'accès au café d'Orléans. Des sanitaires provisoires ont également été créés dans l'allée Pavée, dans le Petit Parc. Une salle de conférence provisoire a aussi été montée dans la salle des Colonnes de la Grande Écurie pour se substituer aux anciens équipements de la Vieille Aile.

L'ascenseur Questel

L'ascenseur de grande capacité (26 personnes) situé à côté de l'escalier Questel a été livré. Il dessert les quatre niveaux de l'Aile qui sont ainsi accessibles aux personnes à mobilité réduite dans des circuits cohérents. Des espaces d'attente sécurisés ont été créés en parallèle. Par ailleurs, un nouveau pôle de sanitaires au milieu du circuit de visite a été ouvert au public au pied de cet escalier.

Grande Écurie

Les études ont été lancées sur la Grande Écurie avec Pierre Bortolussi, ACMH, pour l'aménagement de réserves au 2^e étage et pour les collections de peinture et de mobilier notamment. Ces études traduisent la volonté de l'Établissement d'étendre au rez-de-chaussée le musée des Carrosses. Le caractère équestre du site a été renforcé par l'installation provisoire d'une carrière dans la cour.



Grand Commun

Concernant le Grand Commun, les travaux de la partie occidentale ont été achevés grâce à une ultime campagne de travaux de finitions engagée fin 2012, avant emménagement par les services en février 2013. Les travaux sur la partie orientale, tant de restauration confiés à l'architecte Frédéric Didier que d'aménagements intérieurs confiés à l'architecte Bernard Desmoulin, se sont poursuivis. Limités au départ, en raison de contraintes

budgétaires, aux travaux dits « nuisants » qui pouvaient avoir un impact sur les agents qui emménageaient au Grand Commun, ils ont été étendus à l'ensemble des travaux y compris de finitions (hors locaux du restaurant du personnel et locaux en sous-sol) par un apport exceptionnel de l'Établissement sur ses ressources propres (16 M€). L'achèvement est prévu début 2015.

1.2.2 LE PARC, LES JARDINS, LES FONTAINES

LES BOSQUETS

Dans les jardins de Versailles, les deux bosquets sud (Miroir et Roi) ont connu les dernières opérations de finition. La replantation des lisières végétales, la restauration des clôtures de treillage et la mise en place de réseaux hydrauliques et scéniques. Plus de 5000 arbres ont été replantés. Désormais, il ne reste plus qu'à traiter les salles centrales du bosquet de la Reine et, éventuellement, du jardin du Roi. Du côté Nord, les lisières de tous les bosquets sont traitées depuis environ **10 ans**. Deux salles centrales doivent encore être prises en compte. Deux bosquets feront sans doute l'objet de compléments d'études : celui de l'Arc de triomphe et celui des Dômes.

LE BOSQUET DU THÉÂTRE D'EAU ET LE BASSIN DES ENFANTS DORÉS

Le bosquet du Théâtre d'eau, confié au paysagiste **Louis Benech** associé à l'artiste Jean-Michel Othoniel, a vu ses travaux démarrer. Des modifications importantes ont été apportées sur la structure des bassins. De lourds travaux d'alimentation électrique du bosquet ont été réalisés depuis le poste de la Reine au Sud. Les premières fontaines de **Jean-Michel Othoniel** devraient être livrées en janvier 2014. L'objectif est maintenant de parvenir à une première mise en eaux des bassins du bosquet à l'automne 2014. Parallèlement, les études sur le bassin des Enfants Dorés situé dans ce bosquet ont été achevées et plusieurs scénarios de restauration abordés. Les appels d'offres ont été lancés pour un démarrage des travaux début 2014.

LE BASSIN DE LATONE

Les études de maîtrise d'œuvre confiées à Pierre-André Lablaude, ACMH, menées en 2012 ont permis d'aboutir après appels d'offres, au lancement des travaux du bassin en mars 2013, pour le lancement de l'**année Le Nôtre**. L'objectif est de livrer le bassin à l'automne 2014.

LES PARTERRES À TRIANON

Une étude générale de restauration des parterres de Trianon a été confiée à l'ACMH, Jacques Moulin, dans le cadre d'une étude plus globale à venir sur l'avenir du Grand Trianon. De même, dans le jardin Anglais, les études ont été initiées sur le hameau de la Reine.

ALLÉES

Le réaménagement des allées et circulations du Parc, largement initié avec l'aide de la société Colas en 2011, est maintenant achevé avec, en 2013, le traitement de l'allée Saint-Antoine et de l'allée de la Tuilerie.

CÔTÉ VILLE

Sur la place d'Armes, les revêtements de la partie centrale ont été remplacés grâce à la société Colas par un enrobé propre au domaine de Versailles. Les travaux dans les anciennes latrines de la place ont démarré, ce qui permettra en **avril 2014** d'y installer les équipements fonctionnels des parkings. Il restera à traiter l'éclairage des entrées. Une étude pour l'ouverture au public du corps des Gardes françaises a aussi été menée.



La plaine des Mortemets

Au-delà des murs du Parc, dans le cadre d'une vaste action de protection du paysage du château de Versailles, au regard des aménagements urbains réalisés sur sa frange sud, la plaine des Mortemets a été requalifiée et affectée à l'Établissement. Il a été décidé de reconstituer la trame végétale primaire du site et ainsi de restituer trois allées : l'allée Est-Ouest des Mortemets en prolongation de celle déjà réalisée sur le terrain des Matelots, l'allée

des Tilleuls nord-sud en prolongation de l'allée d'Apollon et l'allée de l'Étang parallèle à la RD10. L'allée des Mortemets fait l'objet d'un partenariat avec la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc qui a décidé de la financer en vue d'y installer une circulation douce. Ces travaux ont été achevés en juillet 2013 et la prolongation de la circulation, à travers le terrain militaire des Matelots, mise en service à l'automne 2013 jusqu'à l'Étoile

de Choisy. L'allée Nord Sud des Tilleuls a été achevée en 2013 à l'exception d'une partie dont la réalisation est rendue impossible par la présence d'une ancienne maison militaire. D'importants travaux complémentaires, notamment de terrassement, compatibles avec l'aménagement paysager général du site, ont été menés afin de faciliter l'installation en juin 2014 de la manifestation internationale Solar Decathlon (compétition de maisons

solaires), portée par l'État français. Les réflexions se poursuivent sur l'avenir du site de plus de 50 ha, toujours occupé par des activités non compatibles avec le caractère historique des lieux.



L'allée Royale de Marly

Les opérations se sont aussi poursuivies sur l'allée Royale dotée de deux murs de soutènement de 245 mètres de long. Cette opération qui prévoyait la restauration des parements et la plantation en tête de talus d'alignements de tilleuls a dû être interrompue par l'effondrement de 95 mètres de mur fin 2012. De nouveaux appels d'offres ont été lancés pour faire face à cet aléa ayant des conséquences financières importantes.

Les travaux ont pu démarrer en fin d'année. Par ailleurs, l'élaboration d'un schéma directeur de restauration du domaine a été confiée à l'ACMH, à Gabor Mester de Parajd. Une étude sur la restauration du pavillon de chasse a d'ores et déjà été livrée.

1.3 ÉTUDES ET RECHERCHES



Comme chaque année, les personnels scientifiques de l'Établissement ont conduit les recherches liées aux expositions, aux opérations de restauration, restitution, remeublement, aux nouvelles présentations, aux acquisitions, ainsi que leur diffusion par des publications, des conférences ou des enseignements. Tout ceci a été mené en parallèle de l'élaboration de catalogues sommaires ou raisonnés relatifs à de nombreux domaines. Le centre de recherche, a quant à lui, poursuivi toutes ses activités au sein de programmes interdisciplinaires, de colloques, de constitution et d'enrichissement de bases de données, de formations, etc.

Dans le domaine des ressources documentaires, domaine fondamental pour la recherche, l'année aura été marquée par deux avancées notables : d'une part, la réorganisation complète de la Documentation du Musée, rendue possible grâce aux espaces du Grand Commun, et d'autre part, à l'initiative du Centre de recherche dans le cadre du LabEx Patrima, le début de la campagne de numérisation et mise en ligne des fonds d'architecture « Versailles » conservés aux Archives nationales et en partenariat avec celles-ci (d'après le catalogue *Dessins d'architecture de la direction générale des Bâtiments* par D. Gallet-Guerne et C. Baulez).

1.3.1 MISSIONS D'INVENTAIRE, RESSOURCES DOCUMENTAIRES

En 2013, le taux de couverture du récolement atteint 74 % des collections (contre 65 % en 2012), soit 48 108 œuvres sur un total de 65 000 œuvres environ.

Parmi les multiples chantiers de récolement entamés cette année, il faut noter plus particulièrement celui de la réserve mobilier de la Grande Écurie dont les œuvres sont loin d'avoir été toutes intégrées dans la base de gestion des collections de l'Établissement. L'informatisation des collections (incluant les documents dépendant du service des Archives) s'est poursuivie; à ce jour **66 870 fiches d'identification** d'œuvres ont été saisies dans le logiciel TMS. La mise en ligne des collections sur le site web de l'EPV, opérationnelle depuis juin 2012, totalise désormais 8985 œuvres (pour mémoire, elle n'était que de 2530 en 2012). Les thèmes de consultation par approche thématique ont continué d'être alimentés en fonction de leur actualité. La numérisation des collections suit également son cours, accompagnant les opérations de récolement et autorisant la mise en ligne. L'opération de récolement doit s'achever cette année. La base Nolhac, développée sur le logiciel TMS, constituera l'inventaire général des collections, fonctionnant avec les inventaires spécifiques.

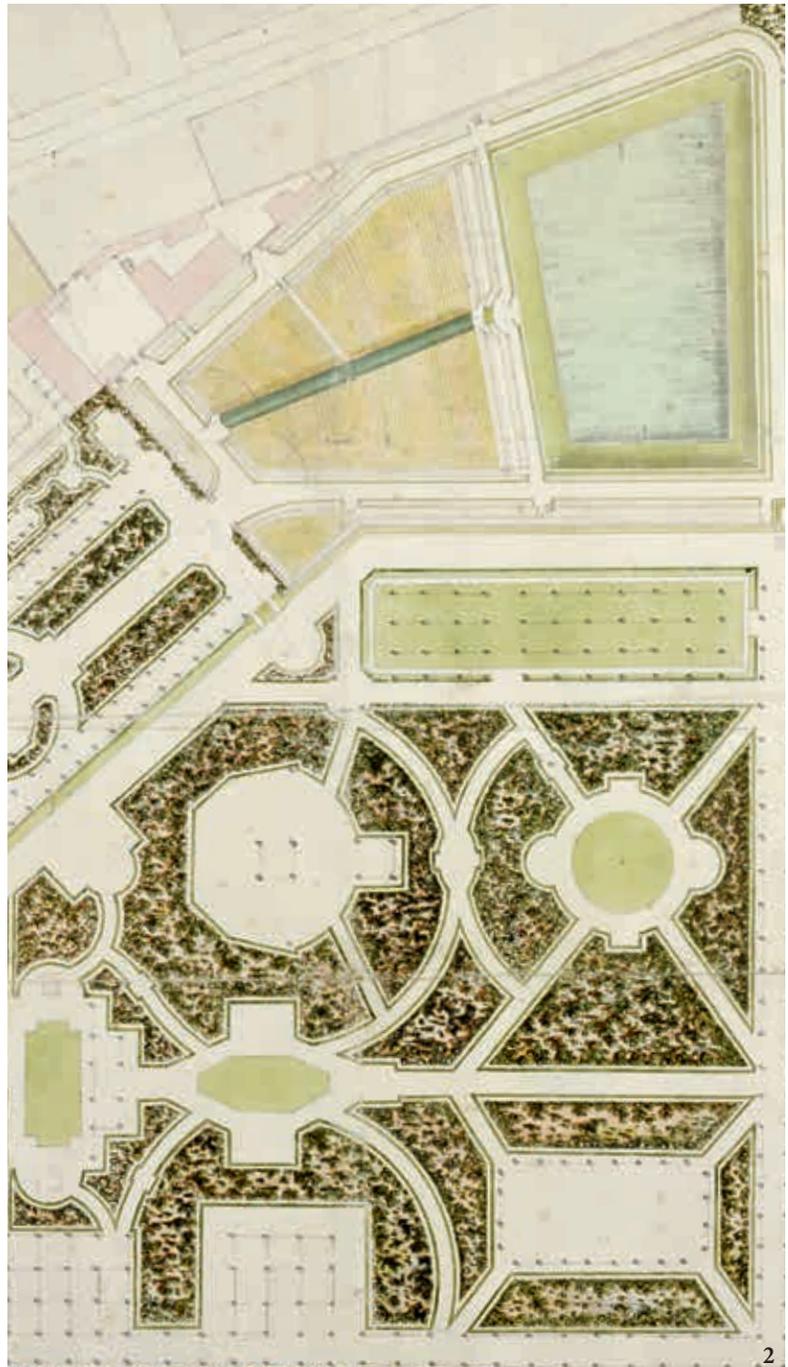
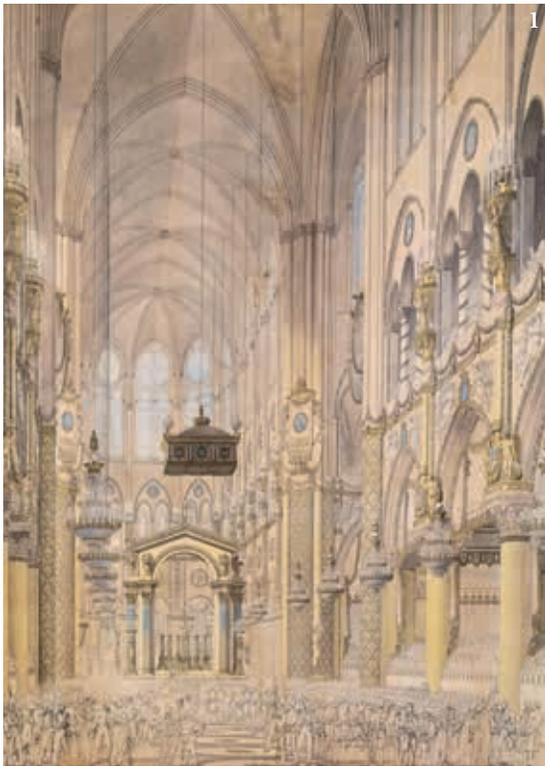
DOCUMENTATION

Faisant suite à l'année 2012 consacrée à la préparation du transfert de la Documentation dans les nouveaux espaces du Grand Commun, l'année 2013 a permis un redéploiement des dossiers de manière logique et ordonnée dans des locaux plus adaptés au classement, à la conservation et à la diffusion de la documentation. Ainsi, tous ceux relatifs aux arts graphiques ont pu être rangés par numéros d'inventaire, tandis que la fusion et le reclassement de ceux touchant à l'histoire du Château a pu être menée à bien. Des dossiers relatifs aux donateurs ont été également créés. Par ailleurs, la vérification des données onomastiques est pratiquement achevée. Environ **500 nouvelles fiches** ont été intégrées et 3259 autres validées avec, en parallèle, la suppression de nombreux doublons. Hormis quelques reliquats (estimés à 1000 fiches) qui seront traités en 2014, on peut considérer que cette partie fondamentale du traitement informatisé des collections est désormais apurée.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES

Le service des archives poursuit sa politique d'enrichissement des fonds par la collecte auprès des services de l'EPV. Ainsi, 25 versements ont été réalisés en 2013. Parmi ceux-ci figurent les archives photographiques et audiovisuelles de Jean-Marc Manaï et Christian Milet, qui totalisent plus de **50 000 pièces** depuis les années 1980 jusqu'à aujourd'hui. Leur indexation a été entamée et sera poursuivie en 2014. Par ailleurs, le début d'année a vu la fin de l'intégration des archives des services déménageant au Grand Commun. Le classement et l'inventaire de ces versements, qui totalisent 250 mètres linéaires, a été réalisé tout au long de l'année. Y ont été transférés les grands rouleaux de peinture qui pourront enfin être examinés dans la réserve en sous-sol. Les collections d'art graphique ont été rassemblées. Parallèlement, l'effort régulier de rationalisation des réserves s'est poursuivi aux écuries (sculptures et peintures), à Trianon (réserve de tapis), dans la cour de la Chapelle (réserve de transit et tapis), enfin à l'Attique du Nord, avec une petite réserve de proximité sécurisée.

L'ensemble des archives de l'EPV est par ailleurs mis à la disposition des services dans le cadre de la poursuite de leurs activités, ainsi qu'aux chercheurs extérieurs qui travaillent sur l'histoire de Versailles aux XIX^e et XX^e siècles. Cette année, le nombre de séances de consultation s'est élevé à 204 pour **1745 liasses**, albums photos ou plans communiqués. Les services de l'EPV représentent 60 % de ces demandes de consultation. Enfin, la collection de négatifs sur verre de l'agence d'architecture a été numérisée.



1. Le cabinet des dessins

Près de 30 000 gravures, dessins et pastels ont été rassemblés dans un véritable cabinet des dessins, au Grand Commun, créé avec toutes les conditions requises pour la conservation et la consultation des œuvres.

2. La collection de négatifs sur verre de l'agence d'architecture

Les 10 000 vues photographiques de l'agence d'architecture qui viennent d'être numérisées couvrent une très grande partie du XX^e siècle et concernent les opérations de restaurations entreprises sur le domaine de Versailles.

1.3.2 LES ACTIVITÉS AU SEIN DU CENTRE DE RECHERCHE

Les activités du CRCV s'articulent autour de cinq secteurs étroitement liés : les programmes de recherche, les colloques, la formation, les publications et les outils de recherche. En 2013, le GIP (Centre de recherche du château de Versailles) est entré dans sa septième année d'existence.

La perspective de renouvellement du groupement qui doit intervenir en 2015 a conduit à présenter au Conseil d'administration du mois de novembre 2013 un bilan détaillé de l'ensemble des activités menées par le Centre depuis sa création. Ce bilan a été approuvé à l'unanimité par le Conseil.

LES ÉTRANGERS À LA COUR DE FRANCE

2013 a marqué le terme du programme triennal consacré aux étrangers à la cour de France. La conclusion des travaux menés par Jean-François Dubost et Caroline Zum Kolk a donné lieu à deux journées d'études, à la finalisation d'une base de données ainsi qu'à la préparation d'une publication (parution prévue en 2014). Le comité scientifique réuni en juin a validé les nouveaux axes de recherches qui lui étaient proposés par l'équipe du CRCV : le premier sera consacré à l'**étude des réseaux à la cour** ; le second aura pour objectif de parvenir à une synthèse des sources sur l'étiquette.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

L'équipe éditoriale a montré une activité soutenue dans le domaine des ouvrages imprimés, en partenariat avec des éditeurs, comme dans celui des publications en ligne. Les bases de données du Centre se sont enrichies de façon régulière et les statistiques montrent une consultation en augmentation constante, notamment pour les deux bases biographiques et bibliographiques.

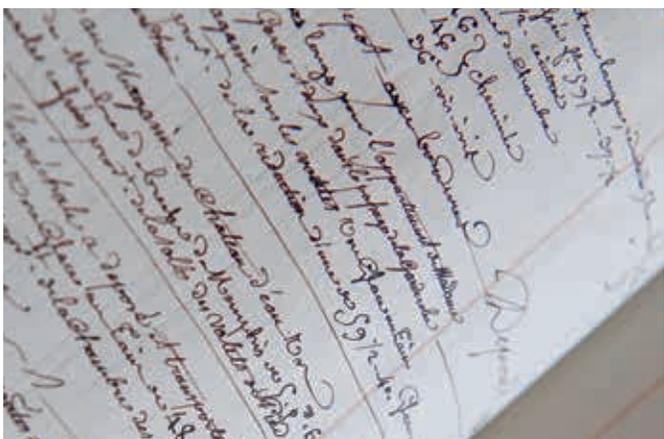
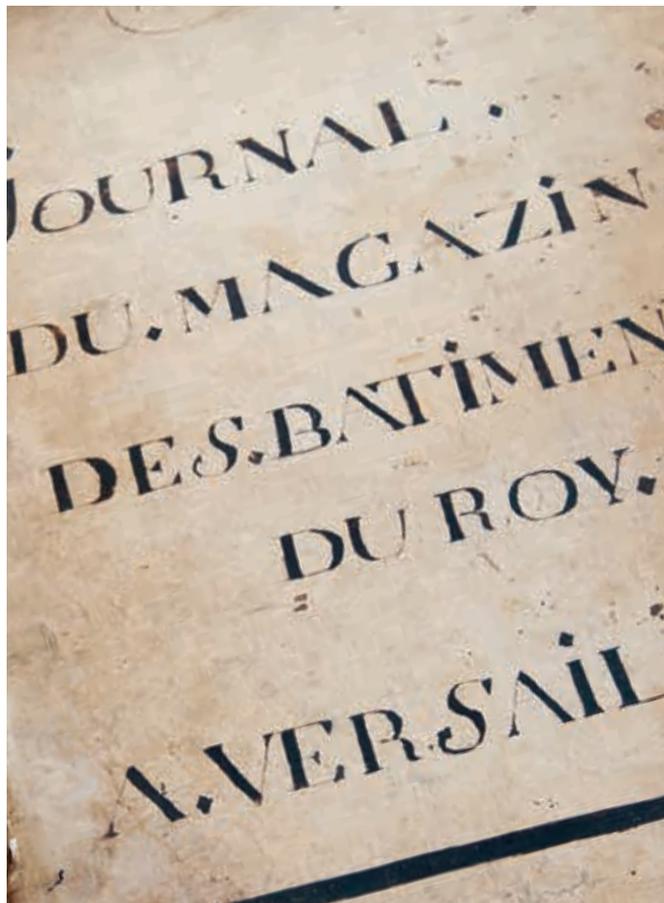
FORMATION

Dans le domaine de la formation, le CRCV a reçu comme chaque année des étudiants de l'EHESS, de l'École du Louvre, de la Sorbonne et de l'UVSQ. Il leur a proposé des visites thématiques ainsi que des séminaires axés sur les métiers de l'histoire ou sur les multiples vocations de Versailles.

Enfin, dans le cadre du LabEx Patrima, et en collaboration avec les Archives nationales, la Bibliothèque nationale de France et l'université de Cergy-Pontoise, le Centre de recherche est entré dans une nouvelle phase du programme VERSPERA dont les premiers résultats seront mis à disposition du public en 2014.

RÉSIDENCES ROYALES ET EUROPÉENNES

Le Centre de recherche abrite l'Association des Résidences Royales Européennes (ARRE) et l'assiste dans ses activités.



Fonds archivistique

Le Centre a reçu en don un important fonds provenant de la bibliothèque d'Yves Bottineau, offert par sa femme. Essentiellement consacré à l'histoire et aux arts espagnols, il compte 840 volumes. Le centre a également poursuivi sa politique d'acquisition de reproductions de sources archivistiques.



Des publications importantes

Le bilan éditorial de 2013 se solde notamment par des publications importantes dont une traduction d'ouvrage en Allemand portant sur Louis XIV et ses ennemis, ainsi que la publication d'une coédition avec le château de Vincennes intitulée: *Champs de bataille du Grand Siècle*.

Enfin, la parution du deuxième volume de la trilogie consacrée aux funérailles princières a été l'occasion de constater le bon résultat du partenariat amorcé avec les Presses universitaires de Rennes.



— LE PATRIMOINE PRÉSENTÉ AUX PUBLICS

PARTIE

2

2.1 EXPOSITIONS

2.2 SPECTACLES

2.3 VERSAILLES POUR TOUS

2.4 BIENVENUE À VERSAILLES

2.5 FIDÉLISATION
ET DIVERSIFICATION DES PUBLICS



2.1 EXPOSITIONS



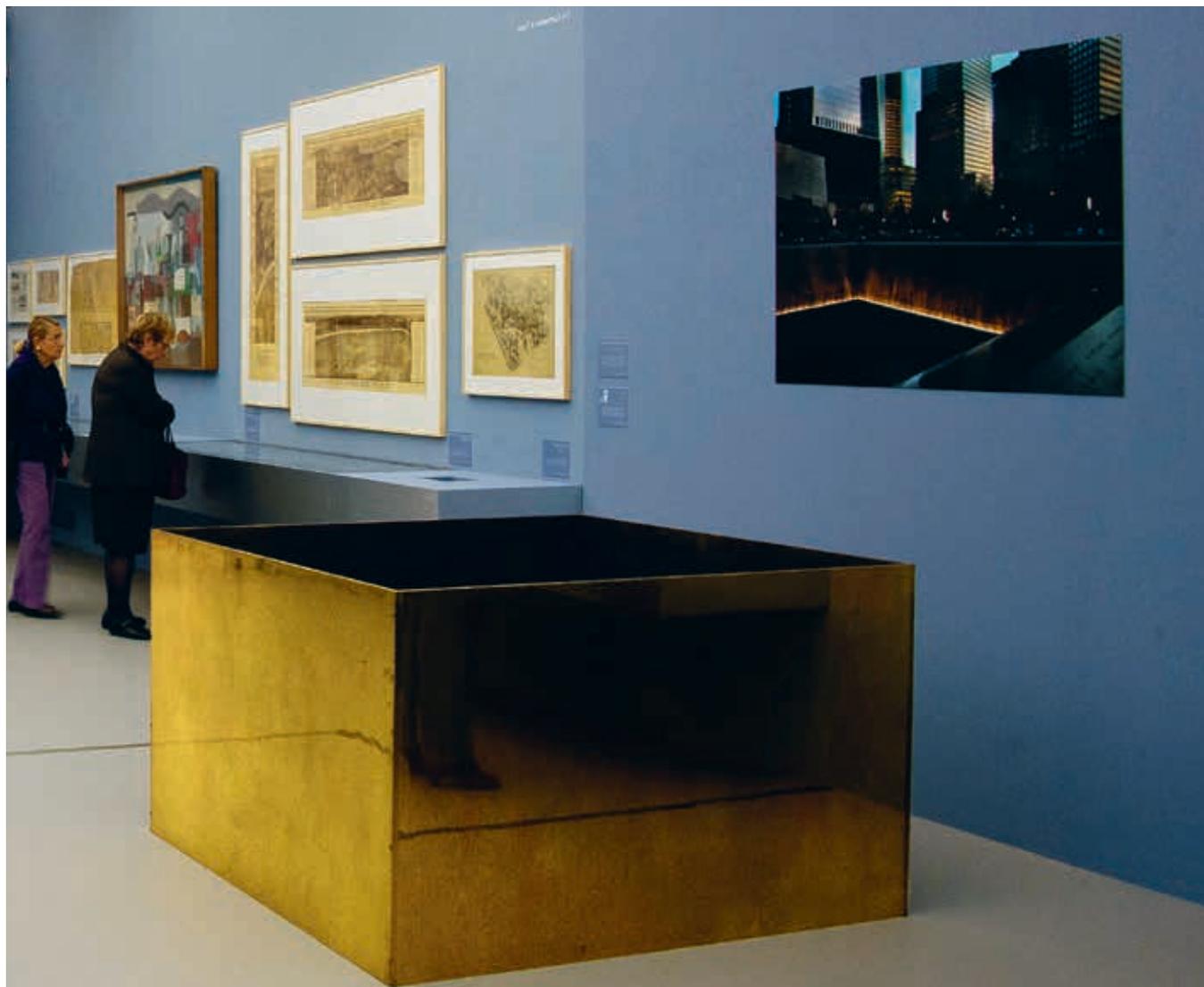
L'offre culturelle dans ce domaine s'est maintenue à un niveau aussi élevé que les années précédentes, dynamisée par l'année Le Nôtre et la diversité des événements qu'elle a fédérés :

- Versailles et l'Antique*, jusqu'au 17 mars 2013 ;
- Trésor du Saint-Sépulcre*, du 16 avril au 14 juillet 2013 ;
- Giuseppe Penone, Versailles*, du 7 juin au 31 octobre 2013 ;
- André Le Nôtre en perspective. 1613-2013*, du 21 octobre 2013 au 24 février 2014 ;
- Fleurs du roi à Trianon*, du 2 juillet au 29 septembre 2013 ;

Par ailleurs, 3 expositions d'envergure ont eu lieu « hors les murs » :

- Versailles à Arras: Roulez Carrosses !* jusqu'au 10 novembre 2013 ;
- Madame Elisabeth, une princesse au destin tragique*, du 27 avril au 21 juillet 2013 ;
- Le labyrinthe de Versailles: du mythe au jeu*, du 14 septembre au 14 décembre 2013 ;
- La cour de Versailles au temps de la reine Marie Leszczinska*, au Château royal de Varsovie, du 19 septembre à janvier 2013.

2.1.1 EXPOSITIONS À VERSAILLES

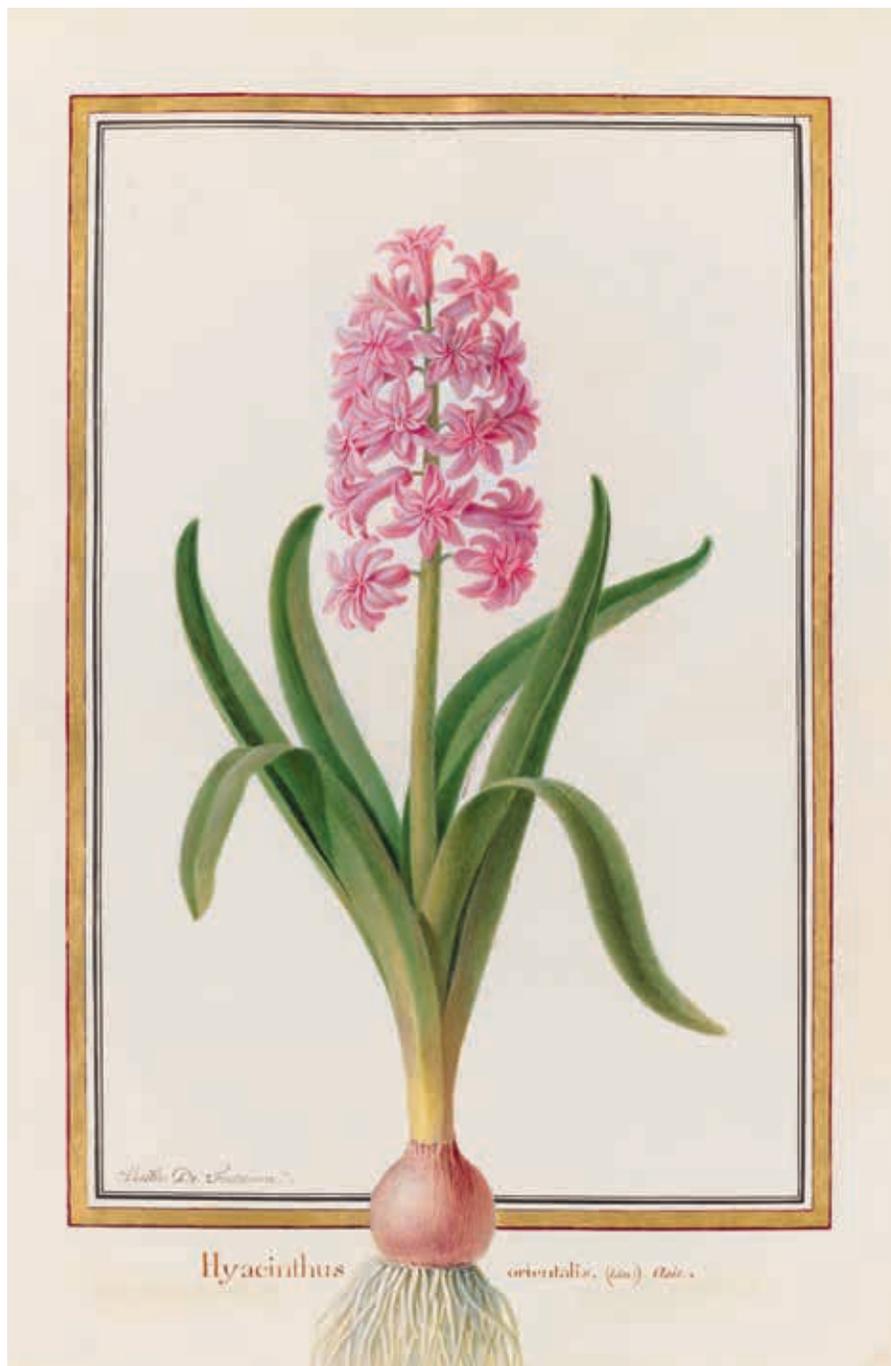


André Le Nôtre en perspectives

Exposition programmée dans le cadre de l'année Le Nôtre.

L'exposition en bref

- 400 œuvres présentées
- Commissariat assuré par Béatrix Saule, Directeur du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon; Patricia Bouchenot-Déchin, historienne, chercheur au Centre de Recherche du château de Versailles et au Laboratoire de l'École d'architecture de Versailles; Georges Farhat Associate Professor, J. H. Daniels Faculty of Architecture, Landscape and Design, Université de Toronto, membre fondateur du Laboratoire de l'école d'architecture de Versailles (Léav)
- La scénographie était assurée par Hélène Le Carpentier pour l'Agence Nathalie Crinière.
- L'exposition s'est déroulée du 22 octobre 2013 jusqu'au 23 février 2014 dans les salles d'Afrique.



Une exposition à Trianon « Fleurs du roi »

Cette exposition a présenté environ une quinzaine de peintures, quelques gravures, dessins et ouvrages anciens des collections de Versailles et d'autres institutions comme la Bibliothèque nationale de France, le musée des Beaux-Arts de Caen, les Archives nationales, et une quarantaine de vélins du Muséum national d'Histoire naturelle. À noter aussi, la présence de tableaux de Jean Cotelle, représentant les jardins

de Trianon, notamment la *Vue des parterres de Trianon avec Flore et Zéphyr*. Exposition programmée dans le cadre de l'année Le Nôtre.

L'exposition en bref

- 94 œuvres présentées
- Cette exposition a été organisée avec la participation exceptionnelle du Muséum national d'Histoire naturelle.
- Commissariat assuré par Jérémie Benoît, Conservateur en chef au Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon ; Pascale Heurtel, Conservatrice en chef de la bibliothèque

du Muséum national d'Histoire naturelle ; Gabriela Lamy, Historienne des jardins, maître-ouvrier jardinier d'art, affectée au service des jardins de Trianon.

- La scénographie était assurée par l'agence Nicolas Adam Studio.
- L'exposition s'est déroulée du 2 juillet au 29 septembre 2013 au Grand Trianon (Salon frais, Galerie des Cotelle, et Salon des Jardins).



Une exposition dans les salles des Croisades: « Trésors du Saint-Sépulcre »

Cette exposition a présenté pour la première fois quelques 250 chefs-d'œuvre méconnus issus de l'un des derniers trésors de l'Occident, et ce, pour partie au château de Versailles et pour autre, à la maison de Chateaubriand. Le Trésor du Saint-Sépulcre est constitué d'extraordinaires œuvres d'art, destinées à rehausser la splendeur de la basilique du Saint-Sépulcre de Jérusalem, ainsi que de celles de Bethléem ou de Nazareth, et envoyées en hommage aux lieux

saints par les principaux souverains européens. Adressés tout au long de l'histoire par des fidèles et des pèlerins, ces présents sont très divers quant à leur provenance, leur style et leur époque: allant des émaux limousins du XII^e siècle à une cloche chinoise encore plus ancienne. À partir de la fin du XIV^e siècle, des présents en plus grand nombre affluent de toutes parts. Parmi les œuvres phares de l'exposition, sont à citer, entre autres, l'Ornement

pontifical, offert par Louis XIII en 1619, un Omphale en porphyre et argent doré, originaire de Messine, ou encore un Baldaquin eucharistique, en or et pierres précieuses, présent du Royaume de Naples. Une exposition qui n'a pu être mise en place que grâce à la participation d'institutions partenaires, telles que les musées de la Custodie franciscaine de Terre sainte, les musées du Vatican, le musée du Louvre, ou encore le musée des Beaux-Arts de Bordeaux.

L'exposition en bref:

- 250 œuvres présentées à Versailles
- Commissariat assuré par Bernard Degout, Directeur de la Maison Chateaubriand et Jacques Charles-Gaffiot, Historien de l'art.
- La scénographie était assurée par Jérôme Dumoux.
- L'exposition s'est déroulée du 16 avril au 14 juillet 2013 dans les salles des Croisades.



Madame Elisabeth à l'Orangerie

Pour la première fois à Versailles, la demeure de Madame Élisabeth a accueilli une exposition consacrée à la plus jeune sœur du roi Louis XVI, la princesse Élisabeth, condamnée à mort par tribunal révolutionnaire à l'âge de 30 ans. Cette exposition, organisée par le Conseil général des Yvelines en partenariat avec le château de Versailles, a permis de redonner vie à ce personnage singulier et méconnu. Les objets provenaient

majoritairement des collections du château de Versailles mais aussi de collections publiques et privées : peintures, dessins, mobilier, objets d'art, costumes, bijoux, manuscrits et pièces d'archives. Certains d'entre eux appartenaient à des descendants des dames de la princesse et n'avaient jamais été exposés. L'exposition présentée a investi deux espaces du Domaine, la Demeure et l'Orangerie. Dans la Demeure, ouverte exceptionnellement pour l'occasion,

le visiteur a pu dans l'intimité et le quotidien de la princesse grâce à un parcours sensoriel venant compléter la présentation des œuvres : parfums d'époque, musique, matériaux à manipuler. Dans l'Orangerie, un parcours plus didactique, a permis de comprendre le personnage et son époque.

L'exposition en bref

- 135 œuvres présentées ;
- Commissariat assuré par Juliette Trey, conservateur chargé des peintures du XVIII^e siècle et des pastels au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon ;
- La scénographie était assurée par Harmatan ;
- L'exposition s'est déroulée du 27 avril au 21 juillet 2013.



Le Versailles de Marie Leszczyńska (Château royal de Varsovie)

L'exposition retrace le destin et la vie quotidienne de Marie Leszczyńska, qui devint reine de France en épousant Louis XV. Au rythme des grands événements de sa vie (mariage, naissances), le visiteur découvre Versailles au temps de la Reine, le décor de ses appartements, ses goûts et ses divertissements. Le personnage et son entourage sont évoqués à travers des peintures, dessins, estampes, meubles et objets d'art. Assurée par un co-commissariat

franco-polonais, cette exposition a permis pour la première fois un partenariat entre les châteaux de Versailles et celui de Varsovie, créant des liens voués à se développer. Des 105 objets présentés, 61 appartiennent aux collections du château. Les autres objets proviennent d'institutions françaises et de quelques institutions polonaises dont le château royal de Varsovie.

L'exposition en bref

- 125 œuvres présentées ;
- Commissariat assuré par Juliette Trey, conservateur au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon ; et Anita Chiron-Mzrozowska, conservateur au château royal de Varsovie ;
- La scénographie était assurée par Violetta Damińska Zaneta Govenlock ;
- L'exposition s'est déroulée du 20 septembre 2013 au 5 janvier 2014.

2.1.2 LA CRÉATION CONTEMPORAINE À VERSAILLES

À toutes les époques, le Château a été le lieu d'expression de tous les arts et le refuge de nombres d'artistes; qu'ils soient peintres, sculpteurs, architectes, artisans d'art. Aujourd'hui, l'ancienne demeure des rois peut être considérée comme une véritable « vitrine » de l'art de son temps.

Pour perpétuer cette tradition, depuis les années 2000 l'art contemporain s'invite de nouveau à Versailles, au cours de rendez-vous annuels, devenus incontournables. Entre 2004 et 2007, la manifestation « Versailles off » invite plusieurs artistes contemporains à installer leurs créations le temps de deux nocturnes exceptionnelles, dans des lieux du Château et du domaine peu connus du public. Depuis 2008, le Château propose des expositions temporaires, consacrées au travail d'un artiste contemporain français ou étranger. Jeff Koons en 2008, Xavier Veilhan en 2009, Takashi Murakami en 2010, Bernard Venet en 2011, Joana Vasconcelos en 2012 et Giuseppe Penone en 2013, sont venus faire dialoguer leurs œuvres avec le château et les jardins du Roi Soleil.

Parallèlement à ces événements éphémères, des installations contemporaines pérennes ont été mises en place. Les nouveaux espaces ouverts et les salles réaménagées depuis les années 2000 pour optimiser le confort des visiteurs offrent en effet à l'art contemporain un lieu d'expression adéquat. Dans les ailes des Ministres, réaménagées en 2011 et consacrées à l'accueil et l'information du public individuel et scolaire, une intervention artistique a été réalisée par le graphiste italien **Leonardo Sonnoli**. Lustres, mobiliers, décors muraux, créés spécifiquement par **Frédéric Druot**, reprennent le vocabulaire classique et le recomposent dans un registre contemporain.

Dans la même perspective le pavillon Dufour, ancien bâtiment administratif, sera rendu aux visiteurs en 2015. Il constituera le point d'entrée et de sortie de tout le public du Château. L'architecte **Dominique Perrault** en concevra le réaménagement intérieur. Enfin, il faut rappeler le programme architectural résolument contemporain développé par **l'agence Projectiles** dans la galerie de l'histoire du Château ouverte en 2012 en partenariat avec Google. Utilisation du Corian, travail subtil sur la lumière, intégration des outils multimédias, l'aménagement intérieur de ces 11 salles contribue à la valorisation des collections et à la bonne compréhension par les visiteurs des étapes de construction du château de Versailles.



Exposition Penone à Versailles

Exposition programmée dans le cadre de l'année Le Nôtre.

Les sculptures de Penone, véritables célébrations de la ligne naturelle, non domestiquée, semblent s'opposer radicalement au jardin de Le Nôtre, territoire géométrique contrôlé par l'homme. C'est justement cette volonté du monarque, traduite en architecture végétale, qui fait selon l'artiste la grandeur de Versailles. Pour établir un dialogue crédible avec le patrimoine monumental de Le Nôtre, Penone a installé

des œuvres de grandes dimensions : blocs de marbre et arbres. L'avantage de l'arbre, c'est qu'il possède une force, une présence qui lui permet de tenir son rang dans l'immensité Versaillaise. En s'installant dans le château et dans le jardin Penone apporte au monument un contrepoint d'aujourd'hui qui, dans sa profondeur organique, nous emmène dans une histoire qui englobe toutes les autres. Celle

de la croissance, de la vie, et de la confrontation de l'homme avec cette nature dont il est lui-même l'ultime pousse.



Le lustre Gabriel

Le lustre Gabriel est la première pièce contemporaine pérenne du château de Versailles. Il a été imaginé par Ronan et Erwan Bouroullec, lauréats en 2011 du concours lancé par l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles pour la conception d'une œuvre mobilière pérenne destinée à éclairer l'escalier Gabriel. Les designers ont choisi de réaliser une suspension légère et majestueuse en cristal, matériau

qui, traditionnellement utilisé pour créer les lustres dans les salons d'apparat, permet d'établir un lien fort entre passé et présent. Cette création se déploie sur plus de douze mètres de haut telle une chaîne lumineuse et transparente décrivant plusieurs boucles depuis le plafond où elle est suspendue. Trois cordes s'y entrelacent, chacune d'entre elles étant constituée d'une centaine de blocs de cristal Swarovski illuminés par des

sources lumineuses LEDs qui diffusent une lumière douce, continue et enveloppante. Ces immenses lignes souples forment un dessin organique. Pour la réalisation du lustre, l'Établissement public et les designers ont fait appel au savoir-faire et à la maîtrise technologique de Swarovski, mécène fidèle et constant du Château depuis plus de 30 ans. Le lustre vient aujourd'hui enrichir l'escalier Gabriel, espace monumental

conçu par Ange-Jacques Gabriel en 1772, tout en préservant la nature et la singularité de cet espace. Il met notamment en valeur l'entrée des Grands Appartements.

2.1.3 VERSAILLES HORS LES MURS



D'Arras au musée des Carrosses – de Versailles à Arras

L'exposition *Roulez carrosses!* inaugurée le 17 mars 2012 et présentée jusqu'au 11 novembre 2013 est le premier volet d'un partenariat de 10 ans signé entre le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, la ville d'Arras et le château de Versailles. Pour la première fois en France, des véhicules hippomobiles étaient rassemblés dans une exposition. Sur plus de 1 000 m², la muséographie a mis en scène les collections du château de Versailles: tableaux, sculptures,

traîneaux, chaises à porteur, harnachements de chevaux, ainsi que plusieurs carrosses insignes comme les voitures du cortège du mariage de Napoléon I^{er}, le carrosse du sacre de Charles X ou l'impressionnant char funèbre de Louis XVIII. Pour les derniers jours de l'exposition *Roulez carrosses!*, une récente acquisition du château de Versailles fut visible en avant-première: le fouet de cocher du carrosse du Sacre de Charles X présenté exceptionnellement sur le carrosse du Sacre.

L'exposition en bref

- 120 œuvres présentées
- Commissariat assuré par Béatrix Saule, Directrice du musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, conservateur général; Jean-Louis Libourel, Conservateur en chef honoraire du Patrimoine; et Hélène Delalex, Attachée de conservation du patrimoine au château de Versailles, en charge du musée des Carrosses

- La scénographie était assurée par Frédéric Beauclair;
- L'exposition s'est déroulée du 17 mars 2012 au 10 novembre 2013 au Musée des Beaux-Arts d'Arras situé à l'Abbaye Saint-Vaast.

2.2 SPECTACLES



Château de Versailles Spectacles est une filiale à 100 % de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, en charge de l'élaboration, la production, la réalisation, la promotion et commercialisation de spectacles (musicaux, de théâtre, d'opéras et de ballets), et d'exposition d'art contemporain.

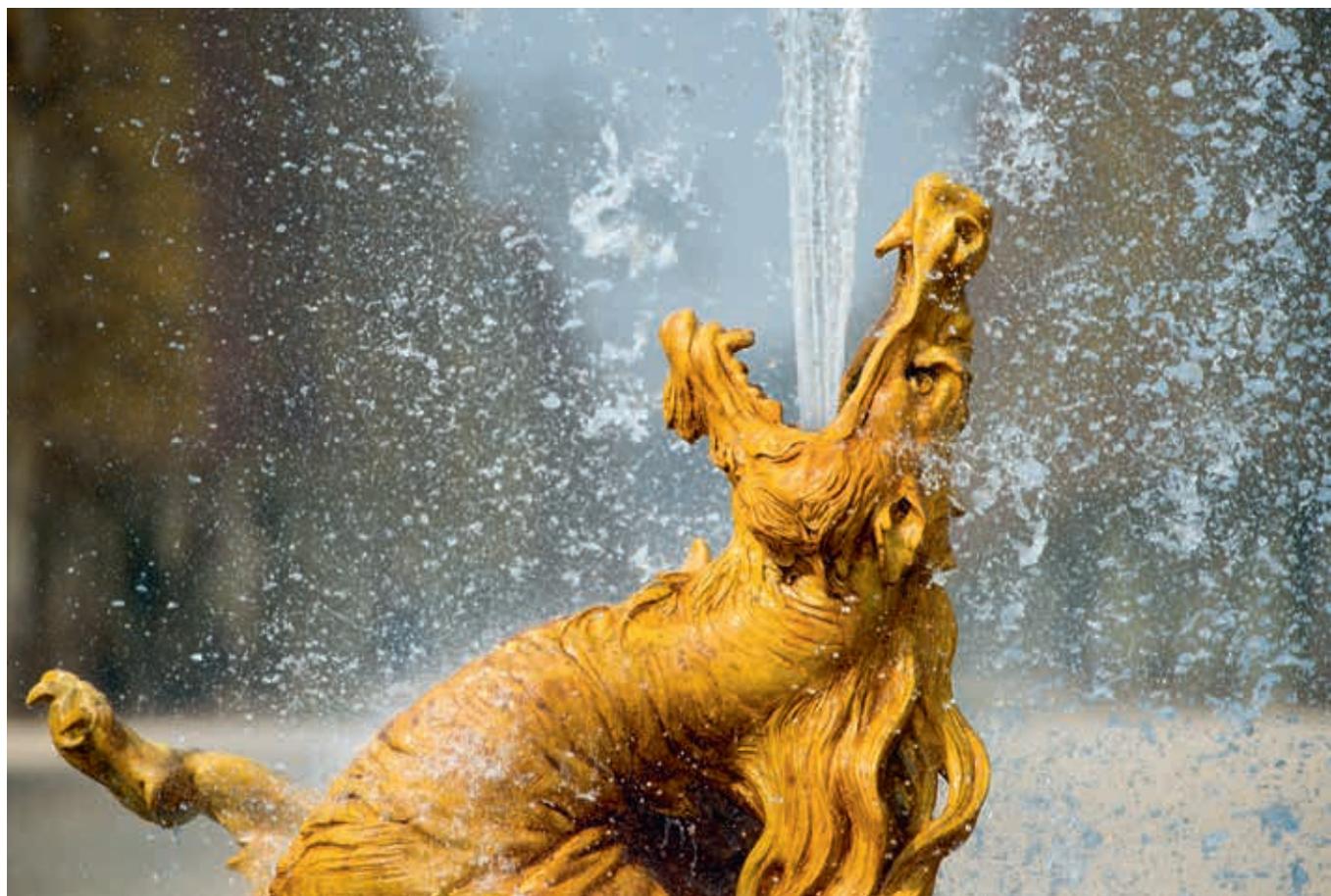
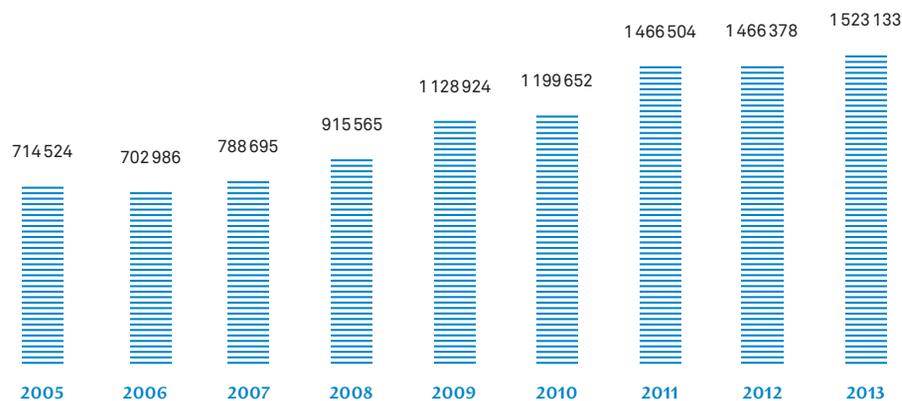
Conformément aux missions définies dans ses statuts, les activités développées par Château de Versailles Spectacles sont les suivantes :

- Les Grandes Eaux Musicales et les Jardins Musicaux ;
- Les Grandes Eaux Nocturnes ;
- Les grands spectacles d'été (Le Grand Carrousel Royal en 2013) ;
- La saison de l'Opéra royal, depuis septembre 2009 ;
- Les expositions d'art contemporain (Giuseppe Penone en 2013).

Le chiffre d'affaires de Château de Versailles Spectacles 2013 s'élève à **14 446 813 €** et son résultat net est **de 60 826 €**.

La fréquentation des activités de l'année 2013 (hors exposition Penone) a été supérieure à celle de 2012 (**+57 000 visiteurs**), avec 3 dates de Grandes Eaux Musicales en plus, et avec **78 représentations** (saison musicale, festival, Bal et Grand Carrousel Royal) contre 98 en 2012.

Évolution de la fréquentation des manifestations de Château de Versailles Spectacles



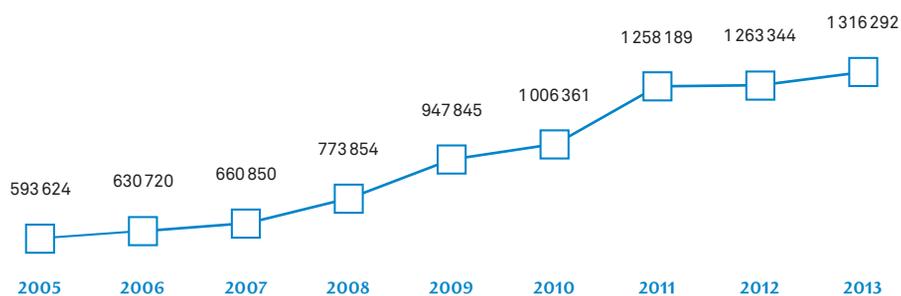
LES ACTIVITES 2013 EN QUELQUES CHIFFRES

LES GRANDES EAUX MUSICALES ET LES JARDINS MUSICAUX : DU 30 MARS AU 27 OCTOBRE 2013

Nombre de séances en 2013 : 97 (en 2012 : 94 séances)

Nombre de spectateurs en 2013 : 1 316 292 (en 2012 : 1 263 344)

Évolution de la fréquentation des Grandes Eaux Musicales et Jardins Musicaux



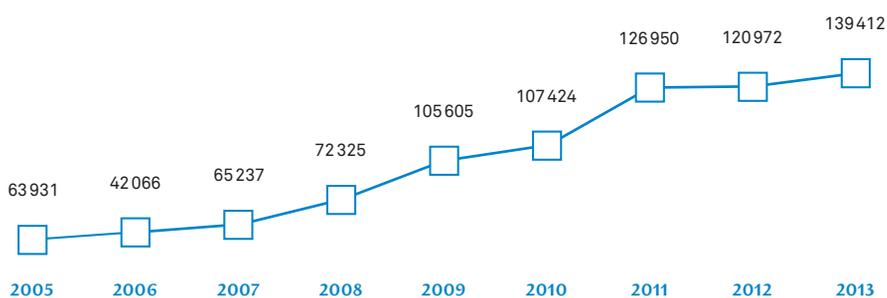
GRANDES EAUX NOCTURNES ET SERENADES ROYALES, LES SAMEDIS DU 14 JUIN AU 14 SEPTEMBRE 2013

Nombre de séances en 2013 : 13

Nombre de dates de représentations de la Sérénade Royale en 2013 : 13

Nombre de spectateurs en 2013 : 139 412

Évolution de la fréquentation des manifestations de Château de Versailles Spectacles





**1.
Les Mille et une nuits,
d'Angelin Preljocaj**

Reprenant la trame de ce texte légendaire, le chorégraphe Preljocaj a livré une version singulière du mythe oriental autour de la figure de Shéhérazade, offrant aux spectateurs un conte chorégraphique surprenant. Au total, ce sont sept représentations qui ont eu lieu en décembre 2013 à l'Opéra royal.

**2.
Festival
de Le Nôtre à Mozart**

Le nombre de spectateurs en 2013 pour le Festival de Le Nôtre à Mozart (tout confondu) est de 36 297 personnes.



**3.
Le Grand Bal masqué
à l'Orangerie**

Le Grand Bal masqué à l'Orangerie s'est déroulé le vendredi 14 juin 2013 de minuit à l'aube : la conception générale et la chorégraphie ont été pensés et réalisés par Kamel Ouali. Le nombre de participants s'élève à 2 253 personnes.

2.3 VERSAILLES POUR TOUS



Un vaste chantier a été entrepris pour mieux accueillir et informer les différents visiteurs du domaine de Versailles. La réorganisation de la Direction du développement culturel a entraîné une évolution des structures et des processus de travail qui aboutissent à la création d'une offre culturelle. La mise en place d'un nouveau marché de prestations avec la société Pont des Arts a notamment permis d'augmenter le nombre d'animations artistiques et culturelles.

L'un des autres faits marquant de l'année aura été celui de l'ouverture, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, de l'ensemble des salles Empire de l'aile du Midi du Musée d'Histoire de France. L'EPV a également initié, pour la première fois, un projet de réalisation artistique pour 229 classes, avec le concours de l'Académie des Yvelines et de la DSDEN, avec une exposition au Château de 70 travaux d'élèves intitulée « États de Siège ».

2.3.1 LES VISITES GUIDÉES

En 2013, 6 900 visites comptabilisant plus de 150 000 entrées (hors publics scolaires et spécifiques) ont été menées par les conférenciers de Versailles. C'est un chiffre proche de celui de 2012, avec une hausse sur les recettes (+5 %).

La découverte des appartements privés des Rois reste le parcours-phare de ces visites guidées : il représente à lui seul plus de la moitié du volume de visites et près des $\frac{3}{4}$ de leur public. Ce parcours, disponible sur site et sur réservation internet, parfaitement complémentaire du circuit des Grands Appartements et de la galerie des Glaces, est au cœur de l'offre culturelle du château dédiée au grand public. Alliant le créateur et ses successeurs, l'officiel et le privé, cette offre permet aux visiteurs de mieux appréhender la diversité et la richesse des lieux.

Autour de ce succès, une centaine de thèmes différents ont été proposés à la curiosité du public. Conformément aux années précédentes, ces thèmes étaient répartis en **5 grands ensembles** : les lieux ; les grands moments de l'Histoire ; les personnages qui ont marqué le Château ; les us et coutumes de la vie de Cour ; la décoration, l'ameublement et les objets d'art.

Les visites « monographiques » des espaces du Château les plus célèbres – la Chapelle royale, l'Opéra, les appartements de Marie-Antoinette, ceux de Mesdames, la Chambre du Roi, l'Orangerie, la salle des Congrès, la cour des Cerfs – ont rencontré cette année encore un succès sans équivalent, avec des taux de remplissage moyens proches de 100 %. Les classiques « Lieux cachés », « Chefs-d'œuvre d'ébénisterie », « Sorciers, devineresses et charlatans », mais aussi toutes les visites abordant les secrets du quotidien – « Hygiène et soins du corps », « Nuit intime et vie conjugale », « L'éclairage à la bougie », « La lutte contre le froid » – sont presque toujours complets.

Dans la catégorie « personnages célèbres », l'attrait pour les favorites royales ne se dément pas – Mesdames Du Barry, Montespan, Pompadour continuent à fasciner les visiteurs. L'année « Le Nôtre » et la visite de l'exposition « André Le Nôtre en perspectives » ont dynamisé la fréquentation des visites thématiques programmées dans les Jardins. Les visites des expositions « Trésor du Saint-Sépulcre » et « Madame Élisabeth » ont elles aussi, été très suivies. Parmi les créations de l'année, la période révolutionnaire, « La légende impériale », « La Restauration et la Monarchie de Juillet », ont rencontré leur public.

Créé dans les années 1990, le catalogue des **thèmes de visites**, qui n'avait cessé depuis de s'enrichir, nécessitait d'être remis en ordre et actualisé. En 2013, ce chantier a été mené grâce à la contribution active des conférenciers et permet de proposer, pour 2014, une grande évolution de l'offre des visites. L'accent a été mis sur la suppression des redondances, sur l'adaptation des circuits aux nouveaux accrochages et sur l'adaptation des thèmes aux évolutions comportementales des visiteurs du site, qu'il s'agisse des primo-visiteurs ou des visiteurs plus assidus.

Sans remettre en question le parcours « appartements privés des Rois », mais pour éviter à terme une saturation des espaces, une « sélection » de visites guidées a été élaborée. Grâce à cette démarche, une douzaine de thèmes accessibles au plus grand nombre, permettant une découverte des plus beaux espaces du Château – les appartements de Marie-Antoinette, des favorites, le Grand Trianon, « La Journée du Roi » – pourront, dès le mois d'**avril 2014**, être proposés de manière régulière aux visiteurs, désirant compléter leur visite des espaces librement accessibles.

2.3.2 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

L'éducation artistique et culturelle demeure le fil conducteur de la création de projets destinés aux jeunes publics, aussi bien dans les temps scolaires que dans les temps non-scolaires. Tout au long de l'année 2013, de nouveaux projets ont été conduits en direction des jeunes publics. L'objectif est de leur donner à voir Versailles dans toute sa diversité, de les sensibiliser à la diversité et à la richesse patrimoniale du site ainsi que de développer leur goût, leur curiosité et leur créativité, leur capacité d'étonnement et de questionnement.

Pour ce faire, trois approches ont été privilégiées : Versailles comme site fondateur, résidence royale puis musée, témoin de l'histoire et de la culture française ; le « détour par l'art » en utilisant les collections (œuvres d'art) pour structurer une pédagogie ; un focus sur les métiers d'art. Ces projets ont pu être réalisés grâce au soutien du ministère de l'Éducation nationale, de l'Académie de Versailles, du Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie de Versailles, du Conseil général des Yvelines et du Groupe MGEN.

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE DE VISITES COMMENTÉES, D'ATELIERS PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATIONS DÉCOUVERTES ET DE VISIO-CONFÉRENCES, ADAPTÉS AUX JEUNES PUBLICS

Cette programmation s'articule autour de deux propositions :

- Le château en famille, une programmation adressée aux **5-7 ans** et aux **8-11 ans**, accueillis en dehors d'un cadre scolaire ou péri-scolaire ;
- Versailles éducation, une programmation conçue pour **les enseignants** et les centres de loisirs.

En 2013, cette programmation s'est enrichie dans le cadre des parcours Histoire, Art et Patrimoine. Développés en partenariat avec le Conseil général des Yvelines et initiés en 2005 avec le « musée parlant », **8 parcours pédagogiques** ont été créés. Construits en lien avec l'équipe des enseignants relais de l'Établissement, ils répondent aux programmes scolaires de l'Éducation nationale et s'inscrivent dans la programmation régulière du château de Versailles. La programmation 2013 s'est ainsi attachée à développer de nouvelles activités en lien avec l'actualité du Château, en mettant l'accent sur l'enseignement de l'histoire des arts à l'école et dans les établissements scolaires. La création du parcours « Madame Élisabeth, entre cour et campagne » à l'occasion de l'exposition organisée au domaine de Madame Élisabeth est un exemple de cette programmation.





États de siège : un projet artistique et culturel à Versailles

Des projets pédagogiques menés en lien avec les structures scolaires, notamment dans le cadre de classes à projet artistique et culturel. Mené en partenariat par l'Établissement public de Versailles et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines avec le soutien du Groupe MGEN, le projet « États de siège » a réuni 229 classes des écoles, collèges et lycées. Dans le cadre de ce projet, des visites ont été

proposées autour de l'exposition « Joana Vasconcelos - Versailles » afin de permettre aux élèves de découvrir les œuvres et le processus de création de l'artiste. Un dossier pédagogique et une interview ont été réalisés. Accompagnés par les conseillers pédagogiques en arts visuels et les inspecteurs pédagogiques régionaux d'arts plastiques, les classes ont travaillé sur le thème de l'objet dans le domaine plastique et, plus spécifiquement, sur les « sièges ». Du 11 au 15

juin, le Château a accueilli une sélection de 70 travaux d'élèves, pour la première fois dans ses murs, à l'aile des Ministres Nord. L'exposition a accueilli plus de 1500 personnes. Un album rétrospectif de l'ensemble du projet est en cours de réalisation. Au vu du succès de cette action, l'Établissement public, la DSDEN des Yvelines et le Groupe MGEN souhaitent inscrire ce partenariat tripartite dans la durée.

DES FORMATIONS À DESTINATION DES ENSEIGNANTS

Les sessions de formation organisées tout au long de l'année scolaire ont pour objectif de renforcer l'autonomie des enseignants dans la construction de parcours culturels et artistiques. Lors des formations, les enseignants reçoivent de la documentation adaptée et sont tenus informés des actualités pour les scolaires. En 2013, le nombre de stagiaires accueillis a doublé par rapport à l'année précédente. Ainsi **27 sessions** ont été organisées autour de quatre grandes thématiques : la rentrée à Versailles, les actualités et expositions à la une de Versailles, les connaissances sur le Château et l'éducation artistique et culturelle. L'Établissement a également organisé 8 stages de formation à la demande de différentes structures de l'Éducation nationale, permettant la rencontre avec les professionnels du château. À titre d'exemple, le château a conçu durant l'hiver une journée départementale sur le thème des métiers de Versailles pour **45 professeurs d'Arts appliqués** et d'Éducation esthétique du département des Yvelines. Le matin, les enseignants ont assisté à une présentation sur la manière d'organiser une visite à Versailles avec un groupe de lycée professionnel et ont ensuite découvert l'exposition « Le Nôtre en perspectives » en visite. Cette matinée a été suivie d'un parcours « savoirs et savoir-faire : les métiers de Versailles ». À la suite de la visite et dans le cadre du mécénat de la fondation Philanthropia autour de la restauration du bassin de Latone, les enseignants ont pu rencontrer des professionnels des entreprises Tollis et Lanfry autour du chantier. En 2013, **993 enseignants** ont été accueillis au château dans le cadre de formations contre 550 enseignants en 2012.

DES OUTILS DE MÉDIATION

Pour l'exposition « Versailles et l'antique », un ouvrage « point de rencontre » à destination du grand public a été réalisé en collaboration avec le CRDP (50 pages, tirage à 5 000 exemplaires). L'enrichissement du portail de ressources par l'équipe des 12 professeurs relais et d'appui s'est poursuivi avec la réalisation de nouvelles ressources pédagogiques (documents et vidéos) sur les métiers de Versailles (conservateur, jardinier, fontainier, etc.) s'inscrivant dans un programme de formations proposées aux enseignants et de parcours de découverte des métiers destinés aux élèves du secondaire de l'enseignement général et technologique.

2.3.3 JOURNÉES ÉVÉNEMENTIELLES

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES – SPLENDEURS DE VERSAILLES

La Nuit européenne des musées s'est déroulée samedi 18 mai, de 19h30 à 1h00 du matin. 3823 visiteurs ont eu la chance de découvrir un circuit inédit dans le château. Chacun a pu entrer dans la Chapelle royale illuminée, traverser l'Opéra, sa fosse d'orchestre, ses escaliers, ses couloirs et son foyer.

LA CLASSE, L'ŒUVRE

Dans le cadre de la politique d'éducation artistique menée par le ministère de la Culture et de la Communication, une attention particulière a été portée cette année aux jeunes publics. L'EPV a participé à l'opération « La classe, l'œuvre », prévoyant la découverte et l'interprétation – par des élèves de primaire ou du secondaire – d'une œuvre choisie par chaque établissement. Le château avait fait le choix de la salle des États généraux, dont les tableaux résonnent fortement avec les programmes de l'Éducation nationale. Des classes des environs de Versailles sont ainsi venues en amont de la manifestation découvrir cette grande salle carrée et ont notamment pu étudier le tableau peint par Auguste Couder : *Ouverture des États généraux à Versailles, 5 mai 1789*.

LIRE AU JARDIN – 3^E FÊTE DU LIVRE ET DE LA PRESSE JARDIN

Dans le cadre de la 11^e édition des Rendez-vous aux jardins, le château de Versailles organisait dans les contre-allées de l'esplanade du Petit Trianon, Lire au jardin 2013. Les amateurs ont découvert, entre tilleuls et peupliers, un éventail très complet de la littérature dédiée au jardin. Des conditions tarifaires exceptionnelles ont été mises en œuvre afin de favoriser la venue des maisons d'éditions et libraires indépendants. De nombreuses animations ont été proposées aux milliers de visiteurs. Le *Prix Versailles Lire au jardin 2013* a été décerné avec, à la tête du jury, Didier Decoin, membre de l'Académie Goncourt.



Journées européennes du Patrimoine – ouverture de l'aile du Midi

Les 14 et 15 septembre, à l'occasion des 30 ans des Journées européennes du Patrimoine, l'EPV a exceptionnellement convié le public à une visite inédite de l'aile du Midi. Cette « aile des Princes », construite sous Louis XIV pour les Enfants de France, est un joyau méconnu. Profondément transformée par Louis-Philippe pour accueillir un musée dédié « à toutes les gloires de la France », elle rassemble les œuvres de la geste

napoléonienne et abrite en son sein tous les grands noms de la peinture de l'époque. Cette visite inédite a attiré 9 000 visiteurs.

2.3.4 ÉDITIONS

Depuis 2008, le service des éditions de l'Établissement publie une vingtaine de nouveautés par an : catalogues d'exposition, guides de visite, ouvrages pour la jeunesse, beaux livres, essais, magazines, documents, monographies, etc. Qu'ils soient liés aux collections, à l'actualité culturelle, à l'histoire et à l'architecture du monument, ou qu'ils abordent des sujets de portée plus globale (vie de Cour, histoire de l'Ancien Régime, etc.), ces publications concourent au rayonnement culturel et scientifique du château de Versailles et de ses collections.

Avec la célébration du quatrième centenaire de la naissance d'André Le Nôtre, la production éditoriale de 2013 a été en grande partie placée **sous le signe des jardins**. Avec *Secrets et curiosités des jardins de Versailles* (Parigramme), Nicolas Jacquet a entraîné les visiteurs dans des lieux méconnus ou d'ordinaire inaccessibles au public, éclairant et décodant la symbolique des lieux. Alors que les plus jeunes pouvaient faire revivre les réalisations de Le Nôtre à travers *Je colorie les jardins de Versailles* (Ouest France), leurs aînés pouvaient redécouvrir l'œuvre du grand jardinier à travers un numéro spécial du magazine *Château de Versailles* (SOTECA), l'ouvrage d'Alexandre Maral *La Grande Commande de 1674, Chefs-d'œuvre sculptés des jardins de Versailles sous Louis XIV* (Gourcuff) ou encore la réédition du célèbre *Manière de montrer les jardins de Versailles* par Louis XIV (Artlys). Point d'orgue de cette année, l'exposition « André Le Nôtre en perspectives » a donné lieu à la réalisation d'un catalogue (Hazan) en deux versions (français et anglais).

Les autres expositions ont également été accompagnées d'un catalogue : *Madame Élisabeth, Une princesse au destin tragique* (Silvana Editoriale), *Trésor du Saint-Sépulcre* (Silvana Editoriale), *Les Fleurs du Roi* (Artlys).

Les guides de visite ont fait l'objet d'une attention toute particulière, à travers, notamment, la refonte complète du guide de visite au format poche. Cet ouvrage est désormais disponible en neuf langues (français, anglais, japonais, chinois, espagnol, allemand, italien, russe et portugais).

Figure emblématique de notre histoire, Marie-Antoinette a fait l'objet de plusieurs ouvrages. Outre un beau livre richement illustré (Chêne), le château a publié avec Artlys un guide de visite du Versailles de Marie-Antoinette en trois langues (français, anglais, japonais).

2013 a été également marquée par la poursuite d'un fructueux partenariat avec les éditions Glénat, maison leader dans le secteur de la bande dessinée : *L'Ombre de Marie-Antoinette* deuxième volet d'un diptyque consacré au château de Versailles a été publié. Il met en avant la reine dans un récit où le fantastique rejoint la grande Histoire.

En parallèle de cette production éditoriale variée, **la promotion des livres**, à travers des actions et des événements dédiés (visites organisées pour les libraires et les journalistes, lancements d'ouvrages, jeux-concours à destination des abonnés et des internautes, annonces des parutions sur les réseaux sociaux, etc.) a également fait partie des actions importantes menées durant l'année, tout comme l'amélioration de la distribution des publications dans les différents points de vente de l'EPV, en partenariat avec les libraires. En 2013, une fois encore, les ventes d'ouvrages coédités par l'EPV ont dépassé la barre des cent mille exemplaires sur le site, signe de l'adéquation entre l'offre éditoriale et les attentes des publics.

2.3.5 NOUVEAUX MÉDIAS

La fréquentation numérique des sites du château de Versailles a enregistré une hausse générale en 2013 : le portail institutionnel www.chateauversailles.fr a dépassé les **10 millions de visiteurs annuels**, la chaîne Youtube a dépassé les **5 millions de vues**. Les innovations technologiques se sont poursuivies grâce à la consolidation de grands partenariats stratégiques et à la production de plusieurs sites événementiels.

LE PORTAIL INSTITUTIONNEL WWW.CHATEAUVERSAILLES.FR

Avec 10,5 millions de visiteurs annuels, le portail institutionnel www.chateauversailles.fr a enregistré une fréquentation **en hausse de 23 %** par rapport à 2012. La fréquentation virtuelle dépasse la fréquentation physique du domaine. Disponible en 5 langues (français, anglais, espagnol, chinois mandarin et japonais) et en 2 versions (consultation optimisée sur ordinateur ou sur téléphone mobile), le portail institutionnel concentre toute l'actualité du Château et permet d'accéder à un large ensemble de ressources : bases de données, vidéos, fiches thématiques, diaporamas, etc.

DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES SOUTIENNENT LES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET D'USAGES

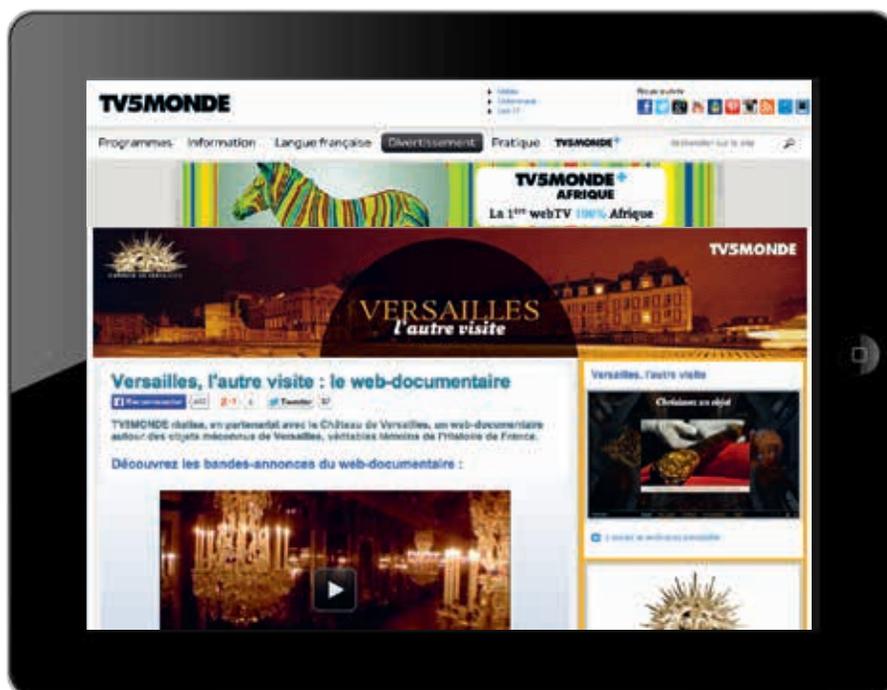
Orange et le château de Versailles : un partenariat d'innovation depuis 2009

Dans le cadre de leur partenariat technologique engagé en 2009, Orange et le château de Versailles ont sorti, en octobre 2013, la nouvelle application « Jardins de Versailles ».

Le web-documentaire « Versailles, l'autre visite » avec TV5 Monde

En 2013, le château de Versailles et TV5 Monde se sont associés pour réaliser un web-documentaire inédit autour des objets méconnus de Versailles, véritables témoins de l'Histoire de France. A travers plus de **70 vidéos**, d'archives visuelles et sonores ou encore des interviews des conservateurs du Château, les internautes sont invités à découvrir l'histoire de Versailles. Le bâton du Maître d'hôtel, la pendule de Passemant, l'urinal de Louis XV, le lit du Général de Gaulle livrent leurs secrets.

www.tv5.org/Versailles





Deux expositions virtuelles avec le Google Cultural Institute

Le château de Versailles et Google poursuivent leur partenariat par la mise en ligne en septembre 2013 de deux expositions virtuelles: « Louis XIV, la construction d'une image » et « Immortaliser Versailles ». Ces expositions d'un nouveau genre, développées spécialement pour le web, permettent de plonger dans des fresques interactives et de découvrir les toiles, les sculptures et les gravures, choisies par les conservateurs, sous un nouveau jour.

www.google.com/culturalinstitute/collection/palace-of-versailles



170 vues aériennes sur Wikipedia

Prolongeant le partenariat noué avec la Wikimedia Foundation en 2010, **200 vues aériennes** du domaine de Versailles réalisées au moyen de drones ont été publiées sur Wikimedia Commons en septembre 2013. Arabesques des parterres de broderie, reflet du coucher de soleil sur le Grand Canal, entrelacs des allées des jardins de Trianon, toits de paille du domaine de Marie-Antoinette, ces images surprenantes offrent un point de vue inédit et poétique

sur le domaine. Disponibles en haute-définition sous licence Creative Commons, ces vues aériennes sont librement utilisables dans un cadre non commercial. www.chateauversailles.fr/commons



DES SITES ÉVÉNEMENTIELS PERMETTENT DE DÉCOUVRIR LES RESTAURATIONS ET LES EXPOSITIONS À DISTANCE

Le chantier de restauration du bassin de Latone en direct

Un site internet a été tout spécialement conçu afin de permettre au public de suivre en continu le chantier du bassin de Latone. Une timeline est mise à jour de manière constante. latone.chateauversailles.fr/

Exposition André Le Nôtre en perspectives

Réalisé en coproduction avec Camera Lucida productions et Arte France, l'exposition « André Le Nôtre en perspective » a bénéficié de la création d'un site web permettant de découvrir l'exposition à distance et de préparer sa visite. lenotre.chateauversailles.fr/entries.html

Visite virtuelle Versailles et l'antique

Pour accompagner Versailles et l'Antique, une visite virtuelle des lieux a été mise en ligne en janvier 2013. Les internautes ont pu ainsi découvrir l'exposition à distance et préparer leur visite avec des contenus enrichis sur les œuvres et les salles. Ce dispositif permet également de garder une mémoire en ligne de l'exposition et de sa scénographie. www.chateauversailles.fr/resources/360/antique/fr/index.html

RÉSEAUX SOCIAUX ET SITE DE PARTAGE DE CONTENUS

En 2013, le château de Versailles a intensifié sa présence sur les réseaux sociaux en continuant d'élargir sa communauté :

- 80 000 fans sur Facebook
- 20 000 abonnés sur Twitter
- 230 000 fans sur Google +

La chaîne Youtube comptabilise désormais plus de **5 000 000 de vues** et à dépasser les **250 vidéos** mises en ligne. Des playlists autour des événements majeurs de l'année sont présentées en page d'accueil de la chaîne telles que les vidéos autour du chantier du bassin de Latone ou encore celles dédiées à l'exposition André Le Nôtre en perspectives. En novembre 2013, la chaîne Youtube a présenté pour la première fois deux flashmobs qui se sont tenus dans la galerie des Batailles et sur le parterre d'Eau. Ces flashmobs ont notamment été organisés avec le concours de Laurence Equilbey et de son orchestre Insula Orchestra. L'appel à contribution « Partagez vos photos-souvenir de Versailles » sur le site Flickr s'est poursuivi en 2013, comptabilisant près de **900 photos**.

2.3.6 OPÉRATIONS VERS LES PUBLICS ÉLOIGNÉS DES MUSÉES

L'Établissement a poursuivi son action en matière d'élargissement des publics. Cette année encore, il a souhaité proposer une offre variée, au travers de sa programmation, de partenariats s'inscrivant dans la durée mais aussi de projets plus ponctuels. En parallèle, il a souhaité persévérer dans la sensibilisation de ses nombreux relais, précieux ambassadeurs du château de Versailles auprès de ces publics. Enfin, il a pris part, comme chaque année depuis presque 10 ans, au travail de la mission Vivre Ensemble, qui contribue à développer

au sein des établissements publics sous tutelle du ministère et des musées nationaux d'Ile-de-France une dynamique de réseau, lisible et concertée, afin de faciliter les démarches de ces relais vis-à-vis de la trentaine d'institutions membres. La fréquentation des publics spécifiques dans leur ensemble s'est maintenue, avec un accroissement de l'affluence des publics dits éloignés des musées (10 900 en 2013 pour 8 300 en 2012).

LA SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE

Dans le prolongement des actions entreprises en 2012 en direction des publics en alphabétisation et cours de Français – langue étrangère, un nouveau projet a été mené, s'inscrivant dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie. Cette nouvelle édition a permis à 70 personnes de quatre structures différentes, de suivre une visite puis des ateliers d'écriture leur permettant d'allier découverte du patrimoine et approfondissement de leur maîtrise de la langue. Ce projet a contribué à favoriser la prise de parole des participants auxquels il a été notamment demandé d'exprimer leur ressenti et de partager leur expérience de visite. Cela rejoint ainsi les objectifs des cours qu'ils suivaient par ailleurs auprès des structures participantes.

LA CONVENTION AVEC LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

En 2013, de nouveaux projets ont été menés avec les services pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Melun et de Versailles. Avec le centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin, le Château a conduit un projet de visite qui s'adressait à 15 détenus en fin de peine, préparant leur réinsertion. Dans un premier temps, une conférencière s'est rendue au centre pour présenter aux détenus le Château et son domaine. Puis, ils sont venus à Versailles pour découvrir les Jardins et suivre une visite sur le thème des Bosquets. Ils ont également eu l'opportunité de rencontrer le chef du service des Fontaines qui leur a présenté le chantier du bassin de Latone et le fonctionnement général des fontaines.

Le Château a aussi conduit un projet de visite en collaboration avec la maison d'arrêt pour femmes de Versailles. Une conférencière s'est déplacée auprès de 10 prévenues pour leur présenter le château. Cette rencontre a remporté un franc succès qui a donné l'envie au SPIP de Versailles d'inscrire de nouvelles conférences et activités en lien avec le Château et sa programmation annuelle. De futures actions sont ainsi envisagées pour 2014.

2.3.7 MIEUX INFORMER LES PUBLICS

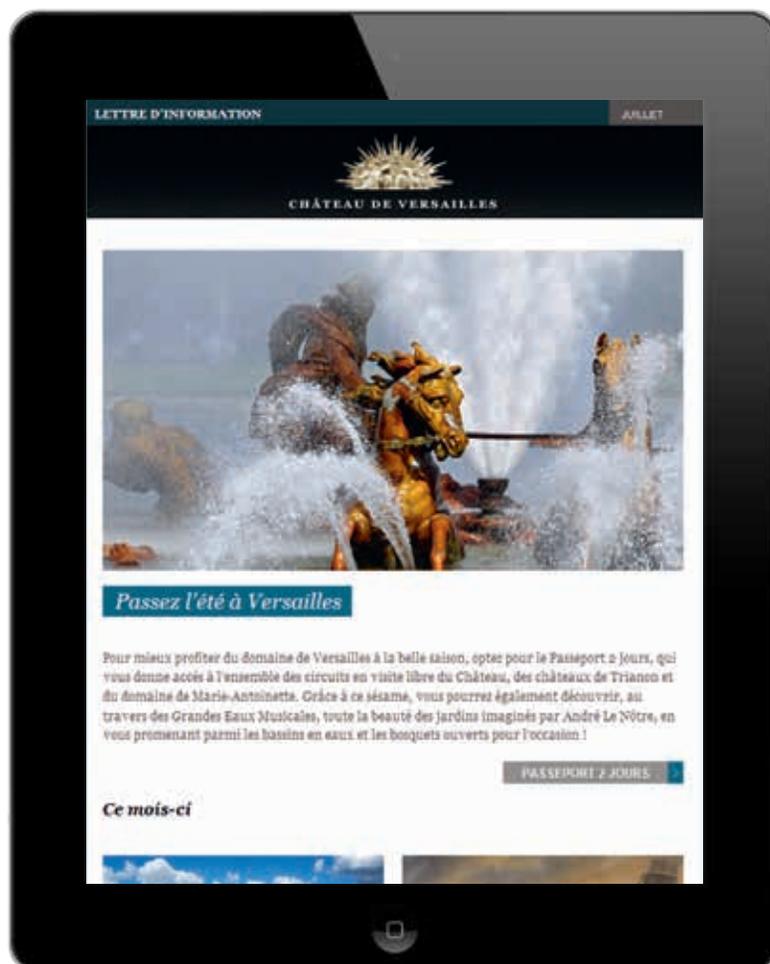
La réflexion initiée en 2012 pour clarifier les outils de communication en fonction des cibles s'est approfondie en 2013. Les supports papier développés en 2012 ont été pérennisés et enrichis. Enfin, une enquête en ligne a été mise en place auprès des abonnés « 1 an à Versailles ». Envoyée de manière automatique, 8 mois après le début de l'abonnement, elle a permis de mieux cerner les différents profils d'abonnés.

En 2013, la base de données email compte 138 000 contacts individuels opt-in soit 37 % de plus qu'en 2012 (60 % français / 40 % étrangers). 2,8 Millions d'emails ont été envoyés (soit +38 % par rapport à 2012), dont :

- 2,6 M au grand public
- 170 000 aux abonnés « 1 an à Versailles »
- 30 000 aux professionnels

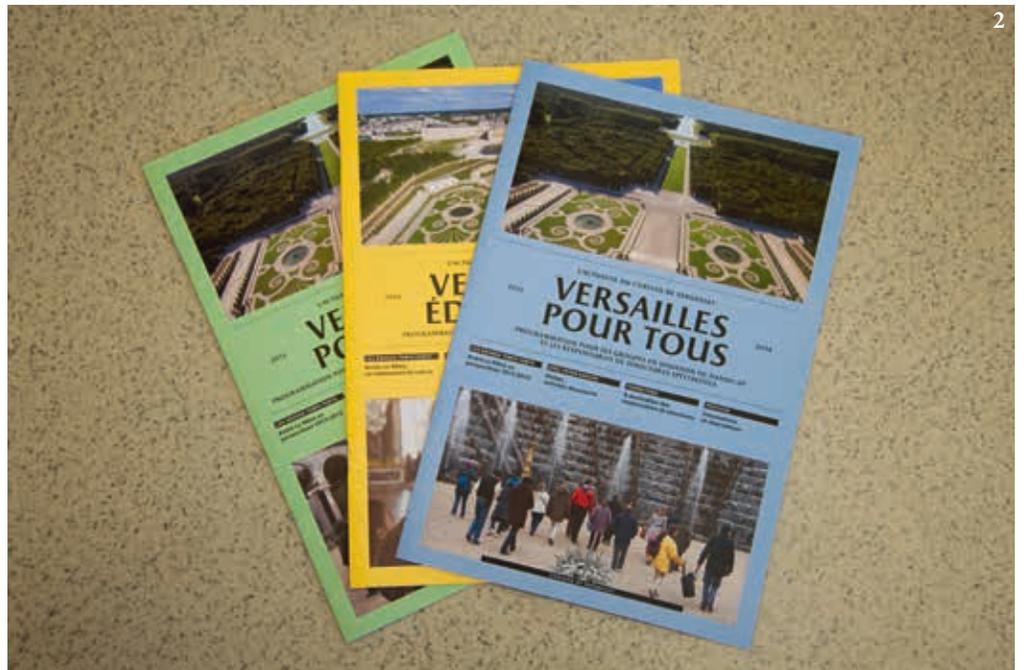
ACTIONS MARKETING

En complément, les actions de marketing direct ont continué à s'affiner et à progresser. L'année 2013 a vu la mise en place régulière de newsletters professionnelles enseignants, handicap et champs social couplées à des opérations de routage papier. Les newsletters mensuelles individuelles permettent d'informer clients ou prospects, abonnés ou non, de la programmation culturelle du Château. Des flashes d'information envoyés régulièrement mettent en avant un événement, une information sur les conditions de visite, une offre particulière sur la boutique en ligne. Des guides de visite sont envoyés quotidiennement à chaque acheteur de billets en ligne pour les accompagner dans leur visite.





1



2

1. Les Carnets de Versailles

Les Carnets de Versailles sont devenus un rendez-vous attendu du public individuel fidèle du Château. La formule hybride du magazine-programme gratuit s'est affirmée.

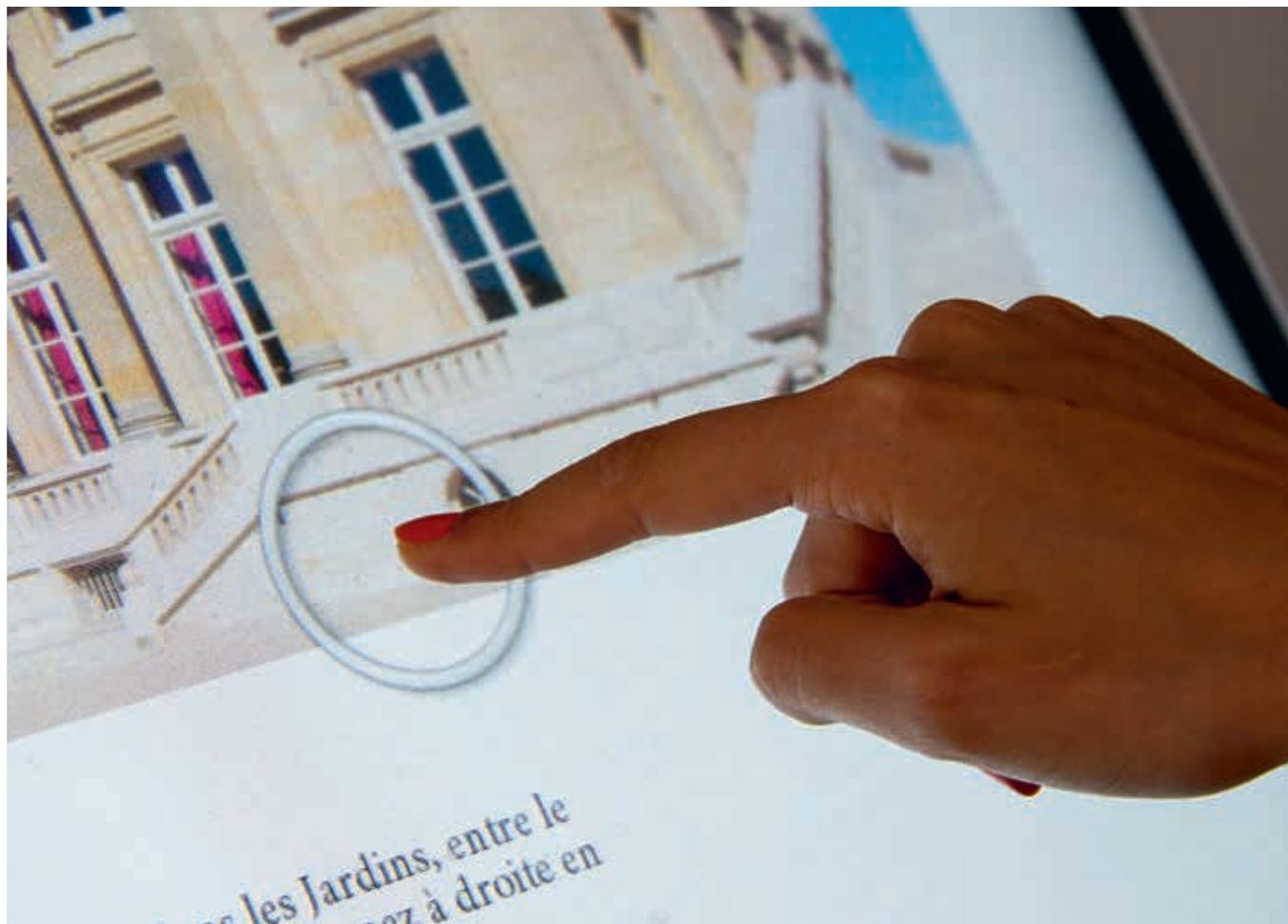
La partie rédactionnelle a effectivement été développée en 2013 avec de nouvelles rubriques et une pagination en augmentation : 88 pages pour les Carnets 3 (parution avril 2013) et 96 pages pour les Carnets 4 (parution octobre 2013) au regard de 80 pages pour les premiers numéros. En parallèle, la diffusion a été affinée grâce à un travail sur les fichiers de routage et la mise en place d'un formulaire et de campagne d'abonnement.

2. Les brochures

Les brochures dédiées aux publics prescripteurs pour l'organisation de visite en groupe – *Versailles Education* (destinée aux enseignants) et les *Versailles pour Tous* (déclinée en deux versions, à destination des relais culturels pour les publics éloignés

des musées et les publics handicapés) – ont également été développée en 2013 pour donner plus de place aux rubriques d'actualité. Leurs couvertures ont été retravaillées pour former une « collection » cohérente, à laquelle viendra s'ajouter en 2014, la brochure *Destination Versailles*. Cette dernière étant dédiée aux professionnels du tourisme, comités d'entreprises et associations.

2.4 BIENVENUE À VERSAILLES



L'EPV, doté d'un système d'audioguidage universel à grande échelle en 11 langues, a procédé à la mise à jour des contenus du nouveau circuit des appartements de Mesdames en lien avec la restauration et le réaménagement de ces espaces. Il s'est également doté, dans un souci d'amélioration de l'accueil et de l'information aux visiteurs, d'un système d'écrans multimédia. Des écrans interactifs et dynamiques ont ainsi été, à l'appui de mécénats de compétence avec les sociétés l'île des Médias et Samsung, déployés dans les ailes des

Ministres Nord et Sud, ainsi que dans l'espace d'accueil du Petit Trianon.

2013 aura également été marquée par l'installation, dans la salle des États généraux, d'une nouvelle maquette tactile à l'adresse des publics en situation de handicap. L'usage a été étudié pour répondre à de plus larges besoins que ce soit pour les publics scolaires ou une venue en famille. Cette maquette permettra aussi aux accompagnateurs en provenance du monde entier de présenter le Château aux groupes dont ils ont la responsabilité.

2.4.1 L'AIDE À LA VISITE

2.5.1.1 LA NOUVELLE APPLICATION « JARDINS DE VERSAILLES »

Une application pour visiter les Jardins, en partenariat avec Orange, a poursuivi la démarche d'innovation des dispositifs de médiation auprès des publics, grâce aux parcours personnalisés et à des possibilités élargies de partage de l'expérience de visite. En moins de 3 mois, ce guide de visite inédit et entièrement modulable a fait l'objet de **15 000 téléchargements**. Le projet a été mené dans le cadre de l'année Le Nôtre.

2.5.1.2 AUDIOGUIDES

Depuis 2011, l'Établissement propose à tous les visiteurs, en groupes comme individuels, payants et exonérés, un audioguide gratuit. Disponible en onze langues, il permet d'accompagner les visiteurs et de leur assurer une médiation de qualité.

En 2013, l'EPV a développé **3 nouveaux parcours** :

Nouveau parcours des appartements de Mesdames (11 pistes, 11 langues, 21 minutes)

La restauration et le réaménagement des appartements a été l'occasion de repenser intégralement le parcours audio afin de mieux l'adapter aux attentes du public. Différents axes de médiation ont été définis et formalisés dans un cahier des charges. Il a été basé d'abord sur des choix rédactionnels et une sélection des stations d'écoute, qui en facilitent les évolutions ultérieures ; ensuite, sur l'orientation du propos sur la découverte des occupantes et du fonctionnement des appartements d'apparat ; enfin, sur des séances collectives de travail, enregistrées dans les salles avec les conservateurs et des validations scientifiques à partir d'enregistrements-test, afin de privilégier l'oralité du propos.

Parcours Trésor du Saint-Sépulcre (18 pistes, 3 langues, 28 minutes)

Cette exposition a donné lieu à deux nouveautés : premièrement, l'intégration du parcours audio dans la scénographie, pour permettre au public de l'identifier dès leur entrée dans les salles. Deuxièmement, l'analyse approfondie du comportement des visiteurs à partir de l'étude des données enregistrées dans les audioguides. Ces innovations ont pu être rétrospectivement examinées grâce à l'enquête réalisée par le service études et marketing, qui a permis de valider les hypothèses retenues et de témoigner de la satisfaction importante des visiteurs quant à ce nouveau parcours.

Parcours Le Nôtre en perspectives (16 pistes, 3 langues, 28 minutes)

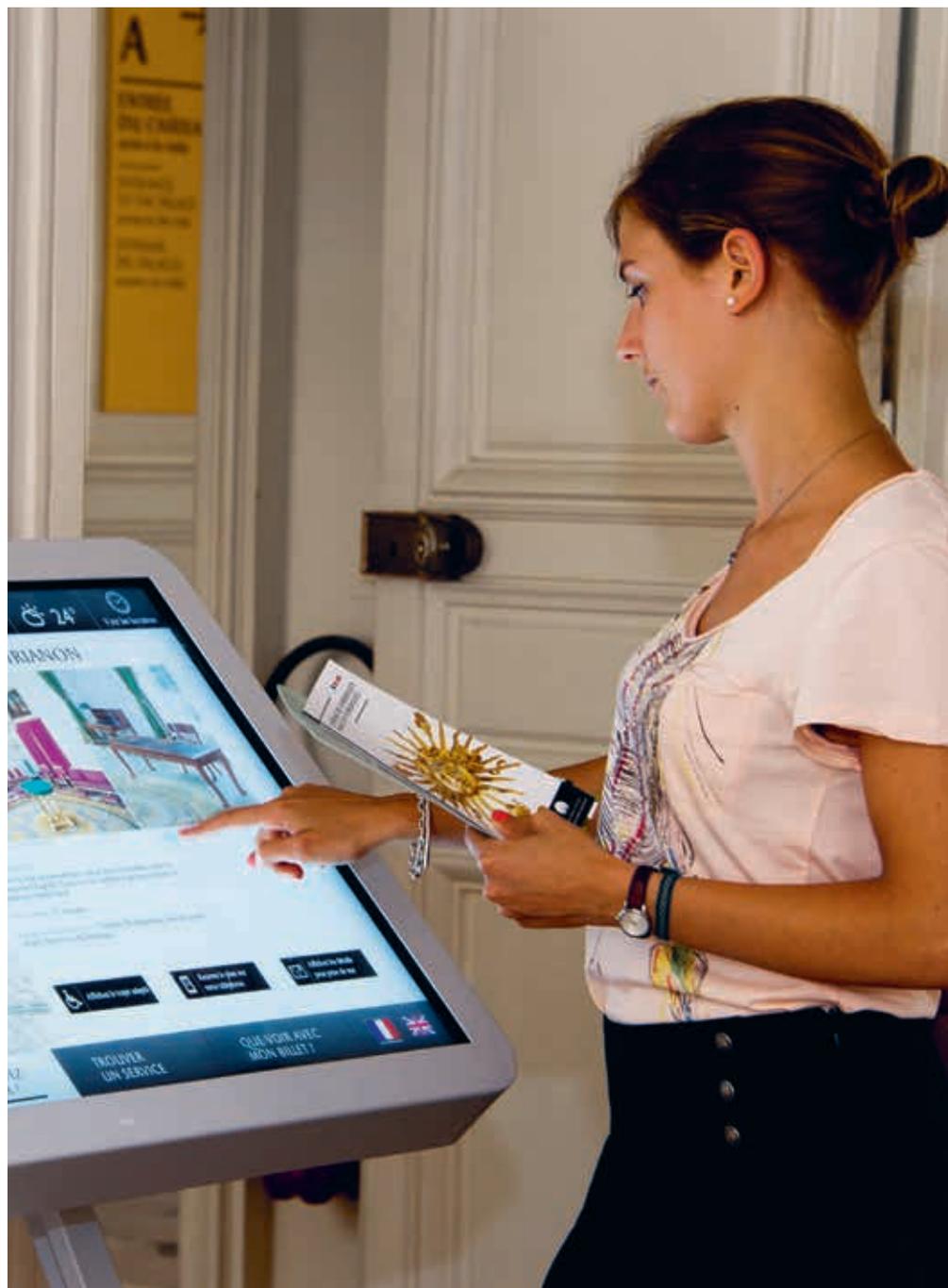
Dans le cadre de l'Année Le Nôtre, un parcours audio a été créé. L'innovation principale de cette production, méthodologique, a consisté à la réalisation d'un synopsis : le fil rouge de la visite, ainsi que les propos génériques et spécifiques à chaque station ont été travaillés en amont. Par ailleurs, un soin particulier a été apporté à la signalétique audio présente dans l'exposition, afin de permettre aux visiteurs d'accéder plus facilement au parcours audio.

2.5.1.3 LES DISPOSITIFS DE SIGNALÉTIQUE

La diversité des activités, l'étendue du site, une fréquentation en hausse exigent un travail important dans le traitement de l'information sur tous les supports. De même, le développement des activités culturelles – expositions, spectacles, événements – et l'importante politique de travaux menée par l'Établissement sont soutenus par les supports de communication visuelle et informative à destination du plus grand nombre : affiches d'exposition, cartels, plans mis à jour, panneaux d'information sur les chantiers, habillage des palissades de chantier.

Le défi signalétique des chantiers du « Grand Versailles »

Cette année, les dispositifs de signalétique ont plus particulièrement été développés pour accompagner les importantes modifications des circuits de visite, liées au démarrage de plusieurs chantiers majeurs de la deuxième phase du schéma directeur du « Grand Versailles ».



L'expérimentation d'un système d'information dynamique pour les visiteurs

Depuis plusieurs années, l'EPV souhaitait expérimenter un système d'information multi-média pour assurer la diffusion d'informations dynamiques dans les espaces d'accueil et de visite, en complément de l'action des agents du Domaine. Deux mécènes, l'Ile des Médias, pour la partie fourniture des mobiliers et des solutions techniques, et Samsung, pour la fourniture des écrans, ont rendu ce projet possible. Quatre écrans dynamiques

et quatre écrans tactiles ont ainsi été installés en juin 2013 aux ailes des ministres Nord et Sud, comme au Petit Trianon. Les écrans dynamiques, placés en hauteur, diffusent en continu des messages évolutifs sous forme de diaporama : tarifs, lieux principaux, offres culturelles ou événements imprévus y sont présentés. Les contenus varient en fonction des publics ciblés : à l'aile des Ministres Sud, l'approche est orientée vers

le grand public tandis que l'aile des Ministres Nord s'adresse à un public plus averti dans une optique de fidélisation. Enfin au petit Trianon, le dispositif invite le visiteur à parcourir l'ensemble du domaine. Les écrans tactiles, tables d'orientation interactives, permettent de découvrir et de localiser précisément les différents lieux de visite du domaine, les services et de mieux connaître l'actualité culturelle et les offres spécifiques de l'Établissement : restaurants,

visites commentées, sanitaires, shopping, promenade en barque. Pour les visiteurs, ce dispositif a différentes vocations. Il leur donne une vision globale du domaine en fonction des parcours de visite ouverts le jour même. Il leur délivre des conseils et facilite leur orientation. Enfin, il leur propose des projets de visite complémentaires. Cela permet de fidéliser le public et d'encourager le déclenchement d'un autre projet de visite.

2.4.2 HANDICAP ET ACCESSIBILITÉS

L'amélioration de l'accessibilité du site global est une préoccupation majeure pour l'Établissement public. Au-delà des parcours de visite, l'Établissement cherche à proposer aux visiteurs en situation de handicap de nouvelles modalités de visite et de nouveaux outils de médiation pour découvrir le château et le domaine.

En 2013, la fréquentation des publics spécifiques dans leur ensemble s'est maintenue, avec une légère diminution du nombre de réservations de la part des personnes en situation de handicap (3 800 visiteurs en 2013 pour 4 900 en 2012).

TROIS NOUVELLES VISITES PROPOSÉES DANS LE CADRE DE L'OFFRE CULTURELLE

- « Les lieux cachés » : une visite commentée à l'aide de **tablettes tactiles**, dans laquelle les visiteurs en situation de handicap moteur peuvent découvrir des espaces du château qui leur sont inaccessibles tels que les appartements de Madame du Hausset ou encore la garde-robe de Louis XVI;
- Dans le cadre de l'exposition « Madame Élisabeth », des visites commentées ont été organisées à destination de groupes de personnes **déficientes visuelles**, s'appuyant notamment sur les éléments tactiles : tissus de robes, pieds de fauteuil, matériaux de rembourrage d'assise, etc;
- Un « parcours-miroir » avec la Cité de la musique sur le thème de **la musique à Versailles** à destination des visiteurs déficients visuels a été mis en place : à Versailles, la visite s'articule autour des lieux de musique et se termine par une présentation de l'orgue et une démonstration menée par un organiste ; à la Cité de la musique, les visiteurs découvrent par une approche tactile deux instruments de l'époque, la viole de gambe et l'orgue. Une journée dédiée a été proposée à des travailleurs en ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail), sur le même format que celle proposée aux travailleurs en chantiers d'insertion.

LA SEMAINE DU HANDICAP

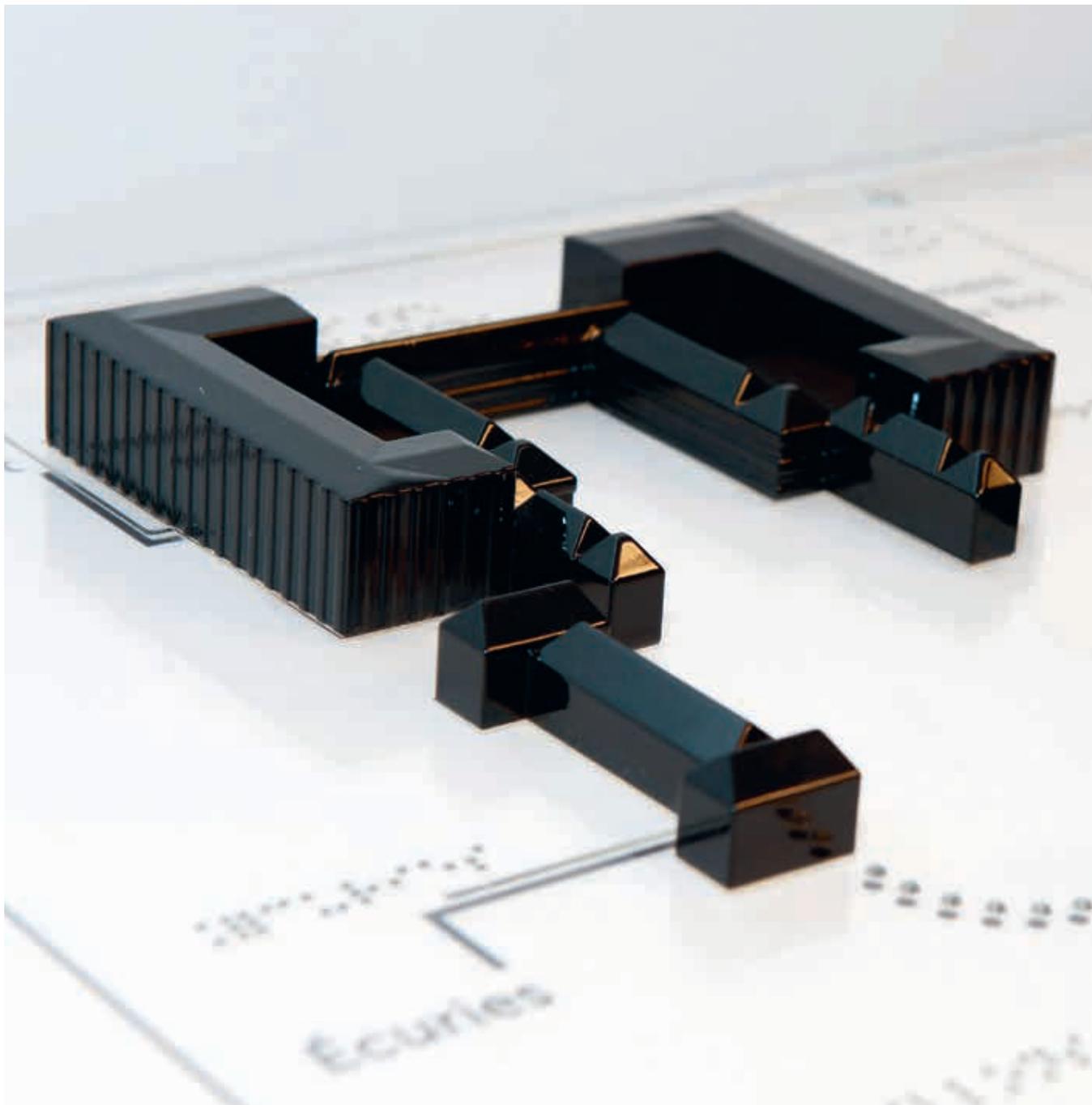
La FFDJ a contribué à la semaine du handicap, organisée pour la première année par l'Établissement du 2 au 8 décembre 2013, autour de la **journée internationale du handicap** qui a lieu le 3 décembre. 250 personnes ont suivi les différentes activités proposées à cette occasion, parmi lesquelles des visites guidées et des activités proposées aux groupes des différentes familles de handicap, des actions en direction des professionnels de la culture, spécialisés dans le domaine du handicap et de la santé (rencontre Culture-Santé) et un programme de sensibilisation au handicap ouvert à tous. Une sensibilisation des conférenciers de la Réunion des musées nationaux a été menée par la directrice de l'association, Artz, sociologue de la santé, afin de leur présenter la meilleure approche qui convient pour les publics atteints de la **maladie d'Alzheimer**.

CLASSE À PAC

De nouveau cette année, l'EPV a renouvelé son partenariat avec l'hôpital Charcot de Plaisir, la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) des Yvelines et le centre d'art de l'Onde, Micro Onde, à destination **d'enfants autistes** et/ou souffrant de troubles envahissants du développement. Il s'agissait de réaliser une découverte de Versailles ainsi qu'une création artistique sur le thème des **cinq sens**, en proposant une expérience mettant en jeu un ou plusieurs sens, et favorisant l'approche de techniques de création. Au cours de l'année scolaire, les enfants de l'unité d'enseignement spécialisée « ULYSSE » ont assisté à cinq visites au Château et quatre ateliers musicaux au centre d'art Micro Onde. Une exposition de restitution a été réalisée en présence de l'équipe pédagogique, des enfants, des parents et des différents partenaires.

ACTION CULTURELLE ALZHEIMER

L'année a également été jalonnée de visites organisées à l'attention de groupes de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en partenariat avec l'association Artz.



Une nouvelle maquette tactile

Un nouveau dispositif de médiation a été créé avec la société Tactile Studio, l'AVH Yvelines et la conservation du Château. Remplaçant l'ancienne maquette déplacée dans la galerie d'Histoire du Château, deux maquettes ont été installées à l'occasion de la semaine du handicap dans la salle des États généraux. Elles sont destinées aux groupes accompagnés d'un conférencier ou d'un guide extérieur.

Ce dispositif est constitué d'une maquette centrale sans vitrine, « touchable », par tous les publics, ainsi que d'une console tactile, contrastée avec gros caractères, destinée aux personnes déficientes visuelles.

Le dispositif, universel, a été conçu pour et avec les utilisateurs pour l'adapter au grand public, et en particulier :

- Aux publics étrangers : présence de légendes bilingues en soutien aux commentaires des médiateurs ;
- Aux enfants : faible hauteur, zonage par couleurs, simplification des formes ;
- Aux personnes en situation de handicap : hauteur adaptée et dispositif tactile spécifique.

Les objectifs de ces outils de médiation ont été définis comme suit :

- Améliorer la maquette précédente en la rendant plus pédagogique, plus lisible et plus accessible ;
- Montrer l'espace : les rapports de masse et de fonction entre les différents bâtiments ;
- Montrer le temps : faire apparaître les trois états principaux de construction, rendus visibles par la présence de « coutures » rétroéclairées.

2.4.3 LES DÉBUTS DU CHANTIER DU PAVILLON DUFOUR

UN PROJET POUR MIEUX ACCUEILLIR LES VISITEURS

Le dernier chantier du schéma directeur décidé en 2003 portant sur l'achèvement de la mise en place du dispositif d'accueil et d'entrée des publics au Château de Versailles a démarré. Il permettra de consolider les dispositions prises précédemment avec la **restitution de la grille royale**, les aménagements des pavillons de tête Gabriel et Dufour et ceux des ailes des Ministres. Le chantier doit aboutir à une **organisation lisible** en terme d'accessibilité, permettant aux visiteurs (individuels ou en groupes) de se repérer de manière simple et efficace. Au-delà de l'entrée des publics individuels traitée dans le Pavillon, le projet permet non seulement de rassembler à proximité les services aux visiteurs (consignes, sanitaires, audioguides) mais aussi de doter le Château d'un auditorium d'une jauge satisfaisante (170 personnes) et d'un restaurant de qualité au premier étage. Un concessionnaire est ainsi recherché pour sa gestion. Toutes les dispositions ont été aussi prises pour que ce chantier, un des plus importants que connaîtra Versailles, se réalise dans des conditions acceptables pour le public et le personnel. De nombreuses **études et concertations** ont été menées dans ce cadre en particulier avec le CHSCT. Les conditions de travail et le fonctionnement des nouveaux espaces continuent d'être affinés et précisés dans le cadre d'ateliers, qui s'investissent maintenant sur les détails et les mobiliers qui restent à acquérir.

SIGNALÉTIQUE ET SCÉNOGRAPHIES DE CHANTIER

Par ailleurs, la fermeture de la cour des Princes pendant toute la durée des travaux nécessitait, pour maintenir à la fois un accès aux Grands Appartements et aux Jardins, une **passerelle temporaire** dans le vestibule de la Chapelle. Tout au long de l'année, la signalétique utile à l'orientation et à l'information des visiteurs sur les nouveaux circuits a été déployée sur différents supports. C'est pourquoi de nouveaux supports d'information dédiés aux services à la disposition des visiteurs ont été développés; en particulier pour les concessions concernées par les modifications de circuits induites par les travaux: mise en place d'une nouvelle édition du plan du Domaine consacrée aux services à la disposition des visiteurs, adaptation de la signalétique directionnelle en intérieur et en extérieur dédiées aux restaurants, renforcement de la signalétique « toilettes », etc. L'agence de création graphique Polymago, choisie en 2012 pour développer l'identité visuelle des chantiers du « Grand Versailles », a accompagné l'EPV dans la signalétique directionnelle et la communication sur le site dans ces circonstances exceptionnelles. Un habillage intérieur et extérieur de la passerelle a été installé dans le vestibule de la Chapelle pour en limiter les « nuisances visuelles ». À l'occasion des travaux de restauration du bassin de Latone, grâce au soutien de la fondation Philanthropia, une véritable **scénographie de chantier** a été mise en place autour du bassin.



2.5 FIDÉLISATION ET DIVERSIFICATION DES PUBLICS



La fréquentation est en augmentation de 3 % sur le site de Versailles, avec 7,5 millions de visiteurs dans les châteaux et les jardins, en tenant compte des spectacles qui s’y déroulent. L’analyse de cette fréquentation fait apparaître une baisse des publics français, en lien avec les difficultés économiques du pays. Par ailleurs, on a pu constater une forte hausse de la fréquentation des publics franciliens, +8 %, du fait des nombreux efforts consentis par l’EPV autour de l’abonnement, +11 %, avec entre autres sa politique de programmation culturelle

volontariste, comptant de nombreuses expositions. Il est important de souligner que ces efforts aboutissent aussi à un plus long temps de présence des visiteurs sur le domaine, en hausse de 11 minutes, ce qui porte la moyenne sur le domaine à 3 h 38. Enfin, l’EPV a enregistré une hausse de 4 % de ses visiteurs effectuant une seconde visite ou plus, avec un important retour sur le site des visiteurs nord-américains, ce qui représente 19 % de l’ensemble du public.

2.5.1 FRÉQUENTATIONS, UN PANORAMA DES PUBLICS

Sur l'année 2013, la fréquentation du domaine de Versailles (hors parc) a atteint 7,5 millions de visites, ce qui correspond à une progression de 3 % par rapport à 2012. Pour la première fois, la fréquentation du musée (châteaux de Versailles et de Trianon) dépasse 6 millions de visites.

Cette évolution positive est relativement homogène sur les différents sites du domaine :

- Château de Versailles : +3 % avec plus de 4,5 millions de visites ;
- Châteaux de Trianon et Domaine de Marie-Antoinette : +3 % soit 1,5 million de visites ;
- Spectacles : +4 % avec 1,5 million de visites

Les expositions temporaires ont contribué à l'accroissement de la fréquentation du musée durant l'année 2013 :

- *Versailles et l'Antique* - 13 novembre 2012 au 17 mars 2013 :
151 000 visites soit 1.189 visites / jour (comptages par tapis en sortie)
- *Trésor du Saint-Sépulcre* - 16 avril au 14 juillet 2013 :
201 000 visites soit 2.321 visites / jour (comptages par tapis en sortie)
- *Giuseppe Penone Versailles* - 11 juin au 30 octobre 2013 :
2 240 000 visites (ensemble des visiteurs du château de Versailles ayant pu voir l'exposition)
- *Fleur du roi* - 2 juillet au 29 septembre 2013 :
241 000 visites (ensemble des visiteurs du Grand Trianon ayant pu voir l'exposition)
- *André Le Nôtre en perspectives* (1613 - 2013) - 21 octobre 2013 au 24 février 2014 :
137 000 visites soit 1 294 visites / jour (comptages par tapis en sortie)
- *Exposition hors les murs: Roulez carrosses!* à Arras - 17 mars 2012 au 11 novembre 2013 :
309 000 visites (source: musée des Beaux-Arts d'Arras)

L'année 2013 a été marquée par :

- le recul des visiteurs français (21 % des visiteurs en 2013) en raison de la moindre venue de visiteurs de régions durant l'été ;
- le retour substantiel des visiteurs américains (15 % des visiteurs) ;
- le recul des visiteurs chinois (-2 points soit 6 % des visiteurs) ;
- la progression des visiteurs brésiliens (troisième provenance de visiteurs étrangers à hauteur de 5 %) ;
- l'accroissement des visiteurs en provenance de Russie (4 % des visiteurs des châteaux de Versailles et de Trianon).

Fréquentation des 5 dernières années (en nombre de visites)

CHÂTEAU	2009	2010	2011	2012	2013
ENTRÉES PAYANTES	2 339 000	2 510 000	2 666 000	3 007 000	3 097 000
ENTRÉES GRATUITES	1 213 000	1 256 000	1 353 000	1 370 000	1 421 000
TOTAL CHÂTEAU	3 552 000	3 766 000	4 019 000	4 377 000	4 518 000

PETIT TRIANON / DMA	2009	2010	2011	2012	2013
ENTRÉES PAYANTES	455 000	430 000	474 000	531 000	555 000
ENTRÉES GRATUITES	249 000	202 000	219 000	265 000	265 000
TOTAL	704 000	632 000	693 000	796 000	820 000

GRAND TRIANON	2009	2010	2011	2012	2013
ENTRÉES PAYANTES	377 000	347 000	385 000	426 000	448 000
ENTRÉES GRATUITES	235 000	164 000	183 000	213 000	218 000
TOTAL	612 000	511 000	568 000	639 000	666 000

	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL GENERAL HORS JARDIN ET GRANDES EAUX	4 868 000	4 909 000	5 280 000	5 812 000	6 004 000

SPECTACLES	2009	2010	2011	2012	2013
GRANDES EAUX MUSICALES	620 000	909 000	1 258 000	1 273 000	1 316 000
GRANDES EAUX NOCTURNES	97 000	111 000	127 000	115 000	139 000
SPECTACLES	75 000	97 000	81 000	78 000	68 000
TOTAL SPECTACLES	792 000	1 117 000	1 466 000	1 466 000	1 523 000

	2009	2010	2011	2012	2013
TOTAL GENERAL HORS GRAND PARC	5 660 000	6 026 000	6 746 000	7 278 000	7 527 000

Les groupes autonomes

	2009	2010	2011	2012	2013
NOMBRE DE PERSONNES					
VENUES EN GROUPE AUTONOME	702 000	925 000	1 008 000	1 023 000	1 073 000

Pour le château de Versailles, notons que la fréquentation des visiteurs individuels suit la progression générale de la fréquentation (+3 %) et que celle des visites en groupe y est légèrement supérieure (+5 % avec plus d'1 million de visites en groupes autonomes).

Les billets passeports

	2009	2010	2011	2012	2013
PASSEPORTS	448 000	488 000	551 000	604 000	618 000

Le billet Passeport est l'offre de visite la plus promue auprès des visiteurs individuels et des groupes. Les ventes de billets Passeports ont substantiellement progressé depuis 2009.



2.5.2 LA POLITIQUE DE FIDÉLISATION ET L'ABONNEMENT

L'abonnement « Un an à Versailles »

Le succès de l'abonnement « Un An à Versailles » s'est confirmé au cours de cette année 2013 avec une **augmentation de 11 %** du nombre d'abonnés par rapport à 2012. Cette hausse s'explique en grande partie par un taux de renouvellement toujours exceptionnellement important (63 % pour les cartes SOLO et 43 % pour les DUO).

Ce sont désormais 13 000 adhérents qui profitent des différents avantages de la carte. En effet, plus qu'un simple laissez-passer pour les espaces du château et les collections, l'abonnement « Un an à Versailles » est aujourd'hui considéré par ses détenteurs comme un véritable passeport pour accéder à une programmation culturelle toujours plus riche. Cette programmation culturelle exclusive répond à une réelle attente d'une partie conséquente de nos visiteurs les plus réguliers, c'est pourquoi elle n'a eu de cesse de s'enrichir en cette année 2013. **366 visites exclusives**, contre 244 en 2012, ont composé l'offre aussi riche que variée proposée cette année pour les abonnés. Une attention toute particulière a été portée à la programmation du week-end, en réponse aux souhaits formulés par les abonnés au cours de l'année 2012.

Pour permettre une meilleure lisibilité de l'offre, le programme du mois, communiqué via une newsletter dédiée, est désormais composé de **4 cycles**, consacré chacun à une thématique précise.

Chaque cycle est construit autour de visites, de conférences, d'événements et d'interventions « Hors les murs ». Aux visites menées par des conservateurs et professionnels du Château, ainsi que par les conférenciers RMN, s'ajoutent celles menées par des auteurs, historiens ou journalistes, en lien avec l'actualité.

Dans la continuité de l'année 2012, des événements de plus grande envergure ont été mis en place afin de satisfaire le plus grand nombre d'abonnés possible, à l'exemple des Rencontres au château, organisées chaque trimestre en collaboration avec *Château de Versailles Magazine* et réunissant plusieurs spécialistes autour d'un article phare de la revue.

Afin d'éclairer la découverte des collections du musée sous un jour nouveau, de **nombreux partenariats** avec des établissements franciliens ont continué à avoir lieu : des visites ont notamment été proposées à la Conciergerie, à la manufacture des Gobelins, ou au château de Malmaison.

Dans le cadre de l'année Le Nôtre, les visites « Hors les murs » ont également permis de découvrir le travail du célèbre jardinier dans d'autres domaines, Saint-Cloud, Saint-Germain, Sceaux, ou encore Vaux-le-Vicomte, mettant ainsi son œuvre en perspectives. En 2014, ces partenariats seront également l'occasion de tisser un lien étroit avec la ville, et notamment avec les grandes maisons installées à la cour des senteurs que sont Fabre et Guerlain, et qui proposeront chacune aux abonnés une découverte privilégiée de leur travail.

Après 3 ans et demi d'existence, l'abonnement « Un an à Versailles » a donc su trouver son public. D'après l'enquête menée auprès des abonnés depuis novembre 2012, **96 %** d'entre eux se déclarent « satisfaits » et « très satisfaits » de leur carte.

Le taux de remplissage des visites exclusives, avoisinant les 100 % depuis le dernier trimestre 2013, tout comme le ralentissement de la progression du nombre d'abonnés, démontrent toutefois la nécessité de faire évoluer le produit afin de garder ce niveau de qualité tant plébiscité par le public.

Concert de Noël

Pour la quatrième année consécutive, avait lieu le 22 décembre dernier, le désormais traditionnel Concert de Noël des abonnés. Le répertoire festif proposé pour l'occasion rendait hommage au musicien favori de Louis XIV, Michel-Richard De Lalande, mais également au génie universel de Bach. **500 abonnés** ont profité de cette soirée exceptionnelle dans la chapelle Royale qui conclut la programmation culturelle exclusive de l'année 2013.

Les Rencontres au Château

Les « Rencontres au Château » sont un nouveau rendez-vous, autour d'un lieu, d'un thème, d'une actualité, en partenariat avec le magazine *Château de Versailles de l'Ancien Régime à nos jours*. À l'occasion de la parution de l'article *Le Potager du roi et l'esprit jardinier* par Antoine Jacobsohn, responsable du potager du Roi, la 2^e édition des « Rencontres au Château » s'est déroulée au cœur de la galerie des Cotteles lors des Rendez-vous au Jardin. Les abonnés ont pu découvrir avec curiosité ce lieu intimement lié au château de Versailles en compagnie d'Antoine Jacobsohn, Alain Baraton, chef du service des jardins de Trianon et de Marly et de Florent Quellier, historien de l'alimentation.

Les nocturnes abonnés

Une soirée dédiée est proposée aux abonnés au moment des inaugurations d'expositions. Ces instants uniques sont fortement plébiscités par les abonnés puisque les quatre nocturnes de l'année 2013 ont réuni **entre 1 200 et 1 600** personnes à chaque édition. Des rencontres avec les commissaires d'exposition ont également eu lieu pendant les nocturnes des expositions « Madame Élisabeth », « Fleurs du Roi », et « André Le Nôtre en perspective », créant ainsi des instants d'échanges uniques.



RAYONNEMENT ET VALORISATION

PARTIE

3

3.1 RAYONNEMENT

3.2 VALORISATION





3.1 RAYONNEMENT



En 2013, les étrangers représentent 79 % des visiteurs des châteaux de Versailles et de Trianon. À lui seul, ce chiffre pourrait témoigner du rayonnement international de Versailles, d'autant qu'il est en légère augmentation par rapport à 2012.

Cette tendance incite la direction des Relations extérieures à intensifier constamment ses activités, comme l'ont montré en 2013, les nombreux déplacements de la Présidente : au Japon, au Brésil, en Chine...

3.1.1 VERSAILLES À L'ÉTRANGER

PAR SA POLITIQUE DE PRÊTS AUX EXPOSITIONS, le musée de Versailles, diffuse régulièrement en France et à l'étranger les pièces de ses collections, contribuant ainsi à la coopération entre musées. En 2013, l'Établissement a ainsi accordé de nombreux prêts dans les expositions, en France et à l'étranger. Ces manifestations temporaires véhiculent l'image du Château dans le monde entier, entretenant sa notoriété et suscitant l'intérêt pour son histoire et son patrimoine uniques. C'est aussi l'occasion d'exposer des œuvres peu ou pas montrées au public. Dans certains cas, la coopération va même plus loin grâce à des partenariats étroits et ambitieux avec des institutions étrangères.

L'EXPOSITION MARIE LESZCZYŃSKA qui s'est tenue à Varsovie du 21 septembre 2013 au 5 janvier 2014 en témoigne. Assurée par un co-commissariat château de Versailles (Juliette Trey) et château royal de Varsovie (Anita Chiron-Mrozowska), cette dernière a retracé le destin d'une princesse polonaise devenue reine de France et sa vie à la cour de Versailles. Plus de la moitié des œuvres ont été prêtées par le Château qui a ainsi contribué à mettre en lumière, à travers peintures, estampes, mobilier et objets d'art, une reine soucieuse d'honorer son pays d'accueil. Dans le même esprit, l'EPV s'est engagé en 2013 à prêter 150 œuvres, notamment des portraits et des meubles royaux, au Mori Art Museum de Tokyo pour organiser en 2016 une grande exposition sur Marie-Antoinette, une première au Japon.

L'ASSOCIATION DES RÉSIDENCES ROYALES EUROPÉENNES (ARRE), dont le siège social se situe au château de Versailles et la présidence assurée par la Présidente du château de Versailles, réunit plus de soixante palais d'Europe répartis dans 14 pays. En 2013, l'Assemblée générale annuelle de l'ARRE a eu lieu les 23 et 24 mai 2013 au château royal de Gödöllő en Hongrie. Cette réunion a permis de déterminer le programme de travail et d'activités de l'année 2014 et d'accueillir un nouveau membre polonais : le château royal de Varsovie. De même, deux réunions techniques ont été organisées en 2013, dont une au château de Versailles, en novembre, sur le thème « mieux connaître les visiteurs des résidences royales européennes ». La seconde réunion s'est tenue au château royal de Gödöllő et était consacrée à l'usage du web et des médias sociaux dans les résidences royales. Dans le cadre du projet **Sharing Skills in Europe**, développé dans le cadre du Réseau et soutenu par le programme européen Leonardo da Vinci-mobilité, trois professionnels du château de Versailles ont eu l'opportunité de réaliser des missions de quatre à six semaines au musée national des Carrosses de Lisbonne (Portugal), au Coudenberg – Ancien palais de Bruxelles – (Belgique), et au palais d'Hampton Court (Angleterre). Réciproquement, l'EPV a accueilli quatre professionnels du palais de Wilanów (Pologne), deux au sein de la direction du Musée, une à la Direction des ressources humaines, et une sur le chantier de fouilles archéologiques du domaine de Marly. Un professionnel du château royal de Varsovie a quant à lui travaillé au sein de la direction du Développement culturel. Ces échanges contribuent à l'enrichissement des qualifications des personnels des résidences royales, favorisent le maintien de savoir-faire d'une rare technicité et encouragent les transferts d'expérience et de bonnes pratiques.

2013 a également vu naître le projet web Timeline : European Connections in Royal Residences. Il s'agit d'une application web multilingue permettant aux internautes et de mieux appréhender l'idée et la construction européennes à travers les relations historiques et culturelles des résidences royales. Parallèlement, la présence de l'ARRE sur le web a été renforcée d'une part, grâce à un enrichissement des contenus disponibles sur le site Internet www.europeanroyalresidences.eu et d'autre part, grâce une plus grande implication sur les réseaux sociaux : LinkedIn et Pinterest.

www.pinterest.com/arrenetwork/

3.1.2 VERSAILLES ET LES MÉDIAS

Le service de Presse a recensé en 2013, résultant de ses différentes actions, près de 2 800 mentions du château de Versailles dans les médias français, soit une moyenne de 8 citations par jour tous supports confondus : presse écrite, audiovisuelle, dépêches et web.

Le rayonnement du château de Versailles auprès des visiteurs du monde entier, ainsi que de nombreux projets de dimension internationale conduits par l'Établissement ont suscité l'intérêt des médias : les créations contemporaines de Giuseppe Penone, Louis Benech et Jean-Michel Othoniel, Ronan et Erwan Bouroullec, des expositions marquantes telles que : *Trésor du Saint-Sépulcre, présents des cours royales européennes à Jérusalem* ou *André Le Nôtre en perspectives 1613-2013* ont contribué à accroître la présence médiatique du Château à l'étranger. Bien que les retombées soient plus difficilement quantifiables, cet intérêt pour Versailles à l'étranger s'est manifesté par l'accueil de plus d'une centaine d'équipes de tournage et de journalistes étrangers tout au long de l'année. Cette relation avec les médias internationaux s'est intensifiée grâce aux actions menées avec des associations professionnelles spécialisées (Association des Journalistes de la Presse Etrangère, Association des Journalistes de la Presse Américaine), et grâce à une étroite collaboration avec le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère des Affaires étrangères, le Comité Régional du Tourisme d'Ile-de-France, le Comité Départemental du Tourisme (Yvelines Tourisme) ainsi que les différentes maisons de la France à l'étranger (Atout France).

En 2013, les principaux sujets ayant retenu l'attention des journalistes et concentré l'essentiel des demandes sont :

- L'année Le Nôtre, les jardins de Versailles et les métiers qui y interviennent ;
- Les expositions : *Trésor du Saint-Sépulcre*, puis *Madame Elisabeth, une princesse au destin tragique* suivie par *Fleurs du roi*, peintures, vélins et parterres au Grand Trianon, et enfin *André Le Nôtre en perspectives 1613-2013* ;
- L'activité permanente et innovante de Versailles en matière de nouveaux médias (lancement de l'application de visite des jardins, partenariat avec Google) ;
- Le mécénat à Versailles et ses actualités en 2013 (restauration du bassin de Latone grâce au mécénat de la fondation Philanthropia, partenariat avec Renault et mécénat de la maison Dior pour la restauration de la maison de la reine au hameau) ;
- La présence de la création contemporaine à Versailles (exposition « Giuseppe Penone », lustre créé par Ronan et Erwan Bouroullec dans l'escalier Gabriel, intervention de Louis Benech et Jean-Michel Othoniel dans le bosquet du Théâtre d'Eau) ;
- Les restaurations et le remeublement des appartements royaux (acquisitions et réouverture des appartements de Mesdames, filles de Louis XV).
- La politique de licence de marque et les ressources économiques de l'Établissement (politique générale des musées nationaux, bougies Made in Paris et lancement de la marque Château de Versailles - Épicerie Fine).

Le château de Versailles rayonne dans les médias au travers d'événements dont il est partenaire et destinés au grand public. L'année 2013 a notamment été marquée par la 2^e édition du Go Sport Running Tour, qui s'est déroulée dans le parc le 30 juin. Autre événement marquant : le départ du Tour de France de Versailles pour la dernière étape de la compétition le 21 juillet. Un tour d'honneur du domaine était organisé en préambule de l'épreuve. Plus de 150 télévisions dans le monde relayaient cet événement au cours duquel de belles images aériennes du parc et du Château ont été vues et diffusées dans le monde entier, ainsi que plusieurs sujets sur l'histoire du Domaine, des jardins et de Le Nôtre.

Des Racines et des Ailes, l'émission spéciale

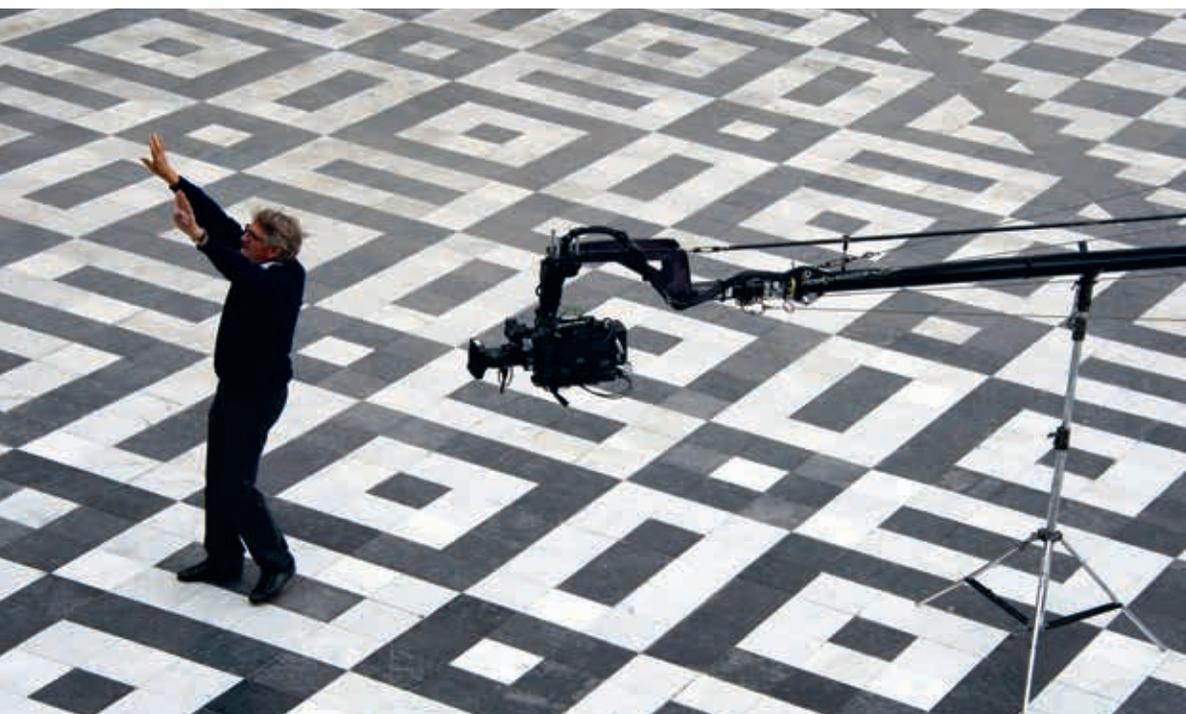
Le 23 octobre 2013, au moment de l'ouverture de l'exposition *André Le Nôtre en perspectives 1613-2013*, le programme intitulé « Du Versailles des rois au Versailles de la République » a rassemblé 3,3 millions de téléspectateurs. Ce numéro de l'émission *Des Racines et des Ailes* sur France 3, entièrement consacré au Château, comportait 3 reportages : « Le Nôtre un génie français », « Le Nôtre et ses héritiers » et « Il était une fois le Grand Trianon ». Les nombreux plateaux de l'émission présentée par Patrick de Carolis se déroulaient dans les lieux les plus symboliques du Château et des Jardins (cour de Marbre, chambre et petits appartements de la Reine, parterre de Latone).

Reportages dans les magazines

On citera aussi les reportages parus tout au long de l'année dans le magazine *Point de Vue* (série de 4 grands articles sur Versailles et ses jardins avec des focus sur la sculpture, l'Orangerie, l'exposition « Giuseppe Penone » et la vie dans les jardins aujourd'hui). *Paris Match* a également consacré un grand dossier aux jardiniers et fontainiers de Versailles, héritiers de Le Nôtre aujourd'hui. Enfin, les journaux télévisés des grandes chaînes nationales (TF1, France 2, France 3 et M6) ont largement couvert le thème de l'année Le Nôtre, en réalisant chacun plusieurs reportages de qualité.

De longs tournages pour des programmes diffusés en 2014

L'année 2013 a également été marquée par 2 tournages de grande ampleur pour des programmes dédiés au château de Versailles, qui seront diffusés en 2014. Il s'agit des émissions *L'Ombre d'un doute*, présentée par Franck Ferrand sur France 3 (diffusion le 19/03/14), et *Zone Interdite* pour M6 (diffusion encore non programmée).



3.1.3 TOURNAGES

129 autorisations, payantes ou gratuites, ont été délivrées en 2013 par la direction des Relations extérieures pour des tournages de documentaires, de court-métrages, de publicités, des prises de vue photographiques dans le musée, le domaine, les châteaux de Trianon et le hameau de la Reine. Ce sont des films qui s'intéressent au lieu, à l'histoire, à la richesse artistique et qui contribuent à faire rayonner Versailles à travers le monde. Deux tiers de ces documentaires sont produits par des sociétés étrangères et diffusés à l'international. Huit autorisations ont été données pour des prises de vue photographiques destinées à illustrer des livres, montrant combien le sujet « Versailles » est sans cesse étudié, renouvelé et porteur en matière d'image. 32 autorisations ont été accordées pour les amateurs qui souhaitent utiliser un trépied dans les jardins. Le château de Versailles a également servi de décor pour les tournages suivants :

- Des tournages promotionnels : par exemple un sujet sur la création de l'Académie royale de danse dans le cadre du tricentenaire de l'école de danse de l'Opéra de Paris (ARTE), le passage du Tour de France 2013 au château de Versailles (France Télévision) ;
- Des tournages scientifiques : comme le documentaire autour du concert du CMBV et du CNSMD de Lyon reconstituant lors de la présentation des motets de la Chapelle de Louis XIV les effectifs et dispositifs historiques à la tribune de l'orgue ;
- Des tournages humanitaires, associatifs : l'EPV a ainsi permis de réaliser le rêve d'une enfant gravement malade : se faire photographier dans le Château en tenue de princesse (Association Petits Princes) ;
- Des tournages pédagogiques : un film sur l'histoire du domaine de Marly a en effet été réalisé ;
- Des tournages et photographies artistiques : le court-métrage de Julien Landais sous le péristyle du Grand Trianon, l'accueil à la création de la photographe Manuela Marques ;
- Des tournages musicaux : les concerts à emporter de la Blogothèque autour du groupe versaillais Phoenix ;
- Des tournages historiques : sur la signature du traité de Versailles dans la galerie des Glaces préparant les commémorations de 2014 (BBC, télévision flamande VRT), sur Marie-Antoinette, sur la Révolution Française, sur la vie au temps de Louis XIV (M6) ;
- Des tournages animaliers aussi : le formidable « Hérisson après l'Eden » pour France 5 (Écomédia) ;
- Des tournages publicitaires : « Secret Garden », « Dior J'adore », « montre Dior VIII ».

Les tournages ont rapporté 437 992 € HT soit 523 838,43 € TTC en 2013.



3.1.4 MÉCÉNAT 2013 : UNE ANNÉE FOISONNANTE

L'année 2013 a confirmé l'élan du mécénat à Versailles, marqué par une progression de +16 % par rapport à l'année précédente. Le mécénat a investi tous les domaines d'activité de l'Établissement : la restauration de décors intérieurs, de bâtiments et des jardins, l'acquisition d'œuvres et de mobilier, la programmation et l'animation culturelle, le développement des services mis à la disposition du public, les équipements. La diversification des projets ouverts au mécénat s'est intensifiée avec notamment le développement de projets liés au développement durable, aux actions pédagogiques et éducatives à destination de tous les publics.

Trois restaurations d'envergure ont pu être engagées en 2013 : celles du Théâtre d'Eau et du bassin des Enfants Dorés avec Ahae, de la maison de la Reine au hameau avec Christian Dior et celle du salon de l'Abondance dans les Grands Appartements et de l'antichambre du Grand-Couvert du Roi avec Martell. Dans le cadre d'un mécénat de compétence, la société autrichienne Swarovski a apporté son savoir-faire et sa maîtrise technologique à la réalisation du lustre conçu par les designers Erwan et Ronan Bouroullec pour l'escalier Gabriel. En 2013, à l'occasion de l'année Le Nôtre, célébrant le 400^e anniversaire de la naissance du jardinier du Roi, l'EPV a conclu un partenariat avec Renault z.e. prévoyant la mise à disposition pendant trois ans, pour les services de l'EPV, d'une flotte de véhicules électriques, réaffirmant ainsi son respect de l'environnement et son implication dans le développement durable.

Un nouvel atelier pédagogique de sculpture autour des chefs-d'œuvre de Puget a pu être mis en place grâce au soutien de la Fondation Nexans. De plus, des journées d'action solidaire à destination des publics éloignés des musées ont pu être organisées avec le concours de la Fondation d'entreprise FDJ. Les expositions, notamment « Penone Versailles » et « Le Nôtre en perspectives », ont bénéficié de plus de 2 M€ de mécénat. Enfin, l'EPV a bénéficié d'un important legs de M. Jean Joerimann.

Mécénat de la Fondation Française des Jeux

Le château de Versailles a bénéficié, pour la seconde année consécutive, du mécénat de la Fondation Française des Jeux. Cela lui a permis de mener à bien des projets qu'il avait imaginés, mais aussi de créer des programmations ponctuelles proposées aux associations partenaires de la FFDJ qui sont pour la plupart déjà en contact avec le château ; à l'instar du Secours populaire français, auquel quatre journées ont été proposées au cours de l'été, permettant à une centaine de jeunes ne pouvant partir en vacances de venir découvrir le château et le domaine de Versailles.

Mécénat de la Fondation Deloitte

La Fondation Deloitte a réitéré son soutien au projet reconduit depuis plusieurs années maintenant avec 3 collèges et lycées classés en zone d'éducation prioritaire. Elle permet ainsi à 250 jeunes d'aborder l'histoire du château de Versailles au travers d'une visioconférence avant de venir le visiter lors d'une journée organisée avec leurs familles. Cette dernière a eu lieu le samedi 25 mai : 450 personnes ont ainsi découvert et partagé la visite en famille du château, des jardins et du domaine de Marie-Antoinette.



Les campagnes grand public

Aux côtés des opérations patrimoniales majeures, les campagnes « grand public » se sont élargies. En plus des statues et des bancs (anciens et neufs), deux nouvelles campagnes d'adoption ont été lancées :

une pour la replantation de l'allée des Tilleuls aux Mortemets et une deuxième pour la restauration des tableaux de la galerie des Cotteles au Grand Trianon. La réalisation de copies de statues pour les jardins de Versailles s'est poursuivie et a été marquée par le retour des deux groupes sculptés de Pierre Puget, *Persée et Andromède* et *Milon de Crotonne*, qui, restitués d'après les originaux exposés au Louvre, encadrent à nouveau l'entrée du Tapis vert.

3.1.5 RELATIONS PUBLIQUES ET PROTOCOLE

L'action du service des relations publiques et du protocole s'est illustrée par l'organisation de plus de 100 opérations, dont 15 liées à l'inauguration d'expositions et d'espaces restaurés du château ou de nouvelles acquisitions. 21 événements ont été organisés en faveur des mécènes de l'Établissement et 19 ont pu voir le jour grâce au concours d'institutions partenaires. 6 000 personnes ont été reçues au cours des moments phares du château, notamment lors des inaugurations des expositions « Trésor du Saint Sépulcre », « Penone Versailles », « Fleurs du Roi », « André Le Nôtre en perspective » et la réouverture des appartements de Mesdames, au rez de jardin du corps central. Par ailleurs, le service des relations publiques s'est mobilisé pour accompagner les inaugurations des expositions « Madame Elisabeth, une princesse au destin tragique » (avec le Conseil général des Yvelines) et « le Labyrinthe de Versailles du mythe au jeu » (avec la Ville de Versailles à la Bibliothèque municipale).

Depuis 2010, ce service a connu une augmentation singulière de son activité avec 55 % d'opérations supplémentaires. L'activité protocolaire fut marquée par 191 visites officielles, de délégations des Ambassades des pays suivants : Argentine, Saint-Domingue, Canada, USA, Brésil, Chine, Inde, Birmanie, Malaisie, Laos, Bangladesh, Thaïlande, Mongolie, Kazakhstan, Japon, Allemagne, Autriche, Pologne, Monaco, Slovaquie, République Tchèque, Espagne, Ukraine, Fédération de Russie, Israël, Maroc, Ghana. Traditionnellement, des délégations ministérielles sont organisées avec les Ministères de l'Agriculture, de la Défense, de l'Intérieur, de la Culture et de la communication, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de l'Éducation Nationale. Des visites de parlementaires français et étrangers ont également eu lieu avec le Sénat et l'Assemblée nationale.

Comme chaque année, les demandes de visites de hautes personnalités ont jalonné l'année, dont notamment celle de la Reine Sonja de Norvège, le 11 octobre. À l'occasion du 100^e anniversaire du tour de France, qui passait dans le parc de Versailles pour un « tour protocolaire » avant la dernière étape qui devait se conclure sur les champs Élysées, de nombreuses visites ont été organisées pour les nombreuses personnalités présentes à ce moment.

3.2 VALORISATION

3.2.1 DROITS D'ENTRÉE

L'année 2013 présente un résultat en progression de 3 % pour atteindre 49,5 M€ de recettes de billetterie. Tous les produits de visite sont en hausse à l'exception du billet château et des billets des péages du parc. Les produits les plus vendus sont le billet château et le passeport qui représentent plus de 59 % des ventes. Avec un résultat de 16,9 M€ le billet château enregistre une baisse de 3 % alors que le passeport, avec un résultat de 12,4 M€, augmente de 1 %.

Les plus fortes progressions en volume concernent respectivement les ventes de Paris Museum Pass (+17 %) et les ventes de visites autonomes (+5 %). Les ventes d'abonnements, avec un résultat de 451 K€ réalisent également une très belle progression (+17 %). Les ventes pour les châteaux de Trianon et le Domaine de Marie-Antoinette, en raison de conditions climatiques plus clémentes, retrouvent une activité supérieure à celle de 2012 et progressent de 10 % pour atteindre 1,3 M€. Les ventes de visites conférences quant à elles, progressent de 4 %, notamment grâce aux ventes de visites prestigieuses. La forte progression des ventes indirectes (+7 %) compense la légère baisse des ventes directes (-2 %). Les ventes aux professionnels représentent 57 % de nos ventes globales, avec 28,1 M€ de recettes alors que les ventes aux particuliers, avec 21,4 M€ de recettes, représentent 43 % de nos ventes globales. La forte progression de la vente en ligne (+24 %) absorbe partiellement la baisse des ventes en caisses (-4 %) et aux distributeurs automatiques de billets (-18 %). Elle représente désormais 21 % des ventes aux particuliers et tire les ventes de passeport (+32 % en vente en ligne), ce qui permet d'assurer un résultat global des ventes de passeport positif (+2 %). La baisse des ventes aux distributeurs automatiques s'explique quant à elle par la baisse d'affluence dans la zone d'information et de vente de l'aile des Ministres sud, liée notamment à l'augmentation des ventes à l'avance. Les ventes du centre de contact progressent de 10 % avec un résultat de 18,6 M€. Ce volume de vente représente 66 % des ventes aux professionnels et s'explique par le fait que le centre de contact réalise désormais les prises de commandes des ventes en nombre. Les ventes en nombre restent stables avec un résultat d'un peu plus de 10 M€. Les billetteries tierces et surtout la vente des Paris Museum Pass réalisent l'essentiel des autres ventes aux professionnels (25 %). La vente en ligne avec 4,9 M€ représente désormais 10 % de l'ensemble de nos ventes.

3.2.2 CONCESSIONS ET LICENCES DE MARQUE

La qualité du service rendu par les concessions – et des produits qu'elles commercialisent – s'est maintenue à un excellent niveau ; ce qui ne peut être assimilé à une stagnation mais plutôt à une stabilisation haute des efforts fournis. Le résultat global se situe à 91,6 sur 100 points en 2013 (seuls les items concernant la qualité « produit » ou « service » ont connu une progression de +2 points). Cela permet de mesurer d'autres aspects qualitatifs (tout en gardant un contrôle pour que le niveau atteint soit maintenu), notamment en matière de démarche environnementale. En matière de projets lancés au second semestre 2012, tant la concession de transport en petits trains que celle portant sur un nouvel espace de restauration (terrasse et vente à emporter) à la Petite Venise ont pu être finalisés. Il n'y a pas eu d'implantation de nouvelle concession en extérieur. L'un des projets les plus avancés (système d'accrobranche à Marly) a été abandonné en raison des classements du site concerné. Pour ce qui concerne les licences de marque, deux projets de licence ont été concrétisés en 2013 (projets via un agent de licences de marques). D'autres projets étaient à l'étude ou en discussion en fin décembre 2013 (projets en direct).

3.2.3 BOUTIQUE EN LIGNE

Dans le prolongement de la refonte du site en 2012, des actions ont été menées en 2013 pour développer la notoriété de la boutique en ligne en renforçant sa visibilité sur l'ensemble de « l'écosystème » château de Versailles : à la fois sur les supports in situ (plans, dépliants, PLV dédiées, flyers promotionnels) et sur les supports online (site internet, réseaux sociaux, newsletters). Côté produit, des actions promotionnelles ont été mises en place pour permettre une meilleure rotation (diminution du stock de 35 %) tout en référencant de nouveaux produits. Initiées en 2012, les séries limitées d'accessoires réalisés à partir des bâches des expositions avec l'entreprise Bilum ont été proposés avec succès tout au long de l'année autour des événements « Versailles et l'Antique », « Lire au jardin » et « Fleurs du Roi ». Près de 150 références ont été créées et vendues sans dépasser en moyenne 3 jours de mise en ligne. Les bougies « Château de Versailles » réalisées sous licences avec Made in Paris ont également été référencées sur le site de la boutique. La bougie « Trianon 1793 », créée spécifiquement à l'occasion de l'exposition « Fleurs du Roi » a fait l'objet d'un dispositif promotionnel en magasin et en ligne. En effet, un habillage aux couleurs du Petit Trianon et de l'exposition a été réalisé en partenariat avec les Galeries Lafayette Maison pour une opération d'un mois, en septembre 2013, couplé avec des journées événementielles. En complément, une newsletter dédiée à l'exposition et aux produits Fleurs du Roi (bougie, catalogue, accessoires Bilum vendus sur la boutique en ligne) a donné de la résonance à l'opération. Ces différentes actions ont permis d'augmenter la fréquentation de la boutique de 45 % et de doubler le chiffre d'affaires par rapport à 2012.



3.2.4 MISE À DISPOSITION D'ESPACES

L'année 2013 a permis de confirmer l'excellente tenue de l'activité du service des manifestations et des tournages, avec un CA brut avoisinant les 3,8 millions d'euros, réalisé au cours de 134 événements regroupant près de 23 000 invités.

Quelques événements marquants de 2013 :

- All State US : Cette *garden party* organisée à l'Orangerie a réuni 2 000 invités américains au mois d'août sous d'immenses structures disposées au milieu des orangers, sur le parterre de l'Orangerie ;
- Soirée des Mécènes : Exceptionnelle soirée organisée dans l'Orangerie rassemblant nos mécènes à l'automne ;
- Exposition de photographies : Pendant trois mois cette présentation des photographies de Ahae a été visitée par près de 200 000 personnes. Trois diners ont été organisés, dont celui de l'inauguration dans l'Orangerie présidé par l'Ambassadeur de Corée en France ; les tables étaient dressées au milieu des photographies ;
- 13^e nuit de la fondation AVEC, du professeur D.KAHYAT réunissant 650 convives autour d'un concert de Patricia PETITBON dans la Chapelle, suivi d'un souper dans la galerie des Batailles
- Une réception privée a été organisée dans l'Orangerie pour Mademoiselle PARIENTE (famille du groupe Daum / Havilland) ;
- Soirée DIOR : Dîner dans la galerie basse au mois de juillet ;
- Salon EUROVET : Cocktail servi dans les jardins de l'Orangerie.

VIE DU DOMAINE

PARTIE

4

LE PREMIER EMMÉNAGEMENT
AU GRAND COMMUN

4.1 UN DOMAINE, DES MÉTIERS

4.2 EXPLOITATION
ET MAINTENANCE DU SITE

4.3 FINANCES







LE PREMIER EMMÉNAGEMENT AU GRAND COMMUN

Le projet du Grand Commun s'est concrétisé début 2013 avec l'emménagement de la partie Ouest du bâtiment. L'objectif était simple. Le vendredi 8 février au soir, les agents quittaient leurs anciens bureaux après avoir empaqueté leurs cartons. Le lundi 11 février au matin, chacun devait être accueilli au Grand Commun, trouver facilement son bureau, déballer ses cartons, allumer son ordinateur et imprimer ses premiers documents, comme d'ordinaire. Objectif atteint. Lundi matin, les équipes entraient dans des bureaux encore un peu froids et sonores mais complètement aménagés et n'attendant plus que leurs nouveaux occupants. Lundi soir, le personnel était opérationnel et reprenait son rythme de travail habituel. Au total, ont été transférés 200 postes de travail, plus d'un kilomètre d'ouvrages et de documentation et près de 40 000 œuvres d'art. Cela en maintenant l'ouverture du domaine aux visiteurs. Cet emménagement marque l'aboutissement des travaux de réhabilitation et d'aménagement des espaces de la première phase. Il marque également le démarrage fonctionnel du bâtiment et la mise en ordre de marche des différents services proposés aux nouveaux occupants : accueil, sécurité, sûreté, logistique, téléphonie, bureautique, entretien. L'emménagement au Grand Commun devait contribuer à créer un environnement de travail plus adapté aux impératifs de réactivité et de transversalité de l'Établissement public. Ces nouveaux locaux, dotés d'équipements modernes et agrémentés d'espaces de réunion conçus comme des lieux de convivialité plus nombreux, visaient également à favoriser la collaboration et le bien-être de la communauté de travail.

Les premiers résultats sont aujourd'hui tangibles :

- La Présidence, l'Administration générale, la direction du Musée, la direction des Relations extérieures, la direction de l'Information et de la Communication et la direction du Développement culturel sont désormais regroupées dans un même bâtiment, en attendant le transfert des autres directions ;
- Un **centre de documentation unique** a ouvert ses portes, regroupant pour le moment la documentation et la bibliothèque du musée, en attendant le transfert de la bibliothèque du Centre de recherche et des archives. Le déménagement au Grand Commun en janvier 2013 a été l'occasion de regrouper et de réorganiser le fonds dispersé à quatre endroits différents au sein du domaine. La bibliothèque dispose désormais d'une salle de lecture (12 places) et d'un magasin (250 m²) équipé de rayonnages fixes, bientôt doublé d'un second magasin équipé de rayonnages mobiles (projet en cours). Depuis sa réouverture en mars, le personnel scientifique de l'Établissement ainsi que les chercheurs et étudiants (à partir du Master) peuvent désormais travailler dans un cadre studieux et agréable.
- De nouvelles réserves permettent à présent de conserver les collections **d'arts graphiques**, les peintures de moyens et grands formats et les objets précieux dans des conditions adaptées, notamment en termes de climat et de sécurité ;
- À noter enfin que ce projet est l'occasion de la mise en œuvre d'un nouveau marché multi techniques / multi-services pour le Grand Commun, regroupant des prestations de maintenance et de services auparavant assurées par des prestataires différents.

D'un point de vue plus général, l'emménagement au Grand Commun s'inscrivait dans le cadre du schéma directeur des travaux visant à aménager au cœur du Château, en l'occurrence dans le Pavillon Dufour et la Vieille Aile. Ce seront des **espaces plus spacieux** et mieux pensés pour accueillir les visiteurs, toujours plus nombreux. La première phase est donc terminée. La seconde et dernière phase est en cours et prévue d'être achevée en 2015. Les services de la Direction du patrimoine et des jardins, de la Direction des ressources humaines et de la Direction administrative, financière et juridique, de l'Agence Comptable et des Archives encore abrités à la Grande Écurie, rejoindront alors, avec ceux de la Direction de l'accueil, de la surveillance et de la sécurité, et du Centre de recherche, les équipes déjà installées au Grand Commun.



Une constellation de tondis sur Versailles

Dans le cadre de la procédure du 1 % artistique, l'artiste Philippe Cognée a été choisi en 2009, pour la réalisation d'une œuvre peinte: *Échos*. Installée dans deux salles du premier étage, est constituée de quarante-quatre tableaux circulaires, de véritables constellations d'images captées par l'œil du peintre dans l'univers si chargé (d'histoire, d'œuvres, d'imaginaire) de Versailles.

4.1 UN DOMAINE, DES MÉTIERS



Comptant 922 agents au 31 décembre, le château de Versailles a subi une nouvelle baisse du nombre de ses agents titulaires affectés. Cette année encore, la communauté a connu un dialogue social dense (55 rencontres en un an), sur des sujets concernant l'organisation du travail, l'hygiène et la sécurité, l'action sociale dont le logement ou la formation professionnelle.

Les grandes politiques RH initiées depuis plusieurs années poursuivent leur développement (politique d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, lutte contre les discriminations, promotion de l'égalité femme-homme). Le château de Versailles est également un acteur impliqué sur son territoire et investi dans les politiques sociales, notamment au travers de dispositifs d'insertion et de professionnalisation des jeunes (emplois d'avenir par exemple), et d'une politique d'accueil de stagiaires.

4.1.1 VERSAILLES ET SES AGENTS

L'Établissement comptait 922 agents personnes physiques au 31 décembre 2013, soit une baisse de 2.2 % par rapport à 2012. Cet effectif comprend 787 permanents (titulaires et contractuels).

L'autorisation budgétaire de l'Établissement, sous plafond, a baissé en 2013, passant de 319 à 308 ETPT, un niveau quasi atteint en exécution, avec un réalisé de 307,61 ETPT (soit 99,9 %). L'autorisation budgétaire hors plafond (apprentis, emplois d'avenir, contractuels sur emploi et occasionnels sur exposition) a, quant à elle, été augmentée, passant de 36 ETPT à 60 ETPT, un niveau quasi atteint en exécution, avec un réalisé de 58,26 ETPT (soit 97,1 %). Cette augmentation s'explique notamment par l'intégration en hors plafond des apprentis.

63 % des agents titulaires appartiennent à la filière surveillance et près de 74 % relèvent de la catégorie C. Les proportions s'inversent dans la population des agents contractuels, où 65 % exercent des fonctions administratives et 44 % sont de catégorie A. Les proportions demeurent identiques par rapport à 2012. L'Établissement compte **un effectif mixte** (53 % d'hommes, 47 % de femmes). Les agents permanents de l'Établissement présentent une moyenne d'âge de 45 ans et comptent parmi ses effectifs permanents 58 agents de 60 ans et plus (affectés en majorité dans la filière surveillance). Les femmes représentent une part importante dans les fonctions de catégories A et B (55 %), ce qui ne se vérifie pas dans les emplois de catégorie C (42 %). Les mouvements de personnels en 2013 font apparaître **64 arrivées** (pour 63 départs, soit 27 % de moins par rapport à 2012), ce qui représente un taux de remplacement de 102 % (contre 77 % en 2012). Sur un peu plus d'1,7 millions d'heures comptabilisées, l'Établissement a consacré 68 % au travail, 17 % aux congés et 5,4 % des absences maladies sur le temps comptabilisé. Les proportions sont équivalentes à 2012. Dans le cadre de la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, les recrutements réservés aux agents non-titulaires ont permis, en 2013, à 3 agents d'intégrer le corps des adjoints techniques d'accueil et de surveillance à compter d'avril 2014. L'accès aux autres corps de catégorie C a été ouvert en fin d'année 2013 (adjoint administratif et adjoint technique des administrations de l'État).

Dans l'objectif de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans sur le marché du travail, la loi du 26 octobre 2012 portant sur la création des emplois d'avenir entend favoriser le recrutement des jeunes de 16 à 25 ans, sans ou à très faible qualification (niveau inférieur ou égal au niveau V) et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Dans ce cadre, l'Établissement a pu permettre **l'embauche de 6 jeunes** : 4 affectés à la DASS et 2 aux services des jardins à compter d'octobre 2013. Un dialogue social très dense a été maintenu, tout au long de l'année 2013, dans le prolongement de la mise en place des instances post-réforme. La concertation a été particulièrement soutenue avec 24 instances et 21 réunions de travail sur l'année.

Concernant la gestion des logements, le décret publié le 9 mai 2012 a modifié profondément le régime des concessions de logement. Dans l'attente de textes d'application complémentaires, la commission logement n'a pas pu fonctionner à l'exception de l'organisation d'une sous-commission fonctionnelle et de sous-commissions d'urgence. L'Établissement a néanmoins échangé avec les représentants du personnel concernant la mise en œuvre de ladite réforme, et a continué son action d'accompagnement des agents dans le cadre de l'accès au parc social de logements. En 2013, 685 agents de l'EPV ont bénéficié de **dotations d'habillement professionnel** pour un budget général dépassant 354 000 €.

101 agents ont sollicité le service social, dont 54 pour un accompagnement régulier sur le moyen ou long terme. L'opération de distribution des chèques cadeaux a été reconduite. Par ailleurs, l'Établissement a réservé un berceau supplémentaire auprès de la mini-crèche d'entreprises dont il est partenaire.

En matière d'emploi des **personnes handicapées**, le programme d'actions initié en 2011 avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) a été poursuivi avec une forte orientation sur le maintien dans l'emploi, la formation et le recrutement. Grâce à ces différentes actions, l'Établissement présente un taux global d'emploi d'agents (fonctionnaires et contractuels) en situation de handicap en progression, à 4,66 %. Concernant la formation professionnelle, un budget de 316 000 € a été engagé. 1198 stagiaires ont bénéficié des actions entreprises selon diverses thématiques (management, optimisation du temps, gestion du stress, prise de parole en public). L'Établissement s'appuie par ailleurs sur ses compétences propres en mobilisant un réseau important de formateurs internes. Partenaire engagé des établissements scolaires et universitaires, le château a accueilli 201 stagiaires inscrits dans un cursus pédagogiques (soit 6,9 % de plus par rapport à 2012) pour 7 683 jours de stage (soit une augmentation de 19 %). La Direction des ressources humaines a poursuivi son effort de **rationalisation de ses processus de travail**, notamment par l'examen de ses outils de recrutement (diffusion des avis de vacance, orientation des candidatures par exemple) et de formation.

En matière d'hygiène et sécurité, les efforts de l'Établissement portent principalement sur :

- Les travaux de réalisation du Document Unique : l'évaluation des risques professionnels spécifiques des services des jardins de Versailles, Trianon et de Marly en 2013-2014 ;
- Des plans d'action pour la prévention des risques psychosociaux élaborés dès 2011 restés prioritaires pour l'EPV (formation des managers et des membres du CHSCT, permanence d'une psychologue du travail) ;
- La professionnalisation de la chaîne Hygiène et Sécurité : cadrage de l'activité, optimisation des outils de suivi, professionnalisation des acteurs, systématisation des analyses des causes des accidents de travail, procédures d'accompagnement et de soutien des agents suite à un accident grave ;
- Les plans de prévention dont la pratique s'est étendue aux directions hors DPJ (DIC, DMN, DDC, DAFJ).

Le nombre d'accidents de travail a légèrement augmenté en 2013, passant de 79 à 84 (+6 %), à l'identique des accidents du travail avec arrêt, passant de 45 à 48 (+7 %). Si le nombre de jours a fortement augmenté (+49 %), le nombre de jour d'arrêt médian est quant à lui resté stable. En revanche, la part des accidents de trajet a diminué en 2013 passant de 26 à 19 (-27 %), tandis que celle des accidents du travail a augmenté (+25 %). L'accident type rencontré dans l'Établissement reste, comme en 2013, la chute de plain-pied, phénomène qui tend à se stabiliser (45 % des accidents en 2012 et en 2013 contre 46,8 % en 2011). Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée ni reconnue au sein de l'Établissement en 2013.

4.1.2 COMMUNICATION INTERNE : TÉMOIGNER DE L'EXPÉRIENCE DE TOUS

En 2013, le journal interne *Perspective*, conçu, rédigé et réalisé en interne, a augmenté son tirage, passant de 900 à 1000 exemplaires. Il a été diffusé aux agents de l'Établissement, aux membres du conseil d'administration et aux proches partenaires du Château (Centre de Recherche, Château de Versailles Spectacles, Centre de Musique Baroque). Publié bimensuellement ou trimestriellement en fonction de l'actualité, ce support de communication interne a pour vocation de traiter essentiellement d'événements à venir ou de sujets de fond. Il rassemble sur 8 à 14 pages en quadrichromie, dans un grand format de type « quotidien », des articles, brèves, interviews, dossiers, photos, répartis en 3 sections :

- Culture, collections, chantiers
- Ressources humaines, métiers
- Organisation, développement, gouvernance

D'autres contenus apparaissent de façon ponctuelle, comme :

- « Humaines ressources » : mise en lumière d'une activité personnelle d'un agent (instrument, sport, art, collection.)
- « Bruits de couloirs » : mini-interviews reflétant la diversité des opinions des agents sur leurs conditions de travail (nouveaux locaux du Grand Commun).

Perspective a pour vocation de s'intégrer dans un écosystème de communication dont le but est de mettre en valeur tous les aspects de l'actualité de l'Établissement, de mutualiser les contenus et de créer du lien entre les agents. Le support est l'occasion de la mise en place de divers dispositifs allant dans ce sens.

La complémentarité papier / numérique : pour les articles qui méritent une illustration photographique importante, le lecteur est invité à se connecter à l'Intranet de l'Établissement où des albums-photos sont créés pour l'occasion. Il peut aussi enrichir sa lecture via des liens sélectionnés de la chaîne YouTube du Château.

Interaction avec le service presse : certains contenus sont utilisés par les attachées de presse pour alimenter les dossiers de presse ou informer les journalistes (interviews, acquisitions...).

Interaction avec le service information et diffusion : certains contenus sont réutilisés pour nourrir *Les Carnets de Versailles*.

Interaction avec les lecteurs : depuis 2013, la rubrique « Photo-mystère » du magazine *Perspective*, est le support d'un jeu-concours. Les 3 premiers agents qui identifient la photo (un détail d'architecture, de mobilier, de peinture photographié sur le domaine), reçoivent chacun un cadeau.



**La médiation auprès des agents :
1 000 dépliants pour l'exposition *Penone Versailles 2013***

L'art contemporain n'est pas dans le domaine de compétence habituel des agents au contact du public.

Pour aider ceux-ci à informer les visiteurs, le service information et diffusion a procédé à la conception-rédaction-réalisation d'un dépliant d'aide pour l'exposition « Penone-Versailles » dont une partie du contenu a été nourrie par l'interview de l'artiste publié dans *Perspective*. Cette publication, diffusée à 1 000 exemplaires, résulte d'une demande formulée par les membres du CHSCT.

4.2 EXPLOITATION ET MAINTENANCE DU SITE



L'EPV à la charge d'un immense domaine planté d'environ 800 ha, exceptionnel par sa richesse et sa diversité, et d'un tout aussi vaste domaine bâti de 200 000 m² réparti en 120 bâtiments.

L'exploitation de ce domaine mobilise une très grande partie des ressources humaines de l'Établissement par le biais de la direction de l'Accueil, de la Surveillance et de la Sécurité sur des missions d'accueil du public dans des conditions de sécurité optimales et en respectant un niveau de sûreté digne de ce patrimoine et des collections. Les importants programmes de restauration menés depuis plus de deux décennies sur ce patrimoine ont permis d'atteindre globalement un bon niveau sanitaire et un bon état de présentation digne des millions de visiteurs.

Le maintien tant de cette qualité de présentation que de l'état sanitaire nécessite au quotidien un effort constant des équipes de la direction du Patrimoine et des Jardins qui mobilise sur ces missions l'essentiel de ses ressources humaines et des crédits de fonctionnement qui lui sont confiés. Ainsi, environ 130 agents, dont 95 en régie (dans les deux services des Jardins et dans celui des Fontaines) et 30 en services supports (services de la Conservation architecturale, service des Équipements techniques, service de la Coordination et du Fonctionnement, service des Plans et Affaires patrimoniales) sont affectés à la réalisation de ces missions. À ces ressources s'ajoutent les moyens d'environ 40 entreprises employant en moyenne 140 agents. Au total, 17 millions d'euros auront été mobilisés en 2013 sur ce périmètre d'intervention ; un budget en légère croissance par rapport à 2012.

ACCUEIL, SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

La Direction de l'accueil, de la surveillance et de la sécurité est composée d'environ 400 agents permanents assurant différentes missions, la principale étant tournée vers les fonctions d'accueil du public, de surveillance et de sécurité. L'action des services opérationnels de la Direction est permanente sur le site (présence 24h sur 24, tous les jours de l'année).

Durant l'année 2013, la direction de l'accueil, de la surveillance et de la sécurité s'est mobilisée sur un certain nombre d'événements particuliers en complément de ses grandes missions :

- Modification du circuit de visite en raison des travaux de la cour des Princes et du Pavillon Dufour;
- Participation à la définition des différents projets de mise en sûreté du site;
- Poursuite de l'extension de l'organigramme général des clés au parc et au jardin;
- Exploitation du nouvel outil d'hypervision et du système de contrôle d'accès automatisé;
- Élaboration du dispositif de sécurité incendie du chantier Dufour et Aile Vieille;
- Élaboration du dispositif de mise en sûreté du musée du Grand Trianon;
- Gestion du pôle accueil général du Grand Commun.

4.2.1 PARCS, JARDINS ET FONTAINES

L'état du domaine, avec tous les efforts en investissement réalisés depuis deux décennies, est remarquable et pour la plupart de ses composantes, proche d'états historiquement incontestables.

L'EPV déploie une énergie considérable pour entretenir le domaine. L'effectif de ses deux services des Jardins et Fontaines, en baisse constante depuis plusieurs années, est de 57 agents permanents (fin 2013) contre 58 en 2012. Cette érosion continue, malgré l'apport de 38 agents sur des fonctions temporaires, pose la question du maintien des savoir-faire si particuliers pour un domaine comme Versailles. Cette volonté de transmission se concrétise par le recrutement de plusieurs apprentis. De plus, l'appel à l'externalisation ne permettra pas de compenser cette perte de compétence. Les missions et les tâches des deux services des Jardins, même si elles ne sont pas reprises dans un plan de gestion stricto-sensu font l'objet d'une programmation stable d'année en année.

Elles sont réalisées en partie en régie avec une particularité liée à la saisonnalité des interventions impliquant l'appel aux ressources externes pour faire face aux pics d'activité.

Elles sont très diverses et couvrent l'éventail le plus riche que l'on puisse trouver sur un jardin historique. Ainsi, peuvent être notamment relevés sans être exhaustif :

- La production (dans des serres ou tunnels) de plantes destinées à être plantées dans les parterres, soit en pleine terre, soit en pot;
- La gestion des collections de plantes de l'Orangerie (1500 arbres en caisses – orangers, lauriers, grenadiers, palmiers, etc.) sorties chaque année en extérieur d'avril à octobre et la maintenance des caisses;
- L'entretien et la gestion des espaces verts extérieurs (prairies, espaces engazonnés) avec une importante tâche de tontes et de fauchage;
- L'entretien des allées avec des prestations de désherbage, binage;
- L'entretien des bosquets et leur débroussaillage;

- L'arrosage des parterres, pelouses, arbres récemment plantés ;
- Le ramassage des feuilles ;
- La plantation régulière d'arbres ou d'arbustes de tout type en renouvellement en continuité des grandes opérations d'investissement (allée de la Reine, parc de Marly, ...). Une très importante campagne de replantation est à signaler à Marly visant à améliorer l'état désastreux des parcelles forestières très peu entretenues jusqu'à maintenant ;
- La plantation aussi régulière de buis, charmillles ;
- La taille des topiaires en utilisant les techniques du XVII^e siècle ;
- La taille de décors végétaux, des rosiers ;
- L'entretien particulier du jardin du Roi, de ses massifs de mosaïciculture et ses collections d'arbustes ;
- La maintenance du parc de machines agricoles.

Des moyens financiers sont alloués à hauteur de 1 027 K€ pour les besoins spécifiques comme l'outillage, l'achat de machines et leur entretien, la fourniture de plantes et de terreaux, etc.

Sont externalisés en tout ou partie les prestations suivantes pour un montant annuel facturé de 1 772 K€ :

- La taille des arbres en rideau
- La taille de formation ;
- La taille des buis et charmillles ;
- L'abattage de sécurité ;
- Le désherbage et les traitements phytosanitaires ;
- La taille des rejets ;
- L'entretien des allées.

Le service des Fontaines

De son côté, le service des Fontaines, doté de savoir-faire historique, a en charge ce patrimoine inestimable que constituent les fontaines, les réseaux, les réservoirs. Il met en œuvre le fonctionnement des dispositifs hydrauliques du domaine de St Cloud et les réseaux d'eau extérieurs du domaine de Versailles (incendie, potable et arrosage). Treize personnes (quatorze en 2012) constituent ce service qui exerce l'essentiel de ses missions en régie. Il est doté d'un budget de 105 K€ pour les achats courants. Ces missions, bâties pour pouvoir maintenir non seulement la qualité patrimoniale des dispositifs mais aussi pour permettre l'utilisation des jeux d'eau, ont porté sur les points suivants :

- Entretien des vannes des réseaux, des exutoires des bassins ;
- Traitement en urgence des fuites ;
- Mise en charge et ensuite décharge des réseaux gravitaires ;
- Intervention sur les conduites, les cuves en plomb, les ajutages des fontaines ;
- Intervention sur les soupapes des réservoirs de l'aile.

D'autres prestations sont sous-traitées comme l'intervention sur les installations électromécaniques, le curage des bassins, le suivi du cheptel de carpes « Amour », les réseaux à remplacer progressivement. 950 k€ ont été dépensés pour ces prestations. L'activité du service se concentre pendant la période estivale sur le bon fonctionnement des jeux d'eau du domaine et un pic d'activité est maintenant constaté. Dans ce cadre, les fontainiers encadrent un personnel temporaire mobilisé pour cette activité. Des études sont aussi pilotées par le service sur les problématiques de récupération des eaux de pluie ou de reconnections des anciens réseaux historiques. Des réflexions ont aussi été menées pour accompagner les opérations lourdes d'investissement de restauration du bassin de Latone et de création d'un jardin contemporain dans le bosquet du Théâtre d'eau.



4.2.2 LE BÂTI

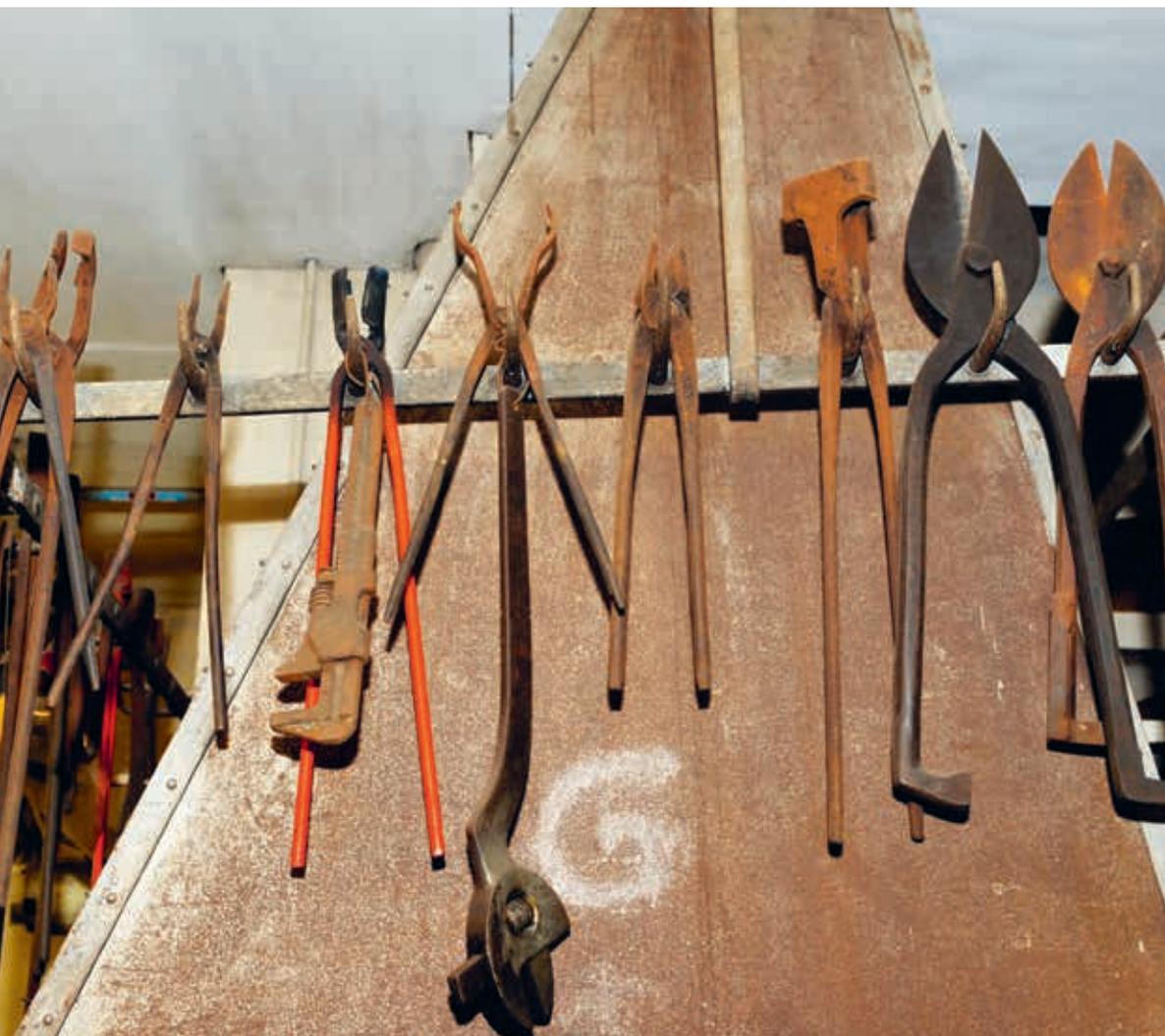
Le domaine bâti sous responsabilité de l'EPV est tout aussi exceptionnel que le domaine planté. Il est composé d'environ 120 bâtiments d'une surface totale de 200 000 m². Ce sont des bâtiments très divers, allant du château proprement dit (d'une surface de 60 000 m²) à un pavillon de garde au fond du parc transformé en logement, en passant par des hangars « fatigués » sur le terrain des Mortemets.

Deux services en particulier assurent les missions de maintenance et d'entretien de ces espaces bâtis, le service de la conservation architecturale (SCA) et le service des équipements techniques (SET). Treize personnes sont affectées à ces deux services, effectif particulièrement faible au regard des responsabilités confiées et d'un domaine technique toujours en croissance. Ces deux services n'ont pas d'activités en régie et pilotent donc les activités d'entreprise extérieures. 30 entreprises sont ainsi mobilisées pour travailler sur le domaine, et un budget concernant tant l'investissement courant que la maintenance de 7700 K€ est affecté aux marchés correspondants. Quel que soit le domaine concerné, technique ou architectural, un des objectifs poursuivis est de parvenir à mobiliser les moyens disponibles sur des actions préventives plutôt que sur des actions correctrices. Ainsi, par exemple sur le domaine technique, 7 400 actions ont été conduites en 2013 (pour 5 700 en 2012) dont 5 600 en préventif. Cet engagement fait partie de ceux pris dans le contrat de performance de l'Établissement. Pour accompagner cet objectif, l'EPV s'est donc doté d'un outil de gestion assistée par ordinateur (GMAO) définitivement implanté et qui a vu ses bases de données s'étendre sur des éléments architecturaux. Cela devrait permettre progressivement d'objectiver et de rationaliser davantage les interventions préventives. Autant cette démarche est traditionnelle dans le cadre des équipements techniques, autant celle-ci est novatrice sur des éléments architecturaux. L'Établissement a poursuivi en 2013 l'intégration des fenêtres dans la base de données et en particulier celles des châteaux (2 470 éléments concernés). Par ailleurs, cet outil est aussi disponible par un portail de service dénommé « SAM » sur l'Intranet, permettant ainsi une plus grande réactivité des entreprises pour les réparations ainsi qu'une parfaite traçabilité. La Direction du service des plans et des affaires patrimoniales est en charge d'administrer et de faire évoluer cet outil. Une programmation des prestations est mise en place chaque année qui tient compte de ces objectifs généraux de conservation du patrimoine. Mais celle-ci prend aussi en considération d'autres priorités de l'Établissement comme l'hygiène et la sécurité, les conditions d'accueil, l'amélioration de la sécurité des installations techniques, le bon état des logements, le développement durable ou encore les économies d'énergie. Les prestations confiées aux entreprises sont donc très variées et touchent à l'ensemble des domaines du bâtiment, en particulier :

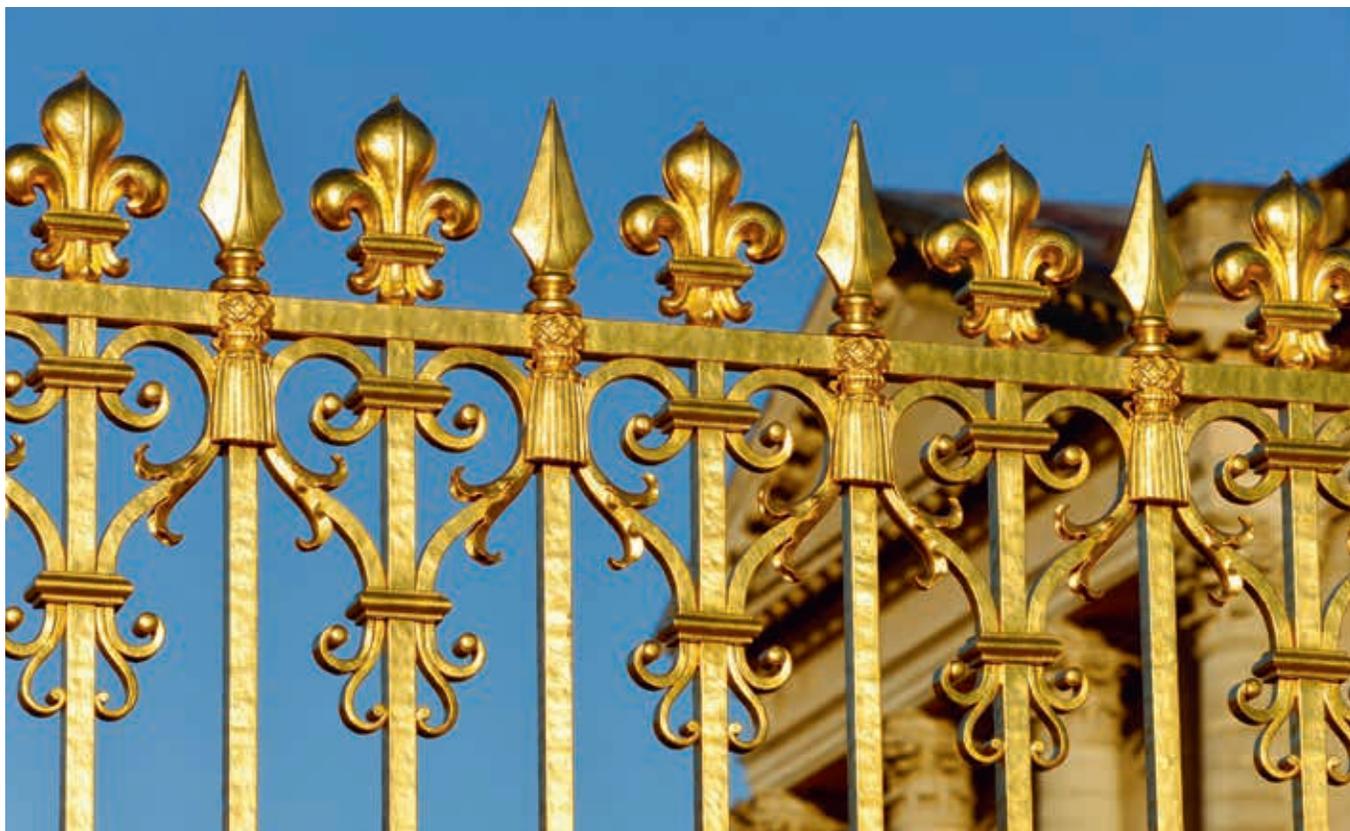
- Installations électriques ;
- Chauffage, plomberie ;
- Menuiseries, parquets, charpente ;
- Maçonnerie, pierre de taille, pavage ;
- Peinture et peinture en décors ;
- Installations de sûreté et incendie. En 2013, un marché concernant la maintenance des équipements de sûreté a été passé en cohérence avec le déploiement exponentiel d'équipements de vidéosurveillance et de contrôle d'accès.
- Installations radio ;
- Téléphonie et infrastructures informatiques. Un marché spécifique concernant la GTC (Gestion Technique Centralisée) a aussi été passé en 2013 et devrait permettre un déploiement rapide de cet outil indispensable au regard de la taille du domaine et de sa diversité.
- Ascenseurs, monte-charge, portails et bornes ;
- Serrurerie d'art ;
- Couvertures et toitures ;
- Entretien orgue et cloches.

La bonne tenue du domaine est aussi une priorité. Cinq marchés de prestation de nettoyage ont été passés traitant aussi bien du nettoyage des cours que des sanitaires en passant par le dépoussiérage des corniches. 2,295 M€ sont affectés à ces prestations en 2013, montant en diminution par rapport à 2012.

Dans ce contexte, environ 600 opérations ont été lancées. Certaines opérations d'entretien ont pris une ampleur spécifique notamment celles sur les menuiseries du Château ou plus généralement le clos et couvert. Ces opérations étant menées dans des espaces non clos et à proximité des agents de l'EPV ou du public, une attention particulière est portée aux conditions d'intervention des entreprises. Des plans de prévention sont donc systématiquement élaborés avec l'aide d'un assistant, « Veritas », et une part importante de la ressource des services y est affectée. L'expérimentation en termes de gestion de bâtiment en faisant appel à un contrat de « Facilities Management » s'est poursuivie sur le Grand Commun. Les missions, portées par le contrat finalisé fin 2012, se sont progressivement déployées durant toute l'année 2013 dans des conditions pas complètement satisfaisantes, sans doute liées en partie à la trop rapide mise en ordre de marche du bâtiment. Un pilote spécifique a été désigné pour suivre ces prestations, s'appuyant sur le SCA et le SET. Comme pour les autres services opérationnels de la direction, le SCA et le SET s'appuient sur les services transversaux de la Direction pour passer et suivre les marchés passés. Enfin, ces deux services sont ceux qui au sein de la Direction sont davantage sollicités au quotidien par les agents ou services de l'Établissement pour le traitement de toutes les urgences matérielles. Ils tiennent quasiment un rôle de « service client » auprès des autres services.



4.3 FINANCES



Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, marqué par une diminution importante des subventions de l'État, tant au titre du fonctionnement, essentiellement en raison de la baisse de la compensation de la gratuité des 18-25 ans de l'Union européenne (-60 % par rapport à 2012), qu'au titre du financement du programme de travaux du schéma directeur (-41 % par rapport à 2012), l'EPV a su préserver pour l'exercice 2013 un résultat satisfaisant (9,8 M€), grâce à un bon niveau de réalisation des recettes au regard des prévisions (+6 %). Ceci est dû notamment à une fréquentation en augmentation de 3 % et à une exécution maîtrisée de la dépense de fonctionnement (-2 % par rapport à la prévision). L'exercice 2013 fait ainsi apparaître des indicateurs financiers honorables : la capacité d'autofinancement – certes en baisse par rapport à 2012 du fait de la diminution des subventions de fonctionnement l'État – s'élève à 14,632 M€ pour une prévision de 6,574 M€.

Le fonds de roulement bénéficie d'un apport de 1,352 M€ et représente un montant de 79,275 M€, soit, après retraitement du titre de recette émis en 2008 au titre du contentieux avec Logica, un montant de 53,433 M€.

Ce montant doit cependant être corrigé dès le début de l'exercice 2014, du montant des reports de crédits de 2013, estimés à 24,480 M€. Il comprend notamment les reports du programme de travaux de l'Établissement pour 16,8 M€, du prélèvement opéré au titre du budget primitif 2014, de la réserve prudentielle de 30 jours et de la prise en compte de différentes provisions, pour représenter un montant de fonds de roulement disponible de 3,97 M€. L'Établissement public de Versailles s'est attaché, au cours de l'exercice 2013, à poursuivre les objectifs principaux du budget 2013 : maintien d'une offre culturelle importante, amélioration des conditions d'accueil du public, ainsi que la préservation et l'enrichissement du patrimoine.

4.3.1 UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

Les recettes de fonctionnement ont représenté un montant de 74,29 M€ contre 78,35 M€ en 2012, donc en diminution de -4,061 M€ (-5,2 %). Cette baisse provient pour l'essentiel de la diminution de la compensation de gratuité des 18-25 ans de l'UE et des enseignants, qui est passée de 6,025 M€ à 2,448 M€ en 2013, tandis que la subvention de fonctionnement du domaine de Marly a été supprimée (-144 K€). Le niveau d'exécution des recettes de fonctionnement est cependant supérieur à la prévision qui était de 69,649 M€ (106,66 %). Ce niveau d'exécution comprend un taux de ressources propres de 63 % – contre 61 % en 2012 – (sur l'ensemble des recettes de fonctionnement auxquelles s'ajoute le montant de la rémunération des agents titulaires). Ce bon niveau d'exécution provient en premier lieu des **recettes de billetterie** qui augmentent de 1,5 % pour s'élever à 49,28 M€, pour une prévision de 45,44 M€, soit un taux de réalisation de 108 %. Ce montant comprend le montant des contreparties accordées dans le cadre des mécénats et échanges marchandises pour environ 230 K€. La prévision des recettes de billetterie avait certes pris en compte l'évolution favorable constatée en la matière au cours des derniers exercices, mais avait été bâtie selon des hypothèses prudentes (+2,6 % par rapport au budget primitif de 2012), en raison de la prise en compte de l'impact éventuel des travaux sur la fréquentation. Cette poursuite de la croissance des recettes de billetterie est liée aux bons résultats de la fréquentation constatés en 2013 mais également à l'augmentation du montant perçu au titre de la répartition des recettes provenant des ventes de Paris Museum Pass par l'association Intermusées : 6,494 M€ contre 5,548 M€ en 2012 (et 4,9 M€ en 2011), en raison de la poursuite de l'augmentation du chiffre d'affaires de ce produit en 2013.

Les autres recettes propres : concessions commerciales et licences de marque, locations d'espaces, tournages et prises de vue, coéditions ont également connu de bons résultats et ont représenté un montant de 9,658 M€ (la baisse constatée par rapport à 2012 – 10,848 M€ – provient d'un changement de périmètre de comptabilisation opéré en 2012). Le bon niveau des ressources propres provient également des ressources tirées du mécénat et des partenariats, qui ont contribué au financement des expositions temporaires et autres activités culturelles, pour 3,655 M€, contre 2,891 M€ en 2012, dont le financement des emplois hors plafond, recrutés dans ce cadre, pour 1,49 M€.

Les recettes d'investissement ont représenté un montant total de 24,731 M€, proche du niveau de 2012 : 24,711 M€. Ce maintien des ressources d'investissement, malgré la baisse de la subvention versée par le ministère de la Culture au titre du financement du schéma directeur de travaux (passée de 19,211 M€ à 11,295 M€) est dû à de très importants apports en mécénats, témoignant du dynamisme de l'Établissement public en la matière.

Ces apports se sont élevés à 9,126 M€, contre 3,773 M€ en 2012. Ils ont été destinés :

- à des opérations de travaux pour 7,986 M€, comprenant notamment la restauration du bassin de Latone par Philanthropia, pour 3,5 M€. La restauration du Théâtre d'eau et du bassin des Enfants dorés par AHAE pour 2,75 M€. 1,6 M€ de Dior pour la restauration de la maison de la Reine. Mais aussi 0,5 M€ par la Société des Amis de Versailles pour la restauration du cabinet de la Méridienne et 0,36 M€ de Martell pour la restauration du plafond du salon de l'Abondance. Et enfin à la replantation de l'allée des tilleuls des Mortemets et de l'allée royale de Marly pour 43,2 K€, ainsi qu'à la restauration des bancs du Parc pour 52,7 K€;
- à des opérations de restauration des collections, notamment de la statuaire du Parc et des tableaux de la Galerie des Cotteaux pour 0,269 M€;
- à l'enrichissement des collections par le biais de dons pour 0,377 M€ dont 0,296 M€ provenant du legs Joerimann;
- L'installation d'équipements techniques (écrans dynamiques) sous forme de mécénats de compétence pour 0,493 M€;
- **Ces apports en mécénat ont été complétés par la subvention de la Ville de Versailles de 0,203 M€**, au titre de sa participation au financement des travaux de remise en état des anciennes latrines des corps des gardes françaises de la Place d'Armes;

- **Les bons résultats de 2013 sont également dus à une évolution maîtrisée de la dépense par rapport à la prévision ;**

- En effet, **si les dépenses de fonctionnement** augmentent de 10 % entre 2012 et 2013, passant de 58,388 M€ à 64,485 M€, il s'agit d'une évolution maîtrisée, l'exécution finale se situant à hauteur de 97 %, – si l'on exclut l'impact de la charge d'amortissement (9,73 M€ en 2013 contre 8,45 M€) –, en raison du maintien volontaire d'un gel prudentiel effectué en gestion ;

- **Les dépenses d'investissement** se sont élevées en 2013 à 36,025 M€ contre 39,3 M€ en 2012, cette baisse du niveau d'exécution en paiements (-8 %) s'accompagne cependant d'un niveau d'engagements proche de 100 % qui conduira à des reports sur l'exercice 2014.

Cette exécution des dépenses traduit la réalisation des objectifs de l'Établissement en 2013. L'Établissement a ainsi maintenu son effort sur **l'entretien et la conservation du patrimoine immobilier et mobilier :**

Les dépenses liées à la maintenance et aux travaux d'entretien et d'investissement immobilier ont représenté un montant de 14,25 M€, stables par rapport à 2012 (14,3 M€), sachant que la maintenance immobilière s'est élevée à 6,42 M€, en progression de 500 K€. La baisse optique des dépenses d'entretien immobilier sur travaux (5,43 M€ contre 6,27 M€ en 2012) s'accompagne cependant d'un niveau d'engagement proche de la totalité des crédits ouverts en 2013 (8,36 M€), qui conduira à des reports sur 2014. La programmation mise en place en 2013 tient compte des objectifs généraux de conservation du patrimoine mais aussi des priorités de l'Établissement comme l'hygiène et la sécurité, les conditions d'accueil, l'amélioration de la sécurité des installations techniques ou encore le développement durable. En 2013, un marché concernant la maintenance des équipements de sûreté a été passé en cohérence avec le déploiement exponentiel d'équipements de vidéosurveillance et de contrôle d'accès. De plus, en ce qui concerne la téléphonie et les infrastructures informatiques, un marché spécifique a été passé en relation avec la gestion technique centralisée, qui devrait permettre un déploiement rapide de cet outil indispensable au regard de la taille du domaine et de sa diversité.

L'entretien mobilier affecté à la direction du Musée national est passé de 187,5 K€ à 272,8 K€, en progression constante depuis 2011 (109 K€), en raison notamment des actions supplémentaires menées en matière de dépoussiérage, d'entretien des tableaux des Grands Appartements, des sculptures intérieures et de la lustrerie. **Les dépenses de restauration** font apparaître un niveau d'exécution en baisse importante (-52 %). Cette diminution correspond à un niveau d'engagement des crédits ouverts (3,234 M€) sur 2013, proche de 100 %, qui conduira des reports sur 2014, afin de permettre l'achèvement d'opérations importantes comme la restauration et le remeublement des appartements de Mesdames, ainsi que du salon de l'Abondance, de la statuaire du Parc et des tableaux de la galerie des Cotelles (financés par mécénats). **Ces chantiers de restauration** se sont également accompagnés de dépenses de fabrication de mobilier de décoration et de textiles, pour environ 50 K€. **Les dépenses d'acquisition de collections** ont représenté un montant de 1,041 M€ contre 1,899 M€ en 2012 ; cette baisse provient essentiellement du montant moins important des valorisations de biens entrés par dons (0,367 M€ en 2013 contre 1,039 M€ en 2012), l'année 2012 ayant été marquée par l'entrée dans les collections des vases Dodin par le biais de la procédure de mécénat pour trésors nationaux. **Les dépenses affectés à l'organisation des expositions temporaires et manifestations évenementielles** ont représenté un montant de 4,834 M€ en 2013, contre 4,283 M€ en 2012, soulignant ainsi l'action soutenue de l'Établissement pour l'enrichissement de l'offre culturelle. Cette dotation comprend également le montant de la rémunération des personnels hors plafond, recrutés dans le cadre de l'organisation de ces expositions et financée par mécénat (570 K€). **L'augmentation constatée sur divers postes de prestations de services et honoraires** (10,74 M€ à 13 M€ soit 20 % en moyenne) correspond pour partie aux actions menées par l'Établissement en 2013, notamment dans les domaines de l'action culturelle : coéditions, travaux d'impression et de signalétique élaborés pour l'habillage des chantiers de travaux et de restauration, en particulier ceux financés sur mécénats. Les valorisations des échanges marchandises et des contreparties des mécénats, reçus au cours de l'exercice ont aussi contribué de manière notable à cette augmentation (1,065 M€). Par conséquent, une part importante de l'augmentation de ces dépenses correspond à des recettes équivalentes. L'opération de déménagement des services au Grand Commun, a par ailleurs conduit à l'augmentation des dépenses de déménagement et de manutention de mobiliers et œuvres d'art, celles-ci ayant représenté un montant de 463,2 K€ contre 229,8 K€ en 2012.

Enfin, l'accroissement des dépenses d'honoraires qui se sont élevées à 1,767 M€ en 2013, contre 0,818 M€ en 2012, est essentiellement liée aux frais de conseils juridiques, engagés dans différents contentieux et en particulier, dans celui opposant l'Établissement à la société CGI-LOGICA, dans le cadre du projet de PPP de billetterie, qui a trouvé sa résolution en fin d'année. Les dépenses de personnel (hors expositions) ont représenté en 2013, un montant de 17,422 M€, contre 17,013 M€ en 2012. L'augmentation de la dépense concerne la masse salariale des personnels recrutés sur le budget de l'Établissement, dont la rémunération des emplois hors plafond, qui ont pu être financés notamment par les recettes de mécénat, à hauteur de 920 K€, à laquelle s'ajoute la rémunération des personnels hors plafond recrutés lors des expositions. Ceux-ci représentent donc un montant total de 1 490 K€ pour 58.26 ETPT hors plafond en augmentation de 610 K€ et de 27.29 ETPT par rapport à 2012.

4.3.2 LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE CULTURELLE ET L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

Les crédits affectés à l'organisation des expositions et des manifestations événementielles ont représenté un montant total de 3 930 000 € pour la DDC, réparti de la manière suivante : 415 000 € pour le personnel et 3 515 000 € pour le fonctionnement.

Les dépenses de prestations liées à l'accueil du public représentent pour la DDC en 2013 également en crédit affecté :

- Centre d'appel : 620 000 € ;
 - Audioguides : 1 445 000 € ;
 - Audiophones : 126 000 € ;
 - Conférenciers RMN : 1 250 000 € ;
 - Conférenciers extérieurs + compagnies de théâtre + Ponts des Arts : 227 500 €
- soit 3 668 500 € sans le site web (DIC) et les documents d'information et signalétique (DIC).

4.3.3 SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS FINANCIERS : COMPTES FINANCIERS 2011 À 2013

Tableau de bord financier (en €) Exercices 2011 à 2013

	Cpte financier 2011	Cpte financier 2012	Cpte financier 2013
COMPTE DE RÉSULTAT			
PRODUITS	71 428 849	78 353 345	74 291 770
dont subv. de fonctionnement MCC	6 423 692	6 195 131	2 448 782
dont ressources propres	57 401 816	63 461 790	63 200 824
CHARGES	56 177 189	58 388 247	64 485 413
RÉSULTAT	15 251 661	19 965 098	9 806 357
INVESTISSEMENTS			
RESSOURCES	35 654 757	24 711 433	22 731 952
dont subv.investissement MCC	21 000 000	19 211 000	11 295 000
EMPLOIS	44 413 357	39 299 910	36 025 909
FINANCEMENT			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	18 859 422	22 289 451	14 632 353
APPORT/PRÉLÈVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT	10 100 823	7 705 543	1 262 652
FONDS DE ROULEMENT			
FDR EN CLÔTURE D'EXERCICE	70 216 922	77 922 465	79 275 116
FDR RETRAITÉ	44 375 007	52 080 550	53 433 201
FDR EN NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT	331,9	372,7	382,0

CERTIFICATION DES COMPTES (AC)

De par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles est tenu de présenter des comptes consolidés et certifiés en raison du contrôle et de l'influence notable qu'il exerce sur plusieurs entités : une filiale (Château Versailles Spectacles) et un groupement d'intérêt public (Centre de recherche du château de Versailles).

Cette certification contribue à disposer d'indicateurs sur le devenir de l'ensemble économique constitué par le château de Versailles et les entités qui lui sont rattachées. Il s'agit d'un outil déterminant pour fabriquer une vision consolidée de Versailles, qui ne se résume pas seulement à l'Établissement mais agrège également les entités sur lesquelles ce dernier exerce une influence notable. L'Établissement public de Versailles, opérateur placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Culture et du Budget, s'est résolument inscrit dans ce nouveau contexte. Il s'est mobilisé pour donner l'image la plus fidèle possible de son patrimoine en consolidant, dès l'exercice 2006 ses comptes, et en les soumettant à l'appréciation de deux commissaires aux comptes. Dans ce cadre et pour la huitième année consécutive, l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles va obtenir la certification de ses comptes 2013 par deux cabinets de commissaires aux comptes. Pour la deuxième fois, cette certification est intervenue sans réserve. Il est ainsi le premier établissement public culturel à obtenir une assurance externe sur la qualité de son information financière et comptable.

Cette démarche confirme la bonne tenue de la gestion comptable du château et du domaine de Versailles dans un contexte où il est confronté :

- d'une part à des besoins financiers importants en matière de travaux de rénovation, de mise en place d'une politique culturelle ambitieuse ou d'amélioration de ses capacités d'accueil ;
- d'autre part à la diminution des crédits publics qui l'amène à optimiser leur utilisation et à rechercher des sources de financements extérieurs via notamment le mécénat, le parrainage ou diverses formules d'échanges de biens et de services.

La mobilisation de ses ressources propres permet à l'Établissement d'autofinancer la totalité de ses charges de fonctionnement, le tiers de ses travaux d'entretien et de restauration, et d'entreprendre une politique de remeublement du Château. Cette donnée lui imposant un suivi exemplaire de sa situation financière et patrimoniale, la certification des comptes constitue ainsi une carte maîtresse dans sa démarche auprès des mécènes et des donateurs qui y voient ainsi un signe supplémentaire de sérieux, de transparence et de professionnalisme.

Ce processus a permis également à l'Établissement de moderniser en profondeur ses modes de gestion et de conforter son image vis-à-vis de l'extérieur tout en favorisant une culture de la transparence et de la qualité comptable, autour d'objectifs communs partagés entre l'ordonnateur et le comptable.

Ce dispositif a notamment permis d'analyser les principales chaînes de travail concourant à la production d'une information financière et comptable de qualité et de s'assurer de la fiabilité des systèmes d'information utilisés, dans l'optique d'une prévention des risques financiers, patrimoniaux et juridiques. Il offre à la Direction de l'Établissement la possibilité de s'appuyer sur un contrôle externe indépendant pour obtenir l'assurance raisonnable de la qualité de l'information financière produite en interne ou à destination de tiers (financeurs extérieurs, tutelles, corps de contrôle...).

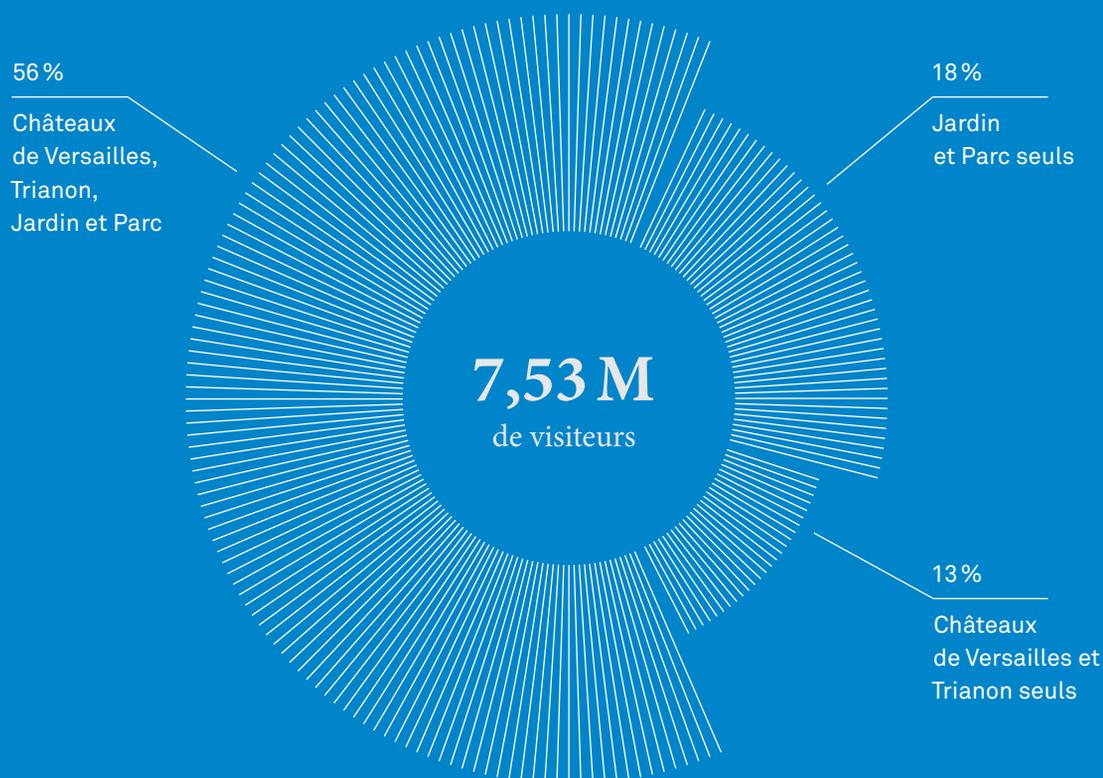
Sur l'exercice 2013, l'Établissement s'est en outre attaché à parfaire, au regard de l'audit mené par les commissaires aux comptes, trois sujets spécifiques :

- La valorisation et le suivi de son patrimoine compte tenu des nouvelles modalités d'évaluation et de comptabilisation des biens historiques et culturels précisées par l'avis du CNOCP du n°2012 - 07 du 18/10/2012. Aux termes de cet avis, il ressort que les biens contrôlés par l'entité et non comptabilisés sont enregistrés à l'euro symbolique. Ces principes sont appliqués par l'EPV, sur un patrimoine recensant 118 bâtiments et 137 parcelles remises en affectation. Au total une somme de 255 € a été inscrite en 2013 au compte 2171.
- L'EPV a été amené à mettre en œuvre l'avis n° 2011-10 du 8 décembre 2011 relatif à la présentation et à l'évaluation du financement de l'actif des établissements publics. Ce dispositif permet d'identifier la source des financements externes des actifs (avec adaptation de la nomenclature entre les financements État et ceux émanant de tiers). Ainsi dès lors qu'un financement pourra être rattaché à un actif, il évoluera symétriquement à l'actif qu'il finance. Pour un actif amortissable, la reprise du financement en compte de résultat sera effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé.
- Enfin conformément aux instructions de la DGFIP, l'EPV a mis en place un nouveau dispositif de comptabilisation applicable au mécénat, parrainage, échange de bien et service consistant à comptabiliser d'une part cette ressource, déduction faite de la contrepartie accordée, celle-ci étant comptabilisée également en recette de façon séparée.

CHIFFRES CLÉS 2013

DES VISITEURS TOUJOURS PLUS NOMBREUX*

2013

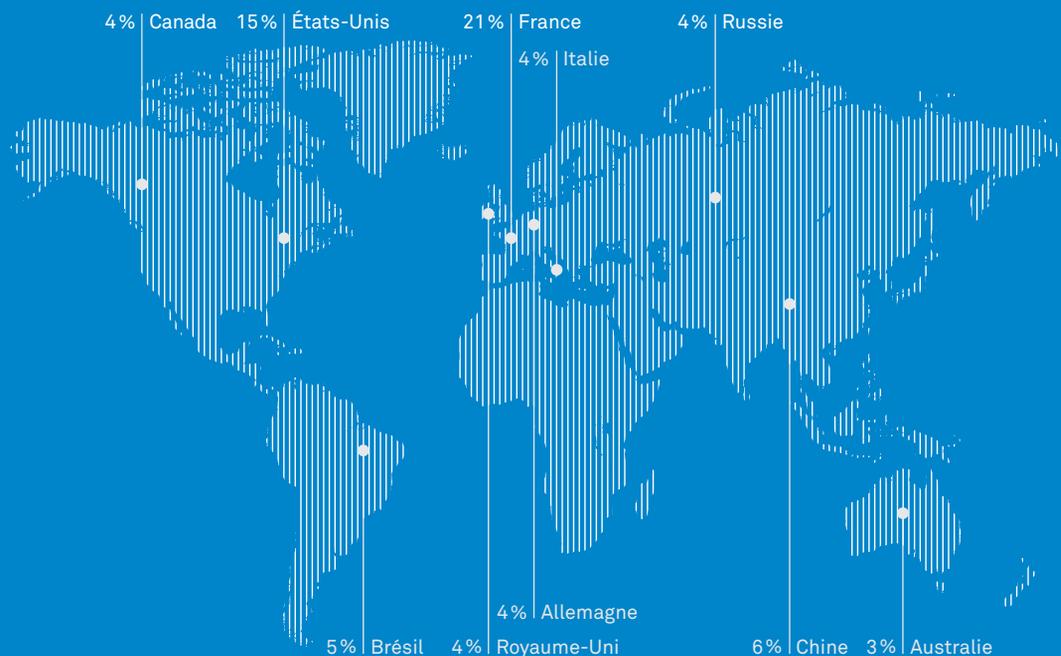


2012



DES PUBLICS DIVERSIFIÉS

UN PUBLIC INTERNATIONAL (10 PREMIERS PAYS)



UN ENGAGEMENT POUR LES PUBLICS SPÉCIFIQUES ET SCOLAIRES

 **240 000**

Écoliers
de maternelle
et de primaire

 **10 900**

Visiteurs
éloignés
des musées

 **3 800**

Personnes
en situation
de handicap

 **550**

Enseignants
accueillis lors
de formations

PROFIL DES VISITEURS

 **47%**

Hommes

 **53%**

Femmes

CATÉGORIE
SOCIO-PROFESSIONNELLE

 **63% d'actifs**

dont 27% de cadres
et 27% d'employés et d'ouvriers

DURÉE MOYENNE DE PRÉSENCE
SUR LE DOMAINE

 **3h38**

UN PATRIMOINE VALORISÉ

UNE POLITIQUE ACTIVE DE MÉCÉNAT



16 M€

+16 % par rapport à 2012

UN MUSÉE QUI S'ENRICHIT



35 acquisitions

avec une valorisation globale de 3,9 M€

L'ACCUEIL DU PUBLIC, UNE PRIORITÉ

SATISFACTION

 **94 %**

de visiteurs satisfaits
dont 60 % de très satisfaits

FIDÉLISATION

 **13 000 abonnés**

« 1 an à Versailles » soit + 11 %
par rapport à 2012

DES EXPOSITIONS ÉVÈNEMENT

**ANDRÉ
LE NÔTRE EN
PERSPECTIVE,
1713-2013**
400 œuvres
présentées

**PENONE
VERSAILLES**
17 œuvres
présentées

**TRÉSORS DU
SAINT-SÉPULCRE**
250 œuvres
présentés

**FLEURS
DU ROI**
94 œuvres
présentées

DES SPECTACLES ÉVÈNEMENTS

**UNE SAISON
À L'OPÉRA ROYAL**
57 représentations,
39 811 spectateurs,
3 soirées du Grand
Carroussel Royal

**FESTIVAL
DE LE NÔTRE
À MOZART**
36 297 spectateurs

**GRANDES EAUX
MUSICALES**
97 spectacles,
1,3M spectateurs

**GRANDES EAUX
NOCTURNES**
13 spectacles,
139 412 spectateurs

DES DISPOSITIFS D'INFORMATIONS ET DE MÉDIATION

VERSAILLES SUR LE WEB...

 **10,5 M**

de visiteurs sur l'ensemble
des sites Château de Versailles
soit + 23 % par rapport à 2012.

 **3 M**

de vues pour 200 vidéos postées
sur la chaîne youtube

ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 **80 000**

fans sur facebook

 **20 000**

abonnés à @CVersailles.fr

 **230 000**

fans sur la page Google +

AIDES À LA VISITE

 **150 000**

personnes reçues
en visites guidées
(hors publics
scolaires
et spécifiques)

 **4,99 M**

de brochures,
dépliants,
flyers diffusés

 **3**

nouveaux parcours
pour l'audioguide

 **1**

nouvelle application
« Jardins de
Versailles »
(15000
téléchargements)

* Ces études ont été menées de la façon suivante :

- Nombre de visites des espaces du Domaine : calculées sur la base de 3426 personnes interrogées de janvier à décembre 2013 ;
- Provenance des visiteurs du château de Versailles, de Trianon et du Domaine de Marie-Antoinette : calculée sur la base de 2835 visiteurs interrogés de janvier à décembre 2013 ;

- Taux de satisfaction des visiteurs des châteaux de Versailles et de Trianon : calculé sur la base des 2801 visiteurs interrogés de janvier à décembre 2013 ;
- Nombre de visiteurs pour les expositions : comptage effectué par tapis en sortie de visites.





RAPPORT DE PERFORMANCE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE
ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES

SOMMAIRE

1. AXE PATRIMOINE	136
1.1 ENJEU: AMÉLIORER LA GESTION DU PATRIMOINE ET METTRE EN AVANT UNE CULTURE DE LA PRÉVENTION	136
1.2 ENJEU: RENFORCER LE POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE SES PARTENAIRES	140
1.3 ENJEU: CONDUIRE LES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	142
<hr/>	
2. AXE VISITEURS	143
2.1 ENJEU: ACCROÎTRE L'INTÉRÊT ET LA VARIÉTÉ DE L'OFFRE CULTURELLE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES	144
2.2 ENJEU: GARANTIR DES CONDITIONS DE VISITE DE QUALITÉ À TOUS LES PUBLICS	147
<hr/>	
3. AXE RESSOURCES HUMAINES	149
3.1 ENJEU: AMÉLIORER L'EFFICACITÉ INTERNE DE L'ÉTABLISSEMENT	149
3.2 ENJEU: AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	152
<hr/>	
4. AXE RESSOURCES PROPRES	155
4.1 ENJEU: CONSOLIDER LES RECETTES ISSUES DU DROIT D'ENTRÉE	156
4.2 ENJEU: VALORISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DU DOMAINE	158

1. AXE PATRIMOINE

1.1 ENJEU : AMÉLIORER LA GESTION DU PATRIMOINE ET METTRE EN AVANT UNE CULTURE DE LA PRÉVENTION

1.1.1 Objectif : Mieux prévenir les risques de détérioration du patrimoine et du paysage

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- La campagne de maintenance préventive sur les fenêtres du Grand Trianon, du Petit Trianon et du château a été achevée en 2013. L'exploitation des résultats sur l'état sanitaire a démarré, permettant d'amender légèrement la gamme de maintenance, et d'identifier des opérations de restauration prioritaires. Cette procédure, novatrice, doit s'étendre à d'autres éléments architecturaux. Le marché passé pour l'exploitation du Grand Commun, occupé maintenant dans sa moitié occidentale, est bâti complètement sur une logique de maintenance préventive y compris sur les éléments architecturaux.
- L'année 2013 a vu la création de deux salles de transit respectivement situées dans les ailes du nord et du midi, à proximité des circulations verticales. Ces espaces permettent un regroupement sécurisé et adapté des œuvres partant ou rentrant d'exposition, de restauration, etc. Comme leur nom l'indique, il ne s'agit pas de réserves mais de locaux de transit.
- Parallèlement, le transfert des œuvres vers les nouveaux espaces du Grand Commun a été mené, dans le domaine des arts graphiques, ainsi que dans celui des peintures de grand format, sur châssis et sur rouleaux. Les nouvelles structures permettent enfin d'accéder à ces œuvres dans de bonnes conditions : examen des peintures sur châssis grâce à des grilles mobiles, possibilité de dérouler les rouleaux dans le même espace.
- Les études sur la création de réserves adaptées aux dépôts d'architecture dans le château d'eau ont démarré.
- L'Établissement est toujours considéré par les acteurs locaux comme un partenaire indispensable dans la gestion des problématiques de co-visibilité. Des relations spécifiques se sont nouées en 2013 autour de projets sur le coteau de Satory (échangeur routier, atelier garage du STIF, ONF).

INDICATEUR 1.1.1.A : Part des fenêtres des châteaux de Versailles et de Trianon faisant l'objet d'un programme annuel d'entretien systématique

(point du vue du contribuable)

Mode de calcul : pourcentage de fenêtres ayant fait l'objet d'un programme annuel d'entretien systématique, sur la base d'un nombre total estimé à 5.000

Antériorité : nouvel indicateur

Remarque sur la prévision : l'atteinte du programme idéal de suivi systématique de toutes les fenêtres en 2013 passe par une montée en puissance de la base de données architecturale, et par la réalisation d'un inventaire raisonné assorti d'un bilan sanitaire de chaque fenêtre, qui seront réalisés en 2011 et 2012.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
	50 %	5 %	75 %	69 %	100 %	100 %

Commentaires pour l'exercice 2013 :

Toutes les fenêtres accessibles ont été traitées. Restent donc à traiter des fenêtres (en petit nombre) qui ne sont accessibles qu'au prix d'un déploiement de moyens lourds.

INDICATEUR 1.1.1.B : Avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de gestion du domaine*(point de vue du contribuable)***Mode de calcul :** suivi d'avancement de projet**Antériorité :** nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
Projet non engagé	Le prestataire chargé d'assister l'EPV dans l'élaboration du plan de gestion est engagé	La procédure de choix du prestataire n'a pas été engagée.	Le plan de gestion est élaboré et partagé avec la tutelle	L'appel de candidatures a été lancé et des prestataires se sont présentés.	Les premières mesures du plan sont mises en œuvre	Désignation d'un ingénieur en charge de l'élaboration des plans de gestion

Commentaires pour l'année 2013 :

L'Établissement n'a pas fait le choix d'une délégation totale des études à un prestataire extérieur, mais a nommé en son sein, dans le courant de l'année 2013, un ingénieur des services culturels ayant pour mission particulière la coordination des travaux d'élaboration et de rédaction du plan de gestion.

Cette organisation posée, une ressource externe a été identifiée en 2013 pour les études spécifiques relatives au domaine de Marly, dans le cadre du schéma directeur confié à l'ACMH. Il est à noter qu'une des premières actions menée dans le cadre d'un plan de gestion est de déterminer l'état « cible ».

Cette étape est achevée pour Versailles suite aux tempêtes et aux grands travaux menés sur le parc dans un cadre parfaitement cohérent, et le sera ainsi prochainement pour Marly.

La phase d'état des lieux est enfin nourrie de divers aspects techniques d'ores et déjà disponibles (tailles des arbres d'alignement, taille des charmilles, taille des buis et topiaires, état des lieux et principales orientations pour les bosquets du Petit Parc, protection du paysage...).

1.1.2 Objectif: Améliorer la sécurité et la sûreté du domaine

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- Remplacement des caméras des appartements de Mesdames (pour répondre à des critères d'intégration acceptables);
- Achèvement de la mise en place de la vidéosurveillance des façades;
- Réception et mise en service de la sûreté Grand Commun phase 1 et régie des recettes;
- Mise en sûreté de l'aile nord (Gabriel, Opéra et escalier Questel);
- Finalisation du contrôle d'accès;
- Contrôle d'accès et protection vidéo des grilles de la Reine, Saint Antoine et du mai.

INDICATEUR 1.1.2.A: Taux de réalisation des travaux de mise en sécurité programmés dans le schéma directeur

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul: cumul des crédits consommés; le calcul prend en compte les travaux de mise en sécurité de la phase 1 du schéma directeur; il sera étendu à la phase 2 dès que celle-ci sera validée par le ministère de la Culture et de la Communication; la présentation de l'indicateur mesuré distinguera les prévisions et réalisations pour chaque phase validée du schéma directeur. NB: le tableau a été mis à jour en fonction.

Antériorité: reconduction de l'indicateur 29.3 du contrat de performance 2008-2010.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
Phase 1						
80 %	95 %	89 %	100 %	95 %	100 %	100 %
Phase 2						
	0 %	0,4 %	5 %	4 %	12,5 %	6 %

Commentaires pour l'année 2013 :

L'écart observé est lié au décalage dans la réalisation des infrastructures sous la cour des Princes et du local technique sous la terrasse du midi.

INDICATEUR 1.1.2.B: Taux de protection des points de circulation

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul: l'indicateur est concentré sur le château proprement dit; plus de 300 points de circulation ont été identifiés comme devant être améliorés; une pondération a été affectée à chacun de ces points en fonction de leur sensibilité et de leur importance;

le traitement de ces points se fait de trois façons complémentaires (mais non nécessairement cumulatives): détection intrusion, vidéosurveillance, condamnation physique.

Antériorité: nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
11 %	33 %	12 %	87 %	26 %	95 %	48 %

Commentaires pour l'exercice 2013 :

La cible 2013 au regard du résultat atteint en 2012 était difficile à atteindre. Néanmoins, la progression par rapport à l'année précédente demeure très substantielle, avec un quasi doublement du périmètre couvert en seulement un an. Il est à noter que l'ambition initiale qui tenait aussi compte du lancement des travaux de modernisation du corps central ne pourra être assumée compte tenu de la plus difficile intégration architecturale de certains équipements.

1.1.3 Objectif: Améliorer le pilotage du schéma directeur et des autres travaux menés par l'Établissement

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- Les processus de contrôle et de pilotage initiés en 2012 ont été pérennisés en 2013.
 - Une concertation longue et importante a été menée avec le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère du Budget afin de recalibrer la programmation de la deuxième phase du schéma directeur.
- Celle-ci a aussi permis d'entériner le programme de travaux complémentaire souhaité par l'EPV notamment sur le corps central et des avenants avec le mandataire, l'OPPIC, ont pu être passés tenant compte de ces modifications de calendriers, d'assiette et de budget.

INDICATEUR 1.1.3.A: Taux de report annuel des crédits d'investissement hors mécénat consacrés au schéma directeur de travaux

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul: pourcentage du montant des crédits reportés par rapport au montant des crédits ouverts

Antériorité: nouvel indicateur

Remarque sur la prévision: les opérations ont des délais moyens de réalisation de 2 ans; des retards d'un trimestre sont fréquents sur ces durées; ceux-ci expliquent donc qu'un taux de 25 % de reports est habituel; par ailleurs, les subventions ne sont pas disponibles dès le premier janvier et un trimestre de décalage des versements est fréquent.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
42,9 %	35 %	39 %	32 %	29 %	30 %	35 %

Commentaires pour l'exercice 2013 :

Le taux de report est de 30 % pour les travaux menés sous conduite EPV et atteint la cible définie. En revanche, les opérations placées sous le mandat de l'OPPIC présentent des reports plus importants en raison de décalages sur des chantiers de grande ampleur et d'une complexité certaine (pavillon Dufour, terrasse du midi).

INDICATEUR 1.1.3.B : Taux de démarrage des opérations programmées

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul : pourcentage du nombre d'opérations démarrées dans l'année par rapport au nombre total d'opérations programmées dans l'année (y compris les éventuelles opérations reportées des années précédentes); le périmètre comprend toutes les opérations du schéma directeur phases 1 et 2

Antériorité : nouvel indicateur, inspiré de l'indicateur 1.3 « Qualité de la maîtrise d'ouvrage d'Etat / Part des projets de restauration des MH programmés pour l'année N et débutés l'année N » du PAP 2011 qui n'est demandé aujourd'hui qu'aux DRAC

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
85 %	90 %	89 %	95 %	57 %	100 %	80 %

Commentaires pour l'exercice 2013 :

Tous les travaux prévus ont bien démarré en 2013 à l'exception de ceux concernant le château d'eau.

Pour cette dernière opération, le projet architectural et technique a été livré en septembre permettant d'envisager un démarrage des travaux mi 2014.

Liste des opérations dont le démarrage était programmé en 2013

	Statut
Restauration des couvertures de la galerie des Glaces	Démarrée
Clos et couvert Aile Vieille	Démarrée
Modernisation corps central partie Sud	Démarrée
Château d'eau	Non démarrée
Pavillon Dufour, Aile Vieille, Aile du Midi	Démarrée

1.2 ENJEU: RENFORCER LE POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE SES PARTENAIRES

1.2.1 Objectif: Parachever l'inventaire et la publication du patrimoine

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- 6 464 œuvres des collections du château ont pu être récolées, ainsi que 400 en dépôt au sein du château. À cela s'ajoutent 100 œuvres en dépôt à l'extérieur.
- Les campagnes de recollement des réserves d'architecture effectué en 2013 ont permis d'achever le recensement des boiseries et de la lustrerie.

INDICATEUR 1.2.1.A: Suivi du récolement décennal des collections du musée

(point de vue du citoyen)

Mode de calcul : pourcentage du nombre d'œuvres récolées par rapport au nombre total d'œuvres estimées dans les collections, incluant les œuvres déposées par Versailles et hors œuvres déposées à Versailles.

Antériorité : cet indicateur est adapté de l'indicateur 4.2 du contrat de performance 2008-2010, afin de le rendre conforme à l'indicateur 1.1 du programme 175 dans le PAP 2011, et de prendre en compte la nouvelle estimation des collections du total d'œuvres dans les collections; pour mémoire, l'évolution de l'indicateur 4.2 prenant en compte l'ancienne estimation des collections était de 38 % en 2008, de 51 % en 2009 et de 54 % en 2010.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
50 %	65 %	56 %	80 %	64 %	95 %	74 %

Commentaires pour l'exercice 2013 :

Le récolement de plusieurs espaces prévus en 2013 n'a pu avoir lieu, essentiellement parce que les réaménagements en attente de ces espaces n'ont pas été réalisés. Ils sont donc programmés pour 2014. A l'opposé, des espaces non prévus ont été entamés et tous les efforts sont maintenus pour se rapprocher des objectifs imposés pour 2014.

INDICATEUR 1.2.1.B: Suivi du récolement décennal des collections de mobiliers et d'objets d'art du musée

(point de vue du citoyen)

Mode de calcul : pourcentage du nombre de mobiliers et d'objets d'art récolés par rapport au nombre total d'œuvres des collections de mobiliers et d'objets d'art, estimé à 20.000 œuvres à fin 2010.

Antériorité : nouvel indicateur, identique à l'indicateur 1.2.1.a mais appliqué uniquement aux collections de mobiliers et d'objets d'art.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
7 %	30 %	22 %	60 %	40 %	90 %	49 %

Commentaires pour l'exercice 2013 :

Pour ce qui relève plus spécifiquement du département Mobilier et Objet d'art, le récolement bien entamé de la grande réserve de la Grande Ecurie a permis de faire progresser l'indicateur. Il faut toutefois remarquer qu'environ deux tiers des œuvres récolées dans cette réserve n'existaient pas dans le logiciel de gestion des collections. Elles sont donc venues augmenter le nombre d'œuvres à récoler impliquant que le pourcentage ne progresse pas aussi rapidement que souhaité.

1.2.2 Objectif: Positionner l'Établissement et ses partenaires comme un centre de ressources sur la vie de cour et sur l'iconographie historique

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- Achèvement de l'informatisation du catalogue de la Bibliothèque;
- Redéploiement, fusion et reclassement de manière topographique et historique des dossiers concernant les salles du château;
- Constitution de dossiers relatifs aux donateurs du Musée;
- Mise en réseau de nombreux documents provenant des Archives nationales (dont plus particulièrement une partie des inventaires des Tuileries et de Saint-Cloud dressés de l'Empire à la Monarchie de Juillet; les registres d'enregistrement des mémoires déposés au bureau des Bâtiments de Versailles sous l'Ancien Régime);
- Le CRCV a organisé ou participé à 6 colloques ou journées d'études: « Les clergés de cour en Europe (fin XV^e siècle - XVIII^e siècle) Service religieux et service politique dans les systèmes curiaux »; « Voyageurs européens à la cour de France au temps des Bourbons (1594-1789) – regards croisés »; « La singularité chez le duc de Saint-Simon; Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV »; « Le cheval en images, art et société »; « Circulations étrangères, la cour de France au temps des Bourbons ».

INDICATEUR 1.2.2 : Nombre de publications d'ouvrages scientifiques

(point de vue du citoyen)

Mode de calcul: suivi du nombre de publications d'ouvrages scientifiques édités ou co-édités par l'EPV ou par le CRCV (catalogues d'expositions, catalogues raisonnés et ouvrages à caractère scientifique – exemple: *Lettres de Madame de Maintenon*)

Antériorité: nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
7 publications	8 publications	8 publications	8 publications	10 publications	8 publications	11 publications

Commentaires pour l'exercice 2013 :

- *Correspondance de Mme de Maintenon* (tomes V et VII);
- *Trésors du Saint Sépulcre*;
- *Madame Elisabeth, une princesse au destin tragique*;
- *Les Fleurs du roi*;
- *Le Labyrinthe de Versailles*;
- *Marie Lezczinska*;
- *La cour et les sciences. Essor des politiques scientifiques dans les cours européennes aux XVII^e et XVIII^e siècles*;
- *Champs de bataille du Grand Siècle*;
- *Les funérailles princières en Europe, XVI^e – XVIII^e siècle, vol 2*;
- *Les mémoires de Jean de Plantavit de la Pause, vol 3*;
- Publication de la traduction du livre d'Hendrik Ziegler, *der Sonnenkönig und Seine Feinde: die Bildpropaganda Ludwigs XIV. In des Kritik* (PUV).

1.3 ENJEU: CONDUIRE LES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.3.1 Objectif: Pérenniser la démarche en vue du développement durable de l'Établissement public

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- Élaboration et mise en place d'un plan de gestion des déchets et mise en œuvre d'un plan d'action.
- Le nombre d'ampoules à incandescence a été divisé par dix entre 2012 et 2013 et remplacé par des ampoules à LED. Cette mesure devrait permettre une baisse de la consommation d'électricité et la baisse de notre consommation d'ampoules.
- Le mécénat Renault a été mis en œuvre en juin 2013, après la réalisation de travaux d'investissement nécessaires à la charge de ces véhicules. Ainsi, ce sont 22 véhicules électriques qui ont été mis en place dans l'Établissement.
- Les nouvelles actions et les actions poursuivies ont perduré en 2013.

INDICATEUR 1.3.1: AVANCEMENT DES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul: cumul du nombre d'initiatives ayant atteint ou maintenu son objectif cible **Antériorité:** nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
4 initiatives	6 initiatives	4 initiatives	18 initiatives	4 initiatives	20 initiatives	4 initiatives

Commentaires pour l'exercice 2013:

Comme en 2012, le manque de ressources humaines n'a pas permis d'atteindre les objectifs définis dans les 20 fiches de la circulaire n°5351/SG du 3 décembre 2008. Cependant des actions ont été menées, au gré d'opportunités de renouvellement de contrat et de projets stratégiques de l'Établissement, mais sans pouvoir compléter de nouvelle initiative au sens de la circulaire.

2. AXE VISITEURS

INDICATEURS VALANT POUR L'ENSEMBLE DE L'AXE

INDICATEUR 2.A : Fréquentation physique, payante et gratuite du château et du domaine de Marie-Antoinette (DMA)

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul : nombre calculé à partir des données de la billetterie et des enquêtes par sondage de publics, croisées avec les données de comptage aux entrées du château de Versailles ; ce nombre inclut toutes les catégories de manifestations (Grandes Eaux, concerts, réceptions, etc.) y compris les grands événements (Journées du patrimoine, Nuit des musées) des musées nationaux.

Antériorité : cet indicateur est l'indicateur 2.2 du programme 175 dans le PAP 2011, déjà mesuré par l'EPV mais hors contrat de performance 2008-2010.

Remarque sur la prévision : la prévision est établie sans modification du dispositif d'exploitation, et à tarif constant, par rapport à la situation à fin 2010 ; elle prend en compte un taux de croissance de la fréquentation de +4 % en 2011, +3,8 % en 2012 et +3,6 % en 2013 pour tenir compte de l'impact progressif des travaux sur la fréquentation.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
6,1 M de visiteurs	6,3 M de visiteurs	6,7 M de visiteurs	6,5 M de visiteurs	7,2 M de visiteurs	6,7 M de visiteurs	7,5 M de visiteurs

Commentaires pour l'exercice 2013 :

Sur l'année 2013, la fréquentation du domaine de Versailles (hors parc) a atteint 7,5 millions de visites, ce qui correspond à une progression de 3 % par rapport à 2012. Cette évolution positive est relativement homogène sur les différents sites du domaine :

Château de Versailles : +3 % avec plus de 4,5 millions de visites ;

Châteaux de Trianon et Domaine de Marie-Antoinette : +3 % soit 1,5 million de visites ;

Spectacles : +4 % avec 1,5 million de visites.

INDICATEUR 2.B : Part des moins de 18 ans dans la fréquentation totale du château et du DMA

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul : pourcentage des visiteurs de moins de 18 ans (nombre issu des données d'enquêtes par sondage de publics) par rapport à la fréquentation totale du château, du DMA et des spectacles (cf indicateur 2.a)

Antériorité : cet indicateur est l'indicateur 2.2 du programme 175 dans le PAP 2011, déjà mesuré par l'EPV mais hors contrat de performance 2008-2010.

Précisions méthodologique 2011 : L'écart entre le réalisé et le prévu est dû à une révision des méthodes de comptabilisation intervenue en 2011 suite à la mise en place d'une étude annuelle des publics et des résultats issus de l'observatoire des publics. L'étude de 2004-2005 ne mesurait pas directement le taux des -18 ans mais le nombre d'enfants accompagnant leurs parents lors de la visite (base 622 personnes). L'extrapolation du taux de -18 ans, réalisée à partir de cette étude, a été surévaluée.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
21 %	21 %	9 %	≥22 %	8 %	≥22 %	8 %

Commentaires pour l'exercice 2013 :

La part des -18 ans représente 8 % de la fréquentation du musée des châteaux de Versailles et de Trianon. Elle reste stable pour les spectacles. Elle représente toujours 10 % de la seule fréquentation du musée.

INDICATEUR 2.C : Part des 18-25 ans provenant de l'Union Européenne dans la fréquentation des collections permanentes du château et du DMA

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul : pourcentage des visiteurs de 18 à 25 ans provenant de l'Union Européenne (nombre issu des données d'enquêtes par sondage de publics) par rapport à la fréquentation totale du château et du DMA (cf. indicateur 2.a)

Antériorité : cet indicateur est l'indicateur 2.2 du programme 175 dans le PAP 2011 ; il était déjà mesuré dans le contrat de performance 2008-2010 (indicateur 20 bis)

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
16 %	17 %	16 %	≥17 %	17 %	≥17 %	17 %

Commentaires pour l'exercice 2013 :

La part des 18-25 ans provenant de l'Union Européenne paraît stable depuis 2012 mais au-delà des arrondis la proportion de cette population progresse de 0,3 à 0,5 point par an.

2.1 ENJEU: ACCROÎTRE L'INTÉRÊT ET LA VARIÉTÉ DE L'OFFRE CULTURELLE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

2.1.1 Objectif: Poursuivre la politique de restitution de l'ambiance de la vie de cour

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

En 2013, les opérations d'aménagement muséographique qui étaient engagées se sont poursuivies:

- la restauration de la voûte du salon de l'Abondance est terminée - présentation prévue au premier trimestre 2014;
- la restauration du salon du Conseil et des cabinets scientifiques progresse.

L'appartement de Mesdames a été inauguré en mai après un chantier de restauration et de remeublement complet. A cette occasion, la signalétique des collections et les contenus d'audioguidage ont été repris et actualisés pour tenir compte des nouvelles présentations proposées au public.

INDICATEUR 2.1.1: Avancement du programme des réaménagements muséographiques visant à restituer l'ambiance de la vie de cour

(point de vue de l'utilisateur)

Mode de calcul: suivi des dates d'ouverture au public des espaces concernés par le programme des réaménagements muséographiques.

Antériorité: nouvel indicateur

Remarque sur la prévision: les opérations sont précisées dans le projet scientifique et culturel de l'EPV.

Réalisé 2010	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
Antichambre du Grand Couvert	Chambre de Louis XV partiellement réalisée	Salon de Mercure**	Cabinet Dorée Salon des jeux	Pas de nouvelle opération	Appartement de Mesdames*
Appartement Du Barry	Pièce des bains terminée	Appartement de Mesdames	Salon de Mercure		Cabinets scientifiques*
	Salon des Jeux reporté à mi-2012	Salon de l'Abondance**			Salon de l'Abondance*
	Cabinet doré reporté à avril 2012	Annexes de la Chapelle			
	Cabinet du Conseil reporté à fin 2012	Cabinets scientifiques de Louis XVI			

** opérations relevant du schéma directeur - * Cf. objectif 2.1.1

Commentaires pour l'exercice 2013:

Le détail des opérations est explicité dans le corps de l'objectif 2.1.1.

2.1.2 Objectif: Améliorer l'adéquation de l'offre culturelle à la diversité des publics

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

En 2013, l'Établissement a mis en place un nouveau tableau de bord permettant de mieux suivre les indicateurs de satisfaction relevés par l'observatoire permanent des publics depuis 2010.

Il a également structuré et connecté ses outils pour mieux exploiter les données client. Il s'est doté d'un système de Gestion de la relation client (GRC) et dans le même temps, a perfectionné son outil de gestion de campagne marketing. Ce dispositif permettra à terme de mieux connaître les visiteurs et leurs attentes et d'évaluer l'impact des actions de promotion et de marketing.

L'Établissement a aussi développé plusieurs projets pour enrichir et mieux positionner l'offre culturelle :

- le lancement du Passeport 2 jours pour mieux répondre aux attentes des publics ;
- la mise en place d'un nouveau marché public permettant de faire intervenir plus aisément des médiateurs spécifiques issus du monde des arts et du spectacle lors des ateliers pédagogiques ;

- l'organisation d'événements mieux adaptés aux publics prioritaires : semaine des enfants du patrimoine, semaine du handicap.

Enfin, dans le prolongement des actions menées en 2012, les efforts ont porté sur la commercialisation et la communication, via :

- le déploiement de la vente en ligne ;
- les actions de promotion auprès des professionnels du tourisme pour favoriser les ventes de visites prestigieuses et le développement des publics issus des pays émergents ;
- la création de brochures dédiées « Versailles pour Tous » pour les relais associatifs, complétées par des newsletters trimestrielles ;
- la conception d'une campagne de communication « Versailles Autrement » qui sera déployée à partir de mars 2014.

INDICATEUR 2.1.2.A: Part des visiteurs se déclarant très satisfaits de l'apport culturel de la visite

(point du vue de l'utilisateur)

Mode de calcul: pourcentage du nombre de visiteurs se déclarant très satisfaits de l'apport culturel de leur visite par rapport au nombre total de visiteurs interrogés sur cette question; enquêtes par sondages réguliers réalisés par l'observatoire permanent des publics auprès d'un échantillon représentatif des visiteurs.

Antériorité: nouvel indicateur, adapté de l'indicateur 2.3 du programme 175 dans le PAP 2011; indicateur qui ne s'applique aujourd'hui qu'au Louvre.

Remarque sur la prévision établie en 2010: les réaménagements muséographiques des salles 17ème et ceux développés dans le cadre de l'objectif 2.1.1 (poursuivre la politique de restitution de l'ambiance de la vie de cour) contribueront à augmenter le taux en 2011 et en 2012. En revanche la forte emprise des travaux sur les grands appartements motive l'absence d'augmentation du taux en 2013.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
57%**	58 %	64 %	59 %	61 %	59 %	67 %

** le taux de satisfaction des visiteurs relatif à l'apport culturel de la visite sera mesuré à partir de 2011; le chiffre de référence retenu pour 2010 est la moyenne des taux de satisfaction relatifs à l'intérêt des expositions, des audio-guides et de la présentation des œuvres

Commentaires pour l'exercice 2013

Cette progression est la conséquence de l'ouverture pendant un an complet de la galerie d'histoire du château et de la réouverture des appartements de Mesdames avec un nouvel audioguide.

INDICATEUR 2.1.2.B: Nombre de conventions s'intégrant dans les partenariats interministériels pour les publics empêchés

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul: nombre de conventions actives dans l'année; une convention peut être pluriannuelle; une convention peut donner lieu à plusieurs actions (le rapport d'activité de l'Établissement public détaille les actions menées dans ce cadre)

Antériorité: nouvel indicateur préfigurant l'indicateur « Culture pour chacun » envisagé par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre du PAP 2012.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
0 convention	1 convention	1 convention	2 conventions	2 conventions	3 conventions	2 conventions

Commentaires pour l'exercice 2013

Les conventions signées avec les ministères de la Justice et de l'Éducation nationale sont renouvelées chaque année depuis 2011 et 2012. Une troisième convention devrait être signée avec le ministère de la Défense (EPIDE) en 2014.

2.1.3 Objectif: Maîtriser le programme d'ouverture des espaces à la visite

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

En 2013, l'ensemble du dispositif de suivi des taux d'ouverture et de coordination des services mis en œuvre entre 2011 et 2012 fonctionne et permet une meilleure maîtrise du programme d'ouverture.

Ainsi le taux d'ouverture a été augmenté de 5 points en 2013 (90 %) et le taux de fiabilité (prévision d'ouverture des espaces) a progressé de 90 % à 95,60 %.

Mais l'année 2013 a surtout été marquée par la recherche de nouvelles solutions devant permettre d'ouvrir au public des espaces habituellement fermés, faute d'effectifs. Une première expérimentation a été initiée en septembre grâce au mécénat : lors des journées européennes du patrimoine, toute l'aile du Midi, y compris les salles Empire et l'attique, ont été ouvertes pour accueillir près de 9 000 visiteurs.

INDICATEUR 2.1.3.A: Taux d'ouverture des salles

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul : moyenne des taux d'ouverture quotidiens pondérés par la surface (le taux d'ouverture quotidien correspond au rapport entre les surfaces ouvertes au public et les surfaces totales ouvrables de présentation des collections permanentes – ouvrables au sens du programme d'ouverture communiqué au public)

Antériorité : ce nouvel indicateur est l'indicateur 2.1 du programme 175 dans le PAP 2011; l'indicateur 13 du contrat de performance 2008-2010 n'est pas reconduit dans le mesure où il ne tenait pas compte de la surface des espaces ouverts, et qu'il prenait en compte une partie du domaine, contrairement à l'indicateur PAP

Remarque sur la prévision : dans le contexte de réduction de l'emploi public et de reconfiguration des circuits de visite pendant les travaux, le maintien du taux réalisé en 2010 manifesterait une augmentation de l'efficacité de gestion quand et si elle est possible.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
90 %	90 %	93 %	90 %	86 %	90 %	90 %

INDICATEUR 2.1.3.B: Coût de la surveillance par m² de salles ouvertes

(point du vue du contribuable)

Mode de calcul : coût global de la surveillance incluant la somme des dépenses de personnel des corps de surveillance du musée de jour, du coût de la sous-traitance, du coût de la maintenance des outils de surveillance et des postes de contrôle, du coût des petits équipements, rapporté au nombre de m² de salles réellement ouvertes.

Antériorité : cet indicateur est l'indicateur 2.1 du programme 175 dans le PAP 2011; il est la reconduction de l'indicateur 14 du contrat de performance 2008-2010.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
260,5€ / m ²	260€ / m ²	256€ / m ²	260€ / m ²	254€ / m ²	260€ / m ²	245€ / m ²

Commentaires pour l'exercice 2013

La baisse observée est exclusivement due à la baisse du nombre d'agents de surveillance de jour : 175 en 2012 contre 165 en 2013.

2.2 ENJEU: GARANTIR DES CONDITIONS DE VISITE DE QUALITÉ À TOUS LES PUBLICS

2.2.1 Objectif: Réguler la fréquentation des espaces intérieurs

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

En 2013, l'Établissement a déployé de nouveaux tapis de comptage ayant pour objectif de mieux connaître la fréquentation des espaces intérieurs du château, notamment lors des expositions.

En parallèle, dans le prolongement de l'étude menée sur la régulation des flux, l'Établissement a mis en œuvre un plan d'actions suivant trois orientations:

- lisser les flux et réguler l'affluence des visiteurs dans les espaces en favorisant l'accès des visiteurs aux Grands Appartements en fin d'après-midi et en facilitant l'accès aux expositions pour les visiteurs ne souhaitant pas visiter le reste du château (expérimentation du billet 16h à 6 € en haute saison, expérimentation d'un accès prioritaire aux expositions);

- étendre la superficie des espaces ouverts en accès libre aux visiteurs: ouverture de nouveaux circuits (Appartement de Mesdames), ouverture de nouveaux espaces (aile du Midi lors des JEP), pérennisation des expositions de haute saison à Trianon (Fleurs du roi);

- aider et accompagner les visiteurs les jours de grande affluence de manière à ce qu'ils cheminent au mieux sur le site et étendent leurs circuits de visite: large diffusion de conseils pour la planification et l'organisation de la visite (portail Internet, emails, centre de contact, professionnels du tourisme, etc.), recrutement d'agents d'orientation, installation d'un système d'information des visiteurs.

INDICATEUR 2.2.1: Part des visiteurs entrés au château de Versailles entre 11h et 15h en haute saison

(point de vue de l'utilisateur)

Mode de calcul: pourcentage du nombre de visiteurs entrés aux pavillons Dufour et Gabriel entre 11h et 15h par rapport au nombre total de visiteurs entrés par ces deux pavillons, entre avril et octobre. Ce suivi est réalisé à partir des barres de comptages situées aux pavillons Dufour et Gabriel.

Antériorité: nouvel indicateur

Remarque sur la prévision: les études préalables étant conduites en 2011-2012, et la mise en œuvre d'un dispositif de régulation en 2012-2013, les premiers effets d'une amélioration ne pourront être perçus qu'à fin 2013.

Précision 2011: une différence entre la définition de l'indicateur et le calcul de l'indicateur a été identifiée. Le calcul réalisé et les prévisions ont inclus la tranche horaire de 15h (15h01 à 16h00). La définition n'inclue pas cette tranche horaire.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
76 %	76 %	48 %	76 %	49 %	75 %	48 %

Commentaires pour l'exercice 2013

L'observation depuis 2011 a permis de montrer que cet indicateur n'est plus pertinent.

En effet, et comme l'a démontré l'étude sur la régulation des flux réalisée en 2011 et actualisée en 2012, la fréquentation, en haute saison, est très haute dès l'ouverture à 9h et demeure ainsi toute la journée.

Elle ne commence à s'infléchir légèrement qu'une heure avant la dernière admission.

2.2.2 Objectif: Améliorer les conditions d'accueil des publics et la tenue générale du domaine

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

Le début de l'année 2013 a été marqué par le transfert des équipes du pavillon Dufour vers le Grand Commun et par le démarrage du chantier de travaux devant permettre la transformation dudit pavillon en nouveaux espaces d'accueils adaptés à la fréquentation du château.

La fin de l'année 2013 a été marquée par l'installation d'écrans dynamiques et d'écrans interactifs dans les différents espaces d'accueil du château et de Trianon et la mise en place d'un nouvel espace wi-fi accessible aux visiteurs dans la cour d'Honneur du château.

INDICATEUR 2.2.2 : Part des visiteurs se déclarant très satisfaits de la qualité de l'accueil en haute saison

(point de vue de l'utilisateur)

Mode de calcul : pourcentage du nombre de visiteurs se déclarant très satisfaits de la qualité de l'accueil par rapport au nombre total de visiteurs interrogés sur cette question entre avril et octobre ; enquêtes par sondages réguliers réalisés par l'observatoire permanent des publics auprès d'un échantillon représentatif des visiteurs

Antériorité : nouvel indicateur

Remarque sur la prévision : le maintien du taux à la valeur 2010 manifesterait les efforts déployés dans le cadre du présent objectif, pour compenser les effets négatifs des travaux sur la qualité de l'accueil.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
58 %	58 %	55 %	58 %	58 %	58 %	57 %

Commentaires pour l'exercice 2013

Cette légère baisse est la conséquence du démarrage des travaux de l'aile Dufour et du nouveau circuit dans le vestibule bas de la chapelle (passerelle et sortie passage de bois nord).

3. AXE RESSOURCES HUMAINES

3.1 ENJEU : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ INTERNE DE L'ÉTABLISSEMENT

3.1.1 Objectif : Rationaliser les processus administratifs

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

• En 2013, les processus de recrutement ont été améliorés : diffusion des avis de vacance, optimisation du classement des dossiers, gestion des candidatures spontanées, gestion des accusés réception aux candidats, calendrier de diffusion des avis BIEP. S'agissant de la formation, l'identification des besoins a encore été améliorée, la gestion des avis de stage, rationalisée et la dématérialisation encore développée.

• L'analyse des processus sur les recettes a été initiée en 2013 et sera poursuivie dans le cadre de la réflexion préalable au déploiement du décret relatif à la Gestion Budgétaire et Comptabilité Publique. Dès 2013, des mesures de rationalisation ont été mise en œuvre : montage d'un calendrier de recettes sur conventions, finalisation d'une méthode de comptabilisation des produits à recevoir sur les redevances de concessions, suivi des recettes de mécénats intégrant la double dimension recettes/dépenses et budget / exécution.

INDICATEUR 3.1.1 : Avancement des projets de rationalisation des processus administratifs concernés : achats, recettes, gestion du temps de travail, recrutement, formation

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul : suivi d'avancement de projet

Antériorité : nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
Projet non encore engagé	60 % des processus administratifs à rationaliser ont fait l'objet d'une analyse détaillée	30 %	La totalité des processus administratifs à rationaliser a fait l'objet d'une analyse détaillée	Les processus Achats, Recrutement et Formation ont été analysés Plusieurs mesures de rationalisation ont été engagées par processus analysés (cf. ci-dessus)	Au moins une mesure de rationalisation est mise en œuvre sur chacun des processus	Les processus cibles ont été analysés et des améliorations ont été mises en œuvre pour chaque processus

Commentaires pour l'exercice 2013

Plusieurs sous-processus ont fait l'objet d'amélioration et de rationalisation permettant une pertinence dans la mise en œuvre et un gain de temps pour les équipes responsables.

3.1.2 Objectif: Tirer le meilleur parti des systèmes informatiques

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- Dans la suite de 2012 et l'instauration d'un comité direction informatique, un réseau de référents a été constitué au sein des directions « métier » et des directions « supports ». Initialement prévu pour assurer le suivi des projets entre les directions et le service informatique, ce réseau sera impliqué dans le pilotage des moyens informatiques et du budget grâce aux outils de pilotage développés dans le cadre du nouveau marché d'infogérance signé en 2013.
- La mise en œuvre d'un progiciel de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur, incluant un portail internet de demande d'intervention en multi-service et en multi-technique, a permis de formaliser et centraliser plusieurs procédures de demande d'intervention. De même, le développement et l'extension de certaines fonctionnalités sur le progiciel de billetterie, ont permis d'arrêter la double saisie des agendas de conférenciers RMN sur l'outil SysRem.
- Enfin, les interfaces entre les outils de billetterie et de comptabilité finance ont été revues et développées, à minima, pour anticiper l'évolution de l'outil de billetterie en 2014. En 2013, un outil de Gestion de la Relation Client a été mise en place et interfacé avec nos outils de billetterie, d'Emailing et de régie des Recettes.

INDICATEUR 3.1.2 : Maturité du processus de gestion des niveaux de services informatiques

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul : suivi du niveau de maturité établi annuellement par audit externe à partir du référentiel de bonnes pratiques ITIL pour 3 applications métiers majeures : gestion comptable et financière (SIREPA), gestion de la billetterie (MUSEO), gestion des ressources humaines (SIRH) ; le niveau de maturité ITIL est évalué sur une échelle allant de 1 à 5 : 1=initial ; 2=reproductible ; 3=défini ; 4=géré ; 5=optimisé

Antériorité : nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
SIREPA : niveau 2	SIREPA : niveau 2,5	SIREPA : non audité	SIREPA : niveau 3	SIREPA : non audité	SIREPA : niveau 3,5	SIREPA : non audité
MUSEO : niveau 1,5	MUSEO : niveau 2	MUSEO : niveau 3	MUSEO : niveau 2,5	MUSEO : niveau 3,5	MUSEO : niveau 3	MUSEO : non audité
SIRH : niveau 1	SIRH : niveau 1,5	SIRH : non audité	SIRH : niveau 2	SIRH : non audité	SIRH : niveau 2,5	SIRH : non audité

Commentaires pour l'exercice 2013

En 2013, par souci d'économie, les audits ITIL des outils de comptabilité, de billetterie et de Ressources Humaines n'ont pas été budgétés et réalisés. En effet, les équipes techniques de l'Établissement connaissent le référentiel ITIL et en tirent le meilleur parti sans l'utiliser dans son intégralité. Les audits auraient donc été faussés.

3.1.3 Objectif: Parvenir au meilleur équilibre entre les activités réalisées par les équipes internes et celles réalisées par des équipes externes

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- L'emménagement au Grand Commun début 2013 s'est accompagné de la mise en œuvre de la prestation de Facilities Management dans les conditions prévues (regroupement en une prestation intégrée d'activités déjà exercées en externe, avec maintien d'une charge de pilotage interne modérée malgré l'extension du périmètre et de la technicité de la prestation);
- La mise en place d'un marché public d'assistance à la médiation culturelle a permis à partir de septembre, à moyens internes constants, de mieux répondre à la demande croissante d'organisation d'ateliers pédagogiques au château;
- Des mécénats ont permis de pallier le manque de ressources internes pour assurer certaines fonctions temporaires, telles que la conduite d'opérations de travaux, ou encore l'ouverture exceptionnelle au public de l'Aile du Midi et de ses attiques pendant les journées du Patrimoine.

INDICATEUR 3.1.3 : Avancement du projet de recherche du meilleur équilibre interne / externe des activités de l'Établissement public

(point du vue du contribuable)

Mode de calcul : suivi d'avancement de projet

Antériorité : nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
Projet non encore engagé	La cartographie des activités internes / externes de l'Établissement est réalisée	La cartographie a démarré et devrait être achevée en 2012	La totalité des activités de l'Établissement a fait l'objet d'une analyse détaillée Les points d'équilibre interne / externe ont été identifiés	Cartographie détaillée des fonctions d'accueil, entretien et de fonctionnement des bâtiments. Une action d'amélioration a été engagée dans le cadre du marché de Facilities Management du Grand Commun	Au moins une action d'amélioration est engagée sur l'ensemble des activités	Action réalisée dans le cadre du marché de FM du Grand Commun actions réalisées dans le cadre de mécénats

Commentaires pour l'exercice 2013

Le recours à des prestations externes, déjà largement couvert, a été limité en 2013 à la prestation de Facilities Management du Grand Commun. Des mécénats ont permis de financer des emplois hors plafond pour couvrir des opérations temporaires.

3.2 ENJEU: AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

3.2.1 Objectif: Rénover les modes de gestion des personnels travaillant à l'Établissement

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

Le recensement des agents remplissant les conditions pour bénéficier des mesures mises en place par la loi Sauvadet a permis la CDisation de 16 agents.

Tous les agents remplissant les conditions pour accéder à la titularisation ont été informés par écrit de la possibilité de passer les concours réservés organisés par le ministère: 75 agents en catégorie A, 32 en catégorie B, 24 agents en catégorie C.

Trois agents de l'Établissement ont réussi le concours réservé d'adjoints d'accueil de surveillance et de magasinage. Ces agents seront pris en charge sur le budget du titre 2 du ministère.

Un cadre de gestion pour les agents permanents à temps incomplet a été étudié et doit être finalisé en 2014. Dans ce nouveau cadre, les agents permanents à temps incomplet actuellement rémunérés sur des taux horaires seront rémunérés sur la base d'une grille indiciaire.

INDICATEUR 3.2.1: Avancement du transfert de la gestion des personnels titulaires et de la mise en œuvre en lien avec l'ONP

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul: suivi d'avancement de projet

Antériorité: nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
projet non encore engagé	transfert et mise en œuvre réalisés pendant la période du contrat – calendrier à définir en lien avec le MCC	Analyse financière et RH en cours suite à la réunion de mai 2011 entre EPV et MCC			Paramétrage de la paie des titulaires dans le SIRH pour arrivées d'agents titulaires sur budget EPV par concours réservés (loi du 12 mars 2012).	Projet différé faisant suite à la prise en charge des titulaires concernés sur titre 2 du ministère.

3.2.2 Objectif: Renforcer la professionnalisation des activités et la coordination des équipes

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

• Le projet GPEEC a été poursuivi en renforçant la connaissance de la structure d'emplois (bilan social, bilan GPEEC, poursuite de la rédaction des fiches de postes, dictionnaire des compétences) et en développant des actions :

- priorisation des recrutements, demandes de concours, optimisation de la visibilité des offres de poste, développement de la présence sur les salons et forums de recrutement dédiés et sélectionnés ;

- accès à l'emploi permanent (loi Sauvadet, dispositifs spécifiques : articles 27, emplois-réservés et emplois d'avenir) ;

- accompagnement personnalisé des agents dans leurs projets et demandes de mobilité, des formations certifiantes et qualifiantes et l'élaboration de parcours, l'accompagnement vers les nouveaux métiers

(accompagnement de la DDC, notamment), accompagnement des agents présentant des restrictions d'aptitude, bilans de compétences, formation de l'encadrement dans ses missions de management ;

• L'Établissement a poursuivi la structuration de parcours professionnels en proposant : un parcours pour les agents d'accueil et de surveillance, les caissiers-contrôleurs et les CIC, de développer le parcours de formations management, d'améliorer certaines formations collectives (accueil, langues) afin de s'adapter au mieux aux besoins des services ;

• Les actions de coordination sont poursuivies et renforcées, en particulier concernant les encadrants. Des actions de communication continuent d'être menées auprès des agents : journées d'action sociale, journal Perspectives, par exemple, pour accroître l'esprit d'Établissement.

INDICATEUR 3.2.2 : Avancement du projet de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul : suivi d'avancement de projet

Antériorité : nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
projet non encore engagé	le répertoire des métiers est réalisé	reporté au 1 ^{er} semestre 2012	l'indexation des profils de postes sur le répertoire des métiers est réalisée Les actions relevant de la GPEEC à mettre en œuvre ont été identifiées	Création d'un outil de saisie des fiches de poste Élaboration d'un répertoire de compétences mise en place des parcours de formation professionnelle	le plan de formation prend en compte les actions relevant de la GPEEC identifiées lors de la phase d'indexation profils de postes / métiers	Le plan de formation tient compte de l'évolution de certains métiers et propose des parcours de formation en lien avec les besoins de l'EPV Un répertoire de compétences est rédigé

Commentaires pour l'exercice 2013

Plusieurs actions en matière de GPEEC ont été mises en œuvre, autour de différentes thématiques (recrutement, formation, mobilité, accompagnement des agents).

La structuration du répertoire métiers s'appuiera sur ces éléments déjà bien aboutis.

3.2.3 Objectif: Proposer un cadre de travail adapté et sécurisé

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

• L'année 2013 a été marquée par la poursuite du cadrage de l'activité HSCT, en lien avec la réforme du dialogue social : des outils de suivi plus efficaces et pertinents, un réseau d'interlocuteurs plus clair. Les travaux de finalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ont repris fin 2013 et se poursuivront en 2014. Des actions sont également poursuivies sur les risques psychosociaux avec notamment la formation des managers. Des actions de prévention du risque chimique ciblées ont été menées à l'atelier ébénisterie (Conservation) ainsi qu'à l'atelier menuiserie des Jardins de Trianon en équipant ces deux ateliers d'aspirations mobile et mixte (poussières de bois / émanations chimiques) pour l'ébénisterie et d'aspiration fixe des poussières de bois pour la menuiserie. La pratique de

réalisation des plans de prévention s'est étendue en 2013 à des services comme le service Presse (DIC) ou la régie des œuvres.

• En matière de handicap, les actions fixées dans le cadre de la convention triennale avec le FIPHFP ont été poursuivies voire renforcées (communication, sensibilisation, notamment). 5 recrutements de personnes disposant d'une RQTH (article 27) dans différentes directions.

• En matière de politique sociale et de logements, l'EPV attend toujours la mise en œuvre au niveau ministériel de la réforme consécutive à la publication du décret du 9 mai 2012 en matière de logements de fonction. La gestion des demandes de logements sociaux s'est structurée. L'achat de chèques-cadeaux au profit des personnels a été renouvelé en 2013.

INDICATEUR 3.2.3.A : Taux de fréquence des accidents du travail

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul : nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées **Antériorité :** nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
36,4 / 1 M	35,5 / 1 M	47,2 / 1 M	35 / 1 M	38,5 / 1 M	34 / 1 M	37,3 / 1 M

Commentaires pour l'exercice 2013

Le Taux de fréquence est stable avec une légère tendance à la baisse.

INDICATEUR 3.2.3.B : Taux d'emploi de personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

(point du vue du citoyen)

Mode de calcul : nombre d'ETPT bénéficiaires de l'obligation d'emploi par rapport à l'effectif total de l'Établissement public (titulaires + non titulaires, ETP au 1^{er} janvier de l'année N-1, calcul du FIPHFP) **Antériorité :** nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
3,8 %	4,3 %	3,99 %	5 %	4,23 %	6 %	4,66 %

Commentaires pour l'exercice 2013

Les efforts déployés depuis 2011 ont été maintenus voire renforcés en 2012, permettant de faire progresser de manière continue le taux global d'emploi d'agents en situation de handicap (fonctionnaires et contractuels, sur la base des déclarations volontaires), à 4,66 % (soit +10 % depuis 2012, et +23 % depuis 2010), et ce malgré 8 sorties (départs à la retraite notamment) en 2013.

4. AXE RESSOURCES PROPRES

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

Les outils mis en place pendant les années précédentes ont commencé à être utilisés de manière concrète en 2013 : observatoire des publics, comité de coordination marketing, comptes de résultats par activités, mise en

place d'outils de GRC et prestations d'assistance au marketing opérationnel, afin de maintenir la performance exceptionnelle du château de Versailles en termes d'autofinancement.

INDICATEUR 4 : Taux de ressources propres provenant des activités

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul : ressources propres de l'Établissement public / (total des ressources + valorisation des personnels État travaillant au sein de l'Établissement)

Antériorité : cet indicateur est l'indicateur 3.2 du programme 175 dans le PAP 2011 ; il remplace l'indicateur 31 du contrat de performance 2008-2010 qui ne mesurait pas le même périmètre

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
55 %	56 %	57 %	57 %	63 %	58 %	64 %

Commentaires pour l'exercice 2013

Cette progression est la conséquence de la baisse des subventions de fonctionnement et investissement et de la stabilité des ressources propres de l'Établissement.

4.1 ENJEU: CONSOLIDER LES RECETTES ISSUES DU DROIT D'ENTRÉE

4.1.1 Objectif: Améliorer la pertinence et la performance du dispositif tarifaire

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- Mise en œuvre d'un tarif très réduit à 6 € vendu à partir de 16 heures, pendant la période du 15 avril au 31 juillet à titre de test, afin de permettre un meilleur lissage des flux de public surtout à la haute saison. L'expérimentation n'a pas été concluante en raison de la difficulté à lisser les flux vers la fin de journée.
- Création et commercialisation du passeport deux jours afin de permettre aux visiteurs de mieux découvrir le Domaine de Versailles en disposant de plus de temps. Ce nouveau produit permettra la commercialisation, par des professionnels du tourisme, des packages avec notamment une offre d'hébergement dans les hôtels de Versailles.
- Développement des partenariats avec des professionnels du tourisme comme VIATOR afin de développer les ventes sur des produits « haut de gamme » comme les visites prestigieuses pour des publics touristiques nord-américain.
- Participation à la création de la navette Versailles Express avec le groupe Transdev afin de faciliter l'accès des visiteurs au Domaine avec deux départs par jour depuis la Tour Eiffel, permettant également la constitution d'offre packagée.

INDICATEUR 4.1.1: Recettes issues des droits d'entrée

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul: total des recettes issues de la perception des droits d'entrée, tous billets et tous canaux de vente confondus, hors péages

Antériorité: indicateur déjà suivi par l'EPV mais hors PAP et hors contrat de performance 2008-2010

Remarque sur la prévision: la prévision est établie sans modification du dispositif d'exploitation, et à tarif constant, par rapport à la situation à fin 2010. Elle reprend l'hypothèse d'un taux moyen de croissance des recettes issus des droits d'entrée de +2,8 % par an prévu au budget pluriannuel 2011-2013 de l'Établissement public. Ce taux est ventilé comme suit: +3 % en 2011, +2,8 % en 2012 et +2,6 % en 2013 pour tenir compte de l'impact progressif des travaux sur la fréquentation; ces taux sont légèrement inférieurs aux taux de croissance de la fréquentation générale de l'indicateur 2.a afin de prendre en compte l'hypothèse d'une croissance plus rapide des publics gratuits que des publics payants.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
38,2 M€	39,3 M€	44,3 M€	40,4 M€	48,5 M€	41,5 M€	49,5 M€

Commentaires pour l'exercice 2013

La hausse de 7 % des ventes indirectes compensent positivement la baisse de 2 % des ventes directes pour établir un résultat global en croissance de 3 %. La hausse des ventes indirectes est réalisée par notre centre de contact. En vente directe, la baisse des ventes en caisse est amortie par la forte hausse de notre vente en ligne.

4.1.2 Objectif: Optimiser les réseaux de distribution de la billetterie

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- Les modalités de facturation ont été unifiées et sont désormais identiques quelle que soit la typologie du client. Des garanties bancaires sont dorénavant obligatoires pour bénéficiaire de la facturation;
- La gestion du portefeuille client s'est intensifiée: des clients conventionnés ont été promus grands comptes; un client grand compte n'ayant pas atteint ses résultats est repassé conventionné. La gestion des remises accordées aux clients a également été active: certains grands comptes ont vu leur taux de remise augmenter alors qu'il était revu à la baisse pour d'autres;
- Le développement des ventes avec notre nouveau mandataire de vente s'est intensifié, notamment en enrichissant la gamme des produits vendus: visites prestigieuses, visites autonomes...
- Le marché de prestation de centre de contact a été renouvelé ce qui a permis de faire évoluer son périmètre. Notre centre de contact est maintenu dans sa prestation de gestion de la relation client mais il peut aujourd'hui vendre aussi bien aux professionnels du tourisme qu'aux clients particuliers;
- Nos différents canaux de ventes sur site et à distance sont désormais complets et permettent d'atteindre les clients particuliers et les clients professionnels.

INDICATEUR 4.1.2: Coût moyen d'une vente de billet

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul: total des coûts directs de la fonction vente (charges de personnel, charges externes, équipements et consommables) / nombre de billets vendus tous canaux confondus

Antériorité: nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
-	1,73 € / billet vendu	1,60 € / billet vendu	1,68 € / billet vendu	1,60 € / billet vendu	1,61 € / billet vendu	1,61 € / billet vendu

** la structure des coûts par activités de l'EPV ayant été établie pour la première fois lors de l'élaboration du BP 2011, la valeur réalisée 2010 n'est pas connue.

Commentaires pour l'exercice 2013

La hausse du volume des billets vendus de +1,5% par rapport à 2011 permet d'amortir la progression des coûts directs (+1,5%).

4.2 ENJEU: VALORISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DU DOMAINE

4.2.1 Objectif: Accroître les concessions de services aux visiteurs, en particulier dans le domaine

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- La qualité du service rendu par les concessions (et des produits qu'elles commercialisent) s'est maintenue à un excellent niveau (ce qui ne peut être assimilé à une stagnation mais plutôt à une stabilisation haute des efforts fournis). Le résultat global se situe à 91,6 sur 100 points en 2013 (seuls les items concernant la qualité « produit » ou « service » ont connu une progression de +2 points); Cela permet d'envisager la mesure d'autres aspects qualitatifs (tout en contrôlant que le niveau atteint soit maintenu), notamment en matière de démarche environnementale;
- En matière de projets lancés au second semestre 2012, tant la concession de transport en petits trains que celle portant sur un nouvel espace de restauration (terrasse et vente à emporter) à la Petite Venise ont pu être finalisés;
- Il n'y a pas eu d'implantation de nouvelle concession en extérieur. L'un des projets les plus avancés (système d'accrobranche à Marly) a été abandonné en raison des classements du site concerné.

INDICATEUR 4.2.1: Redevances issues des concessions

(point du vue du contribuable)

Mode de calcul: montant annuel des redevances H.T. dues de l'année n. Cet indicateur de gestion totalise le montant des redevances appelées pendant l'année N sans tenir en compte du recouvrement de ces appels. Une corrélation avec les comptes 751 et 752 du compte financier n'est, donc, pas possible.

Antériorité: adaptation de l'indicateur 32 du contrat de performance 2008-2010, en retenant les montants

Remarque sur la prévision: accroissement modéré pour tenir compte de l'effet négatif des travaux du corps central sur les concessions en place dans le château

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
3,56 M€	3,67 M€	5,49 M€	3,70 M€	4,03 M€	3,74 M€	4,42 M€

Commentaires pour l'exercice 2013

L'année 2013 a été marquée par l'entrée en vigueur de deux renégociations importantes en matière de redevance:

- à la hausse: la nouvelle concession de petits trains.
- à la baisse: le Grand Café d'Orléans en anticipation des travaux du Pavillon Dufour.

4.2.2 Objectif : Valoriser les ensembles immobiliers, notamment ceux rendus disponibles par différents mouvements prévus au SPSI

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- La seconde mise en concurrence portant sur l'installation d'un espace de restauration au sein du Pavillon Dufour a été conduite jusqu'au choix du candidat, lequel a finalement renoncé ;
- L'hôtel du Grand Contrôle recherche toujours son financement, l'investissement initialement évalué à 6 M€ HT ayant vu son niveau doubler selon les estimations du concessionnaire ;
- Concernant la Grande Écurie, le cahier des charges portant sur la concession de travaux a fait l'objet d'un travail de rédaction précis, visant à laisser une grande liberté aux candidats sur le type d'activités à mettre en place, tout en rappelant le caractère patrimonial et historique des lieux.

INDICATEUR 4.2.2 : Avancement des projets de valorisation d'espaces rendus disponibles par différents mouvements prévus au SPSI

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul : suivi des dates de début de valorisation par un tiers des espaces rendus disponibles **Antériorité :** nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
projet non encore engagé	pavillons de la Petite Venise et des Matelots	Petite Venise : négociations pour installation espace restauration Pavillon des Matelots : ne sera pas dédié à une concession mais à une autre utilisation (toilettes)	Grande Ecurie - aile de Paris pavillon de chasse de Marly Grand Trianon - cour des Bouches Chèvreloup	Grande Ecurie - aile de Paris : Étude de valorisation lancée Domaine de Marly : étude de valorisation terminée Grand Trianon - cour des Bouches : programme défini	Grande Ecurie - aile de Saint-Cloud pavillon de Jussieu	Cf. commentaires ci-dessous

Commentaires pour l'exercice 2013

L'appel d'offres a été lancé pour les deux ailes de la Grande Écurie (Paris et Saint Cloud) et le cahier des charges a été envoyé aux 3 candidats retenus.

Le Pavillon de Jussieu ne sera libéré que lors du déménagement du Centre de Recherche du Château de Versailles au Grand Commun au début de l'année 2015.

Une étude architecturale pour le Pavillon de Marly a conclu à un montant de travaux d'1 M€, en disproportion avec les activités potentielles désignées par l'étude de valorisation.

Les possibilités de valorisation de certains espaces de la cour des Bouches du Grand Trianon ne seront envisageables que lorsque le plan de financement du projet général de restauration de l'accueil du Grand Trianon sera défini.

Chèvreloup : le BEA est en cours rédaction / négociation.

4.2.3 Objectif: Développer les produits dérivés et les licences de marques

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- Licences de marque :
Deux projets de licence ont été concrétisés en 2013 (projets via un agent de licences de marques. D'autres projets étaient à l'étude ou en discussion à fin décembre 2013 (projets en direct);
- Une étude a été conduite concernant le positionnement marketing de la boutique en ligne afin de repérer de nouveaux vecteurs de croissance du chiffre d'affaires; une mise en avant plus importante des produits sous licence a également débuté;
- Dans la continuité de la refonte de la boutique en ligne de 2012, les principales actions menées en 2013 sont les suivantes :
 - Développement de produits originaux en série limitée, à partir des bâches des événements présentés au château de Versailles, en collaboration avec Bilum;
 - Mise en avant des produits sous licence : Bougies et Épicerie Fine;
 - Visibilité renforcée sur l'ensemble de l'environnement « château de Versailles »; à la fois sur les supports physiques (plans, dépliants, PLV dédiées, flyers promotionnels et pages dans les *Carnets de Versailles*...) et sur les supports online (site internet, réseaux sociaux, newsletters...);
 - Mise en place d'actions promotionnelles plus régulières en cohérence avec les grands temps forts commerciaux (soldes, fêtes des mères, etc...).

INDICATEUR 4.2.3 : Recettes issues de l'exploitation des marques

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul : montant total annuel du chiffre d'affaires H.T. de la boutique en ligne et des redevances perçues au titre de contrats de licences de marques

Antériorité : nouvel indicateur

Remarque sur la prévision : prévisions établies sur la base des ventes d'objets de la boutique en ligne et de contrats de licences générant des revenus réguliers, hors opérations exceptionnelles

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
1 K€ (nouvelle activité)	700 K€	240 K€	763 K€	51 K€ (Marques) 44 K€ (BEL)	839 K€	93 K€ (marques) 69 K€ (BEL)

Commentaires pour l'exercice 2013

Lancement de la gamme de bougies en janvier 2013, complétée par une bougie à l'occasion d'une exposition à Trianon. Une gamme complémentaire est à l'étude (seul le MG est dû).

Négociation et lancement d'une gamme de produits d'épicerie fine (seul le MG est dû).

Extension de la licence des caisses à orangers à un modèle de bancs en bois (augmentation du MG).

Pour la boutique en ligne, l'année 2013 était une année de transition.

L'objectif était de développer la fréquentation (+45% de visiteurs uniques) pour permettre une meilleure rotation des produits (diminution du stock de 35%) tout en référencant de nouveaux produits (séries limitées, produits sous licence). En parallèle, une analyse de fond a été menée pour définir le nouveau positionnement comme la vitrine de référence en ligne des produits « Versailles », en développant des synergies avec les points de vente du domaine d'une part, et les licenciés d'autre part.

4.2.4 Objectif: Développer et diversifier les dons et mécénats

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2013

- Trois opérations de mécénat d'envergure ont pu être engagées en 2013 permettant le lancement des chantiers de restauration du Théâtre d'Eau et du bassin des Enfants Dorés, de la Maison de la Reine au Hameau et de grands décors dans les appartements royaux (salon de l'Abondance et antichambre du Grand-Couvert du Roi);
- Le montant du mécénat de compétence a été 3,5 fois plus important en 2013 qu'en 2012. Il a concerné principalement les équipements, avec notamment le mécénat de Ronan et Erwan Bouroullec et de la société Swarovski pour la conception et la réalisation du lustre de l'escalier Gabriel;
- Un legs individuel particulièrement important a constitué 11 % des recettes de mécénat de l'année;
- Un nouvel atelier pédagogique de sculpture a pu être mis en place grâce au soutien de la fondation Nexans;
- Dans le cadre du mécénat « grand public », les campagnes de replantation de l'allée des tilleuls aux Mortemets et d'adoption de tableaux de la galerie des Cotelles ont été lancées, tandis que s'achevait la campagne de replantation des tilleuls de l'allée royale de Marly;
- La réalisation de copies de statues pour les jardins de Versailles s'est poursuivie et a été marquée par le retour des statues de Pierre Puget à l'entrée du Tapis vert;
- Les expositions, notamment « Penone Versailles » et « Le Nôtre en perspectives » ont bénéficié de plus de 2 M€ de mécénat.

INDICATEUR 4.2.4.A: Taux de ressources propres provenant du mécénat, de partenariats et de parrainages

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul: part des ressources propres issues des mécénats, partenariats et parrainages dans le total des ressources de l'Établissement public (incluant la valorisation des personnels État affectés à l'EPV)

Antériorité: cet indicateur est l'indicateur 3.2 du programme 175 dans le PAP 2011; il remplace l'indicateur 31 du contrat de performance 2008-2010 qui ne mesurait pas le même périmètre.

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
2%	2,5%	1,7%	3%	3%	3%	4%

Commentaires pour l'exercice 2013

Le mécénat financier de fonctionnement en 2013 a porté en majorité sur les expositions (plus de 2 M€) et sur les activités culturelles (ouverture partielle du musée de l'histoire de France, Année Le Nôtre, journées d'action solidaire, salon « Lire au jardin »).

INDICATEUR 4.2.4.B : Montant des conventions de mécénats, partenariats, parrainages, dons et legs conclus dans l'année (fonctionnement et investissement)

(point de vue du contribuable)

Mode de calcul : montant total des valorisations des conventions signées dans l'année; cet indicateur complète le 4.2.4.a qui donne une vision comptable des recettes encaissées dans l'année; en valorisant le montant des conventions signées dans l'année, on obtient une meilleure appréciation de la performance annuelle de l'activité de prospection et de mise en place de conventions, dont les

versements peuvent s'échelonner sur plusieurs exercices postérieurs à la signature de la convention. L'indicateur comprend la valorisation de toutes les conventions passées par l'EPV, le Centre de recherche du château de Versailles et la filiale Château de Versailles Spectacles.

Antériorité : nouvel indicateur

Réalisé 2010	Prévu 2011	Réalisé 2011	Prévu 2012	Réalisé 2012	Prévu 2013	Réalisé 2013
14,2 M€	11 M€	14 M€	12 M€	16 M€	13 M€	19 M€

Commentaires pour l'exercice 2013

Le montant des conventions de mécénat signées a augmenté de 16 % entre 2012 et 2013, pour un nombre de conventions signées en croissance de 33 %, expliqué par la nouvelle campagne d'adoption des arbres aux Mortemets.

Le montant du mécénat en 2013 se répartit de la façon suivante :

65 % les restaurations, 11 % les expositions, 11 % les legs, 5 % l'équipement, 4 % les activités culturelles, 3 % les campagnes grand public et moins de 1 %

pour les acquisitions et dons d'œuvres. Les postes ayant connu les plus fortes augmentations de montant par rapport à 2012 sont : les campagnes grand public

(+80 % par rapport à 2012), les équipements (plus du double par rapport à 2012, expliqué par le mécénat conjoint Swarovski / Bouroullec pour la conception et la réalisation du lustre Gabriel),

les expositions (le double de 2012), les restaurations (+30 % par rapport à 2012, à nombre de conventions égales).

A l'inverse, le montant du poste « Activités culturelles et fonctionnement courant »,

qui en 2012 avait bénéficié de mécénats importants sans affectation précise (Chanel et Cartier),

a été divisé par deux, pour un montant équivalent de conventions signées affecté à des projets identifiés.

LÉGENDES

Sur une même page, les légendes sont indiquées du haut vers le bas et de gauche à droite.

COUVERTURE

Vue des parterres de l'Orangerie

SOMMAIRE

p. 4
- Chambre de Madame Victoire
- Vue de la Grande Perspective durant l'exposition *Penone à Versailles*
- Ballet *Les mille et une nuits* d'Angelin Preljocaj

p. 5
- Passage du Tour de France à Versailles
- Restauration des parterres de Latone
- Plantation

p. 6
Catherine Pégard et Érik Orsenna devant le Jardin

DATES-CLÉS

p. 8
- Chambre de Madame Victoire
- Photo de l'exposition *Versailles et l'Antique*
- Vue de la cour d'Honneur durant l'année Le Nôtre
- Vue aérienne du chantier de Latone
- Affiche de l'exposition *Trésors du Saint-Sépulcre*
- *Elisabeth de France dans son jardin de Montreuil* par François Fleury-Richard
- Salon *Lire au jardin*, journée spéciale enfant
- Galerie basse

p. 9
- Feu d'artifice des Grandes Eaux Nocturnes
- Passage du Tour de France à Versailles
- Exposition d'art contemporain *Penone à Versailles*
- Affiche de l'exposition *Fleurs du roi à Trianon*
- L'aile du midi ouverte lors des journées du Patrimoine
- Application smartphone *Jardins de Versailles*

- Affiche de l'exposition *André Le Nôtre en perspectives*
- Restauration du tableau *Les cinq sens* de Jean-Baptiste Oudry
- *Marie-Josèphe de Saxe en marmotte*, par Jean-Marc Nattier
- Lustre Bouroullec
- Ballet d'Angelin Preljocaj, *Les Mille et une nuits*

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

p. 10 / 11
- Dessin du Buffet d'eau du bosquet du Marais, Anonyme
p. 12
- *Le Christ et la femme adultère*, par Nicolas Poussin
- *Site plan of the Rockefeller Center*, par une association d'architectes américains, œuvre exposée dans l'exposition *André Le Nôtre en perspective*

p. 13
- Jardins du Grand Trianon
- *Tra scorza scorza* œuvre exposée de Giuseppe Penone
- Gravure de l'entrée du bosquet du labyrinthe disparu

p. 14
- Restauration du bassin de Latone

p. 15
- Présentation des différents métiers d'art à Versailles

p. 18
- Portraits de Mesdames (Adélaïde et Victoire)

p. 20 / 21
- Photos des différentes pièces des appartements de Mesdames

LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PATRIMONIALES

p. 22 / 23
- Détails de broderie des appartements de Mesdames

p. 24
- Restauration d'une dorure

p. 27
- La bibliothèque sous combles de Louis XVI
- La restauration du bureau de la bibliothèque

p. 29
- Sculpture de *Milon de Crotone* par Puget

p. 30
- Sculptures de la Grande Commande (*Le soir, Le feu, Le poème lyrique et Le colérique*)

p. 31
- Décor du plafond du salon de l'Abondance

p. 32
- Pavillon Dufour en travaux

p. 34
- Intérieur du chantier du pavillon Dufour

p. 36
- Travaux d'aménagement du Grand Commun

p. 38
- Plantation de tilleuls sur la plaine des Mortemes

p. 39
- Vue de l'allée Royale de Marly

p. 40
- Archives du CRCV

p. 42
- Archives du cabinet des dessins

p. 44
- Fonds archivistique

p. 45
- Exemples de publications du CRCV

LE PATRIMOINE PRÉSENTÉ AUX PUBLICS

p. 46 / 47
- Public visitant le domaine de Marie-Antoinette (au fond le temple de l'amour)

p. 48
- Photo d'œuvres de l'exposition *André Le Nôtre en perspectives*
- Photo d'œuvre de l'exposition *Trésor du Saint-Sépulcre*
- Photo de l'œuvre de l'exposition Giuseppe Penone Versailles

- Parterre de fleurs du Grand Trianon
- *Elisabeth de France dans son jardin de Montreuil* par François Fleury-Richard
- Photo de l'exposition *Versailles et l'Antique*

p. 49
- *Sans titre*, œuvre de Donald Judd, exposée à l'exposition *André Le Nôtre en perspectives*

p. 50
- Exemple de vélin présenté à l'exposition *Fleurs du roi*
- Photo des parterres de fleurs du Grand Trianon

p. 51
- Œuvres exposées lors de l'exposition *Trésors du Saint-Sépulcre*

p. 52
- Robe appartenant à Madame Elisabeth, exposée lors de l'exposition *Madame Elisabeth, une princesse au destin tragique*
- *Elisabeth de France dans son jardin de Montreuil* par François Fleury-Richard
- Portrait de Madame Elisabeth

p. 53
- Vue de l'exposition *Le Versailles de Marie Leszczyńska*

p. 55
- Œuvre présentée durant l'exposition *Giuseppe Penone Versailles*

p. 56
- Lustre dessiné par les frères Bouroullec et réalisé par Swarovski

p. 57
- Carrosse présenté lors de l'exposition *Roulez carrosses!* à Arras

p. 58 / 59
- Mise en eau des fontaines durant les Grandes Eaux Musicales

p. 61
- Ballet d'Angelin Preljocaj, *Les Mille et une nuits*
- Bal masqué de l'Orangerie
- Festival de Le Nôtre à Mozart

- p. 62
- Public scolaire
- p. 65
- Projet pédagogique
« États de siège »
- p. 67
- Ouverture de l'Aile du midi
pour les journées du Patrimoine
- p. 69
- Capture d'écran du
web-documentaire
« Versailles, l'autre visite »
- p. 70
- Captures d'écran
des expositions virtuelles
en partenariat avec
le Google Cultural Institute
- p. 71
- Vue aérienne du hameau
de la Reine
- p. 72
- Vue aérienne de la restauration
du bassin de Latone
- p. 74
- Capture d'écran
d'une newsletter pour abonnés
- p. 75
- Photos des *Carnets de Versailles*
et des brochures
Versailles pour tous
- p. 76 / 78
- Écrans tactiles
- p. 80
- Maquette tactile
- p. 81
- Maquette virtuelle présentant
l'aménagement
du pavillon Dufour
- p. 82
- Public en train de lire lors
du salon *Lire au jardin*
- p. 84
- Public dans
la cour d'Honneur
- p. 86
- Visite des enseignants
du pavillon français
par Alain Baraton

RAYONNEMENT ET VALORISATION

- p. 88 / 89
- Passage du Tour de France
à Versailles

- p. 90
- Vue de l'exposition
Le Versailles
de Marie Leszczynska
- p. 93 / 94
- Tournage *des Racines et des Ailes*
- p. 96
- Dessin figurant sur les brochures
grand public pour le mécénat
- p. 99
- Bougie *Trianon 1793* vendu
sur la boutique en ligne

VIE DU DOMAINE

- p. 100 / 101
- Restauration du bassin
de Latone
- p. 104
- Installation des tableaux
de Philippe Cognée
dans le Grand Commun
- p. 105
- Agents de sécurité à l'entrée
de la cour d'Honneur
- p. 109
- Dépliant de médiation pour
l'exposition *Penone à Versailles*
- p. 110
- Jardinier taillant les orangers
- p. 113
- Outils de jardiniers
- p. 115
- Outils de fontainiers
- p. 116
- Grille de la cour d'Honneur

CRÉDITS

COUVERTURE

Vue du parterre de l'orangerie
© Thomas Garnier

© Château de Versailles
(p. 16, 30, 42, 69, 70, 74, 99 :
Droits réservés)

Photos de :

- Thomas Garnier
(p. 5, 8, 9, 13, 14, 15, 22, 23, 44,
48, 55, 58, 59, 80, 100, 101, 110,
113, 116) ;
- Jean-Marc Manai
p. 57
- Christian Milet
(p. 4, 8, 9, 13, 16, 20, 21, 31, 38,
39, 45, 48, 50, 51, 65, 75, 85, 104,
105, 115) ;
- Didier Saulnier
(p. 4, 5, 8, 9, 24, 27, 29, 31, 36, 40,
46, 47, 48, 49, 52, 61, 62, 75, 76,
78, 87, 88, 89, 93, 94, 102, 109).

© Château Versailles Spectacle :

- p. 9
© JCN Diaye
- p. 61
© Charlotte de Montagu

© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) :

Photos de :

- Daniel Arnaudet
(p. 18, 42)
- Gerard Blot
(p. 18, 44, 51)
- Gerard Blot et Frank Raux
(p. 8, 48)
- Frank Raux
(p. 9)
- Hervé Lewandowski
(p. 8, 48)
- Droits réservés
(p.42)

Exceptées :

- p. 4
© Tadzio
- p. 6
© Ariane De Lestrangle

p. 8, 72
© Drive Productions

p. 9
© Marie de Lauzon

p. 10 / 11
© Pierre Grand, Archives
Nationales

p. 12
© RMN (Musée du Louvre) /
Réunion des Musées Nationaux

p. 13
© Bastien Leclerc,
Bibliothèque
municipale de Versailles

p. 14
© Charlotte Hissier

p. 27
© Paul Lepreux

p. 32, 34
© Patrick Tourneboeuf

p. 53, 90
© Juliette Trey

p. 9, 56
© Studio Bouroulec

p. 61
© Éléonore Bridge

p. 64
© Albertine

p. 67
© Yannick Labrousse

p. 71
© ToucanWings –
Creative Commons

p. 81
© Didier Ghislain /
DPA / Adagp

p. 82
© Bastien Dronneau

p. 96
© Elodie Bouédec

Tous droits réservés pour
les autres artistes
et photographes représentés.

Édition

Établissement public du château, du musée
et du domaine national de Versailles;
Direction de l'information et de la communication
et Mission stratégie et contrôle de gestion

Conception et réalisation

Ariane De Lestrangle
Victor Guegan

Coordination éditoriale

Lucie Garillon

Iconographie

Florence Renouf
Lucie Garillon

Conception graphique

DES SIGNES
studio Muchir DescLOUDS

Impression

Imprimerie Vincent

Papiers

Trucard o, 250 g
Coral Book, 90 g